

DOCTOLIB

Société par actions simplifiée au capital de 187 668.78 euros

Siège social : 54, quai Charles Pasqua, 92300 Levallois-Perret

794 598 813 R.C.S. Nanterre

(la "Société")

RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT SUR LES COMPTES ANNUELS DE LA SOCIETE DOCTOLIB ET SUR LES COMPTES CONSOLIDES DU GROUPE DOCTOLIB AU 31 DECEMBRE 2022

Mesdames, Messieurs les Associés,

En exécution des prescriptions légales, nous vous rendons compte ci-après de l'activité de la Société et de l'ensemble composé de la Société et de ses filiales au 31 décembre 2022 composant le "Groupe" ainsi que les résultats de notre gestion durant l'exercice social de la Société et du Groupe clos le 31 décembre 2022 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels de la Société, figurant en Annexe 1 des présentes, ainsi que les comptes consolidés du Groupe au cours dudit exercice, figurant en Annexe 2 des présentes.

Conformément à l'article L. 233-26 du code du commerce, nous vous présentons dans un document unique le rapport de gestion de la Société et le rapport des comptes consolidés du Groupe sur les comptes clos le 31 décembre 2022.

Ces comptes, comportant, pour la Société et le Groupe, le bilan, le compte de résultat et l'annexe, ont été établis suivant les normes, principes et méthodes du plan comptable tels que décrits dans les annexes aux comptes.

Le présent rapport de gestion, de même que les comptes annuels et consolidés et les documents ou renseignements s'y rapportant, ont été mis à votre disposition dans les conditions et délais prévus par les dispositions légales et statutaires.

Conformément aux dispositions légales, et notamment l'article L. 232-1 du Code de commerce sur renvoi de l'article L. 227-1 alinéa 3 du même Code, nous vous présentons notre rapport de gestion :

A. RAPPORT DE GESTION SUR L'EXERCICE DE LA SOCIETE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

1. Situation et activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022

L'exercice clos le 31 décembre 2022 est le neuvième exercice social de la Société.

2. Évènements principaux survenus au cours de l'exercice écoulé

2.1 Nouvelle levée de fonds

Afin de financer le développement de la société, l'Assemblée Générale des associés en date du 14 mars 2022 a procédé à une augmentation de capital d'un montant nominal de 5 857,15 euros, par émission de 585 715 actions de préférence de catégorie G (les « actions G»), au prix de souscription unitaire, prime d'émission incluse de 273,17 euros, représentant un apport en fonds propres d'un montant total de 160 M€.

Cette même Assemblée Générale a décidé d'émettre 512.501 bons de souscription d'actions à un prix d'exercice unitaire fixé à 273,16 euros (soit un apport en fonds propre potentiel de 140 M€). Le prix d'exercice sera majoré de 3% par an (calculé prorata temporis entre la date de souscription et la date d'exercice). Ces BSA pourront être exercés par leurs titulaires jusqu'à leur date d'expiration (prévue initialement le 15 mars 2023) ou bien à la demande du président du Comité de Surveillance. Une prorogation de la date d'expiration jusqu'au 31 décembre 2023 sera par ailleurs soumise à décision d'une AGE en février 2023.

Au 31 décembre 2022, ces BSA n'ont pas encore été exercés.

2.2 Nouveaux emprunts et remboursement d'emprunts historiques

En complément de la levée de fonds précédemment évoquée, la société a souscrit en avril 2022 un emprunt ferme d'un montant de 100 M€ ainsi qu'une facilité d'emprunt d'un montant de 100 M€.

Ces fonds ont été partiellement utilisés pour rembourser les emprunts historiques.

Le Groupe a mis en place un instrument dérivé de taux pour se prémunir de la hausse du taux Euribor conformément à la clause de couverture présente dans le contrat de dette.

Cet emprunt est assorti de covenants bancaires (décrits dans l'annexe des comptes), dont le non respect constitue un cas d'exigibilité anticipée de la dette.

Au 31.12.2022, les covenants sont respectés.

2.3 Acquisition Tanker

Dans une démarche d'intégration verticale, Doctolib a acquis le 11 janvier 2022 100 % des titres de la société française Tanker pour un montant de 27,8 M€. Cette société était préalablement fournisseur pour Doctolib de sa technologie d'encryptage de bout en bout.

Avec la prise de contrôle de la société par Doctolib, son activité en tant que telle a cessé et la technologie continue d'être exploitée et développée par la société pour seul bénéfice.

2.4 Transmission universelle de patrimoine

La société a procédé à la TUP (transmission universelle de patrimoine) de la société Tanker à son profit au 30 novembre 2022. Cette opération s'est accompagnée de l'allocation d'une partie du mali technique de fusion à la technologie de Tanker, générant à elle seule une progression du poste d'immobilisation Recherche et développement pour un montant de 4,3 M€. 26,4 M€ d'euros de mali technique résiduel a été affecté au poste fonds commercial à l'issue de cette TUP.

La société Doctolib SRL (détenue à 100% par la société Doctolib SAS), a absorbé la société Dottori (filiale détenue à 100% par la société Doctolib Srl).

2.5 Fin du bail Monceau

Le contrat de location du 32 rue de Monceau a pris fin au 30 novembre 2022.

2.6 Contexte sanitaire et géopolitique

En 2021, la société avait connu un surcroît d'activité lié à l'épidémie de Covid-19 (centres de vaccination), à l'origine d'une progression des revenus non récurrents durant l'exercice. La normalisation de la situation sanitaire en 2022 a mis fin à cette activité auprès des centres de vaccination.

Par ailleurs, en 2022, le Groupe estime ne pas être impacté par les conséquences économiques de la guerre en Ukraine. De par la nature même de ses activités dans le secteur de la santé digitale, Doctolib est faiblement exposé aux problématiques de supply chain ou à la hausse des prix de l'énergie.

3. Évènements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Le 28 février 2023, Doctolib a procédé à l'acquisition de 100% des titres de la société néerlandaise Siilo Holding B.V pour un montant de 20 millions d'euros (paiement intégral en actions de Doctolib SAS issues d'une augmentation de capital réservée aux actionnaires historiques de Siilo Holding B.V, via un mécanisme de compensation de créances).

Cette acquisition vise à renforcer la plateforme de messagerie Doctolib Team en s'appuyant sur la solide expertise des équipes de Siilo.

4. Évolution prévisible de la situation de la Société et perspectives d'avenir

Après des investissements massifs sur l'ensemble des fonctions pour structurer la société ces dernières années, l'année 2023 devrait être celle de la stabilisation de la structure.

5. Activité de la Société en matière de recherche et de développement

La Recherche et développement (R&D) fait partie intégrante de tous les projets de développement de Doctolib. Au cœur des méthodes de travail des équipes, elle suit les principes Lean et Agile. Lean pour minimiser les frais généraux et les déchets, et Agile pour faire face aux impondérables.

La Société a poursuivi les projets de recherche et développement sur les axes stratégiques suivants :

- Mettre au point une infrastructure évolutive, permettant au groupe de faire face à l'augmentation de la demande, sans diminuer la disponibilité du service. La montée en puissance de l'application pour gérer l'augmentation du trafic est indispensable à la continuité des activités ;
- Investir dans des technologies et processus de chiffrage et de sécurité de pointe;
- Améliorer et faire évoluer de manière permanente la technologie et les processus du groupe, car les systèmes et les infrastructures requièrent un niveau de sophistication plus élevé. La société continuera d'investir pour se développer davantage, tant en matière de volume que de capacité de réponse aux besoins des utilisateurs. Cela passera par l'ajout de fonctionnalités et l'amélioration de celles qui existent déjà.

Au cours de l'exercice 2022, la Société a capitalisé 10 100 K€ au titre de ses coûts de recherche et développement (contre 6 846 K€ en 2021), et a bénéficié de l'apport des coûts de recherche et développement issus de la société Tanker suite à sa TUP pour un montant de 7 212 K€.

6. Filiales et participations

6.1 Prise de participation

La société Doctolib SAS a acquis le 11 janvier 2022 100 % des titres de la société française Tanker pour un montant de 27,8 M€. La société a ensuite procédé à une TUP de la société Tanker le 30 novembre 2022.

La société Doctolib Srl (détenue à 100% par la société Doctolib SAS) a acquis 100% des titres de la société Vettore, le 30 septembre 2022 (pour un prix d'acquisition de 5,2 M€). Cette acquisition s'inscrit dans la volonté du groupe de renforcer sa présence sur le marché Italien.

6.2 Activité et résultat des filiales

La filiale allemande Doctolib GmbH a réalisé au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022 un chiffre d'affaires de 77 689 K€ (contre 51 876 K€ en 2021) et a dégagé un résultat net positif de 917 K€ (contre 810 K€ en 2021).

La filiale italienne Doctolib SRL a réalisé au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022 un chiffre d'affaires de 32 985 K€ (contre 6 877 K€ en 2021) et a dégagé un résultat net de (9 651) K€ (contre (34) K€ en 2021).

Les deux filiales ont pour activité la distribution des solutions du Groupe Doctolib.

7. Présentation des comptes annuels

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévus par la réglementation en vigueur et, notamment, dans le respect des dispositions du plan comptable et en observant les principes de prudence et de sincérité.

Le bilan et le compte de résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022 figurent en Annexe 1 du présent Rapport.

Le chiffre d'affaires net ressort à un montant de 188 865 K€ au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 contre un montant de 163 720 K€ au titre de l'exercice clos précédent, soit une augmentation de 15.4% par rapport à l'exercice clos le 31 décembre 2021. Ce taux de croissance inférieur aux années précédentes est impacté par l'effet de base défavorable de la campagne de vaccination, qui représentait 24.4 M€ sur l'exercice 2021 et n'a représenté que 6.8 M€ de revenus sur l'année 2022 en France, concentré principalement sur le premier trimestre, soit une baisse de (72.2%). Hors campagne de vaccination, le chiffre d'affaires de la France est en hausse de 30.7% par rapport à l'exercice clos le 31 décembre 2021. La croissance a été tirée principalement par l'acquisition de nouveaux clients sur le produit historique du groupe, Doctolib Patient. Ces performances ont été atteintes d'une part par le gain de nouvelles parts de marchés (via le renforcement de la fonction commerciale) et d'autre part par la vente de Doctolib Patient à de nouvelles spécialités médicales et paramédicales.

Le solde des produits d'exploitation (incluant donc la production immobilisée au titres des projets de R&D capitalisés) s'élève à 200 946 K€ au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 contre un montant de 171 111 K€ au titre de l'exercice clos précédent.

Les charges d'exploitation s'élèvent à 331 789 K€ au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 contre un montant de 225 440 K€ au titre de l'exercice clos précédent. L'augmentation de ce poste est corrélée à l'augmentation de l'activité. Concernant l'augmentation des frais de personnel et les dépenses opérationnelles associées, les équipes du support client ont été renforcées avec une augmentation de 33 % de ses effectifs à fin d'année 2022. Les fonctions supports ont également été structurées afin d'accompagner la croissance des activités de Doctolib.

Les autres dépenses non relatives aux salaires couvrent notamment les coûts de recrutement, les licences relatives aux logiciels utilisés par les fonctions supports et les honoraires divers liés à ces fonctions support.

Le résultat d'exploitation ressort à (130 843) K€ au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 contre un montant de (54 329) K€ au titre de l'exercice clos précédent.

Les produits financiers atteignent 1 467 K€ contre 627 K€ au titre de l'exercice précédent sont composés des revenus sur les créances rattachées des filiales du groupe de la Société ainsi qu'aux revenus des placements court terme auprès des établissements bancaires.

Les charges financières s'élèvent à 2 368 K€ contre 579 K€ au titre de l'exercice précédent correspondent aux intérêts financiers sur les emprunts bancaires.

Compte tenu d'un résultat financier de (901) K€ au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022, le résultat courant avant impôt de l'exercice ressort à (131 744) K€ contre un montant de (54 281) K€ au titre de l'exercice clos précédent.

Les produits exceptionnels s'élèvent à 2 263 K€, comprennent principalement des reprises aux provisions exceptionnelles pour 1 367 K€, et d'autres produits exceptionnels pour 831 K€.

Le montant des charges exceptionnelles comptabilisées s'élève à 3 824 K€, sont principalement constitués des loyers et charges relatifs à l'immeuble rue Monceau pour 2 109 K€ et d'autres charges exceptionnelles pour 1 517 K€.

Le résultat exceptionnel s'élève à (1 561) K€ contre un montant de 130 K€ au titre de l'exercice clos précédent.

Compte tenu de ces éléments, le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022 se solde par une perte nette comptable de (132 719) K€ contre une perte nette comptable de (51 352) K€ au titre de l'exercice clos précédent.

8. Montant des charges et dépenses non déductibles

En application de l'article 223 quater du Code général des impôts, nous vous informons qu'un amortissement excédentaire concernant des véhicules pris en location (visé à l'article 39.4 du Code générale des impôts) a été réintégré fiscalement, pour un montant total de 147 K€.

9. Affectation du résultat de l'exercice

Nous vous proposons d'affecter, en totalité, la perte nette comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2022, s'élevant à (132 719) K€ au compte "Report à Nouveau", lequel sera porté à la somme de (333 148) K€.

10. Distribution des dividendes

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'aucun dividende n'a été mis en distribution au titre des trois précédents exercices de la Société.

11. Informations sur les délais de paiement des fournisseurs et des clients

En application des dispositions de l'article D. 441-6 du Code de commerce, prises en application de l'article L. 441-6-1 dudit Code, nous vous prions de trouver en Annexe 3 les informations sur les délais de paiement des fournisseurs et des clients de la Société. Il s'agit des factures reçues et émises non réglées au 31 décembre 2022 dont le terme est échu.

12. Contrôle des commissaires aux comptes

Nous allons vous donner lecture du rapport général des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels clos le 31 décembre 2022 et de leur rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce.

13. Situation de la participation des salariés au capital de la Société

Conformément à l'article L. 225-102 du Code de commerce, nous vous rendons compte, ci-après, de l'état de la participation des salariés de la Société au capital social au dernier jour de l'exercice social, soit le 31 décembre 2022 : Néant.

14. Actions propres

Suite à l'annulation de 3 609 actions pour une valeur de 500 K€ au cours de l'exercice il n'y a plus d'actions propres au 31/12/2022.

15. Pouvoirs pour formalités

Il vous est demandé de conférer les pouvoirs à tout porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie du procès-verbal des résolutions de l'Assemblée Générale aux fins d'accomplir toutes formalités légales requises.

B. RAPPORT DE GESTION DU GROUPE

1. Situation et activité du Groupe au cours de l'exercice écoulé

Activité sociale

Au 31 décembre 2022, le périmètre de consolidation du Groupe comprenant uniquement la société mère et des entités contrôlées est le suivant:

- Doctolib SAS, société mère
- Doctolib GmbH
- Doctolib SRL
- Appocrate SRL
- Vettore SRL

Événements principaux survenus au cours de l'exercice écoulé

En France, se référer à la partie A.

La filiale allemande a poursuivi son développement et a connu une forte progression de son effectif au cours de l'exercice écoulé, se référer à la partie A 6.2 Activité et résultat des filiales.

La filiale italienne a été lancée en début d'année 2021 et a connu une croissance soutenue de son effectif au cours de l'exercice écoulé, se référer à la partie A 6.2 Activité et résultat des filiales.

Les autres filiales du groupe sont celles détenues par Doctolib SRL, à savoir :

- Appocrate qui a réalisé au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022 un chiffre d'affaires de 343 K€ et a dégagé un résultat net de (699) K€.
- Vettore qui a réalisé au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022 un chiffre d'affaires de 475 K€ et a dégagé un résultat net de (53) K€.

2. Présentation des résultats de l'activité du Groupe

Nous vous présentons ci-après les résultats de l'activité du Groupe :

- Un chiffre d'affaires de 217 058 K€ contre 181 255 K€ au 31 décembre 2021 (+19.8%). La moindre augmentation du chiffre d'affaires consolidé de Doctolib par rapport aux années passées s'explique par le fort impact de la campagne de vaccination contre la Covid-19 dans les résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2021. Hors vaccination, le chiffre d'affaires a augmenté de 54.3 M€ par rapport à l'exercice clos le 31 décembre 2021, soit une augmentation de 34.9%. Cette forte croissance, en ligne avec la solide expansion que connaît Doctolib depuis sa création, a été portée en grande majorité par Doctolib Patient en France, associée à une très bonne dynamique de l'Allemagne et de l'Italie.
- Un résultat opérationnel de (163 293) K€ contre (61 936) K€ au 31 décembre 2021. La forte progression de l'activité de Doctolib a entraîné une augmentation des charges opérationnelles de Doctolib, passant de 243.2 M€ au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021 à 380.4 M€ au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022 (+ 56.4%). En termes de nature de coûts, les frais de personnel ont représenté près de deux-tiers des charges opérationnelles susvisées, cette proportion restant stable sur les deux exercices clos les 31 décembre 2021 et 31 décembre 2022. Toutes les destinations de coûts ont fortement augmenté. En particulier, Doctolib a enregistré une augmentation significative de 70.7% sur l'exercice clos le 31 décembre 2022 des frais technologie et produits, passant de 48.1 M€ au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021 à 82.2 M€ au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, liée aux investissements significatifs réalisés dans le développement de Doctolib Médecin et Kiné notamment. Doctolib a en outre enregistré une forte hausse des frais commerciaux et marketing qui ont augmenté de 64.4 M€ entre les deux exercices soit une augmentation de 68.8%, des investissements significatifs étant consacrés au renforcement des équipes de vente et de marketing, pour accompagner la croissance du marché et déployer la stratégie de Doctolib.
- Un résultat financier de (4 558) K€ contre (1 939) K€ au 31 décembre 2021. Le résultat financier du groupe se dégrade de 2.6 M€ en passant d'une charge de (1.9) M€ au titre de l'exercice clos de 31 décembre 2021 à une charge de (4.6) M€ au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022. Cette dégradation s'explique principalement par un coût de l'endettement financier brut qui augmente de 1.4 M€ (hausse de 1.5 M€ des intérêts financiers et baisse de (0.1) M€ de la charge d'intérêts sur la dette locative selon la norme IFRS 16).
- Un résultat courant avant impôts de (167 851) K€ contre (63 876) K€ au 31 décembre 2021.

- Un résultat consolidé de l'exercice écoulé se solde par une perte comptable de (167 944) K€ contre une perte de (64 575) K€ en 2021. La charge d'impôt sur le résultat est passée de (0.7) M€ au titre de l'exercice clos de 31 décembre 2021 à (0.1) M€ au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022. Les charges d'impôt courant se sont élevées à (1) M€ pour l'exercice 2021 et à (0.9) M€ pour l'exercice 2022, tandis que les charges d'impôt différées se sont élevées à 0.3 M€ pour l'exercice 2021 et à 0.8 M€ pour l'exercice 2022.

3. Progrès réalisés ou difficultés rencontrées par le Groupe

Ce sont près de 340 000 professionnels de santé qui utilisent les services Doctolib au 31/12/2022, ce qui traduit une croissance soutenue de Doctolib depuis sa création et un usage toujours plus répandu de ses solutions.

4. Activités du Groupe en matière de recherche et de développement

Se référer au paragraphe 5 « ACTIVITE DE LA SOCIETE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT » dans la partie A ci-dessus.

5. Évolution prévisible de la situation de l'ensemble du Groupe et perspectives d'avenir

Après des investissements massifs sur l'ensemble des fonctions pour structurer la société ces dernières années, l'année 2023 devrait être celle de la stabilisation de la structure.

6. Événements importants survenus depuis la date d'arrêté des comptes consolidés et la date à laquelle ils ont été établis

Se référer au paragraphe 3 « EVENEMENTS IMPORTANTS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE » dans la partie A ci-dessus.

Nous vous demandons d'approuver les comptes de la Société ainsi que les comptes consolidés du Groupe de l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils vous sont présentés, le présent rapport et les rapports de vos commissaires aux comptes sur les comptes annuels et les comptes consolidés, le rapport spécial de vos commissaires aux comptes, ainsi que les opérations qui y sont visées et d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2022 dans les conditions que nous venons de vous exposer.

Enfin, nous vous demandons de bien vouloir donner quitus de sa gestion à votre Président.

Telles sont les décisions que nous vous proposons et si ces propositions vous agréent, nous vous demandons de bien vouloir les consacrer par l'adoption ou le rejet desdites décisions.

Fait à Paris,
Le

Signé par :



AF51334AD03049D...

Stanislas NIOX-CHATEAU

Président

Annexe 1

Comptes annuels de la Société

Annexe 2

Comptes consolidés du Groupe

Annexe 3

4

Factures reçues et émises non réglées au 31 décembre 2022 dont le terme est échu
(tableau prévu au I de l'article D 441-6 du Code de Commerce)

	Art D.441 I.-1°: factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice						Art D.441 I.-2°: Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (non échu)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (non échu)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre de factures concernées						651						6 202
Montant total des factures concernées HT	7 104 734	109 195	-891 247	168 866	-160 578	-773 764	1 258 779	500 518	541 084	190 761	701 572	1 933 935
Pourcentage du montant total des achats HT de l'exercice	4,6%	0,1%	-0,6%	0,1%	-0,1%	4,0%						
Pourcentage du chiffre d'affaires HT total de l'exercice							0,7%	0,3%	0,3%	0,1%	0,4%	1,0%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre de factures exclues			0								0	
Montant total des factures exclues			0								0	
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L.441-6 ou article L.443-1 du code de commerce)												
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais légaux: 30j date de réception.						Délais légaux: Paiement à réception.					

États financiers consolidés de la société DOCTOLIB SAS

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022

1 État de situation financière consolidé	2	4 État de la variation des capitaux propres consolidé	4
2 Compte de résultat consolidé	3	5 Tableau des flux de trésorerie consolidé	5
3 État du résultat global consolidé	3	6 Notes aux états financiers consolidés	6

Signé par :

Stanislas Mox-Chateau

AF51334AD03049D...

certifié conforme

États financiers consolidés de la société DOCTOLIB SAS

1 État de situation financière consolidé

(Montant en milliers d'€)	Notes	31 décembre 2022	31 décembre 2021
ACTIFS			
Goodwill	4.1	118 225	87 126
Immobilisations incorporelles	4.2	22 568	16 616
Immobilisations corporelles	4.3	57 054	63 184
Autres actifs financiers	4.4	12 256	4 707
Impôts différés actif	5.4	37	250
Total actifs non courants		210 140	171 883
Clients	4.5	4 167	8 781
Autres actifs courants	4.6	31 637	20 443
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4.7	199 333	130 105
Total actifs courants		235 137	159 329
Total Actif		445 277	331 212

(Montant en milliers d'€)	Notes	31 décembre 2022	31 décembre 2021
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS			
Capital		188	180
Primes d'émission		538 848	369 341
Réserves		(166 899)	(137 290)
Résultat net		(167 944)	(64 575)
Capitaux propres part du Groupe		204 192	167 657
Total des capitaux propres	4.8	204 192	167 657
Avantages du personnel	4.11	2 701	2 914
Impôts différés passif	5.4	1 245	696
Emprunts et dettes financières non courants	4.10	103 438	29 253
Dettes locations non courantes	4.10 / 8.1	41 953	51 662
Provisions et autres passifs non courants	4.13	2 839	2 883
Passifs non courants		152 176	87 408
Dettes fournisseurs	4.12	19 786	17 185
Provisions et autres passifs courants	4.13	51 736	35 634
Dettes financières courantes	4.10	4 188	9 170
Dettes locations courantes	4.10 / 8.1	13 198	14 158
Passifs courants		88 909	76 147
Total capitaux propres et passifs		445 277	331 212

2 Compte de résultat consolidé

(Montant en milliers d'€)	Notes	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Chiffre d'affaires			
Souscription et support	5.1	217 058	181 255
Total chiffre d'affaires		217 058	181 255
Coût des ventes			
Souscription et support		(54 431)	(43 953)
Total coût des ventes		(54 431)	(43 953)
Marge brute		162 627	137 302
Charges d'exploitation			
Frais commerciaux et marketing		(157 941)	(93 589)
Frais technologie et produits		(82 172)	(48 124)
Frais généraux et administratifs		(85 807)	(57 526)
Total charges d'exploitation		(325 920)	(199 239)
Résultat opérationnel		(163 293)	(61 936)
Charges financières	5.3	(5 378)	(2 348)
Produits financiers	5.3	820	409
Résultat financier	5.3	(4 558)	(1 939)
Charge d'impôt sur le résultat	5.4	(92)	(699)
Résultat net		(167 944)	(64 575)

3 État du résultat global consolidé

(Montant en milliers d'€)		31 décembre 2022	31 décembre 2021
Résultat net		(167 944)	(64 575)
Écarts de conversion		0	0
Variation de juste valeur des couvertures de flux de trésorerie		0	0
Éléments recyclables en résultat		0	0
Réévaluation du passif au titre des régimes à prestations définies	4.11	1 381	305
Éléments non recyclables en résultat		1 381	305
Résultat global pour la période		(166 562)	(64 270)

Les éléments du résultat global sont indiqués net d'impôts.

4 État de la variation des capitaux propres consolidé

(Montants en milliers d'€, à l'exception du nombre d'actions)	Capital		Primes d'émission	Autres éléments du résultat global	Réserves	Capitaux propres
	En actions	En K€				
Au 1 janvier 2021	17 342 110	173	307 065	(490)	(148 082)	158 667
Résultat net 2021		0	0	0	(64 575)	(64 575)
Autres éléments du résultat global 2021		0	0	305	0	305
Résultat global de la période		0	0	305	(64 575)	(64 270)
Opérations sur capital	701 416	7	62 276	0	0	62 283
Paiements en actions		0	0	0	10 977	10 977
Au 31 décembre 2021	18 043 526	180	369 341	(186)	(201 679)	167 657
Au 1 janvier 2022	18 043 526	180	369 341	(186)	(201 679)	167 657
Résultat net 2022		0	0	0	(167 944)	(167 944)
Autres éléments du résultat global 2022		0	0	1 381	0	1 381
Résultat global de la période		0	0	1 381	(167 944)	(166 562)
Opérations sur capital	723 417	7	169 507	0	0	169 514
Paiements en actions		0	0	0	33 944	33 944
Impact actions propres					(360)	(360)
Au 31 décembre 2022	18 766 943	188	538 848	1 196	(336 038)	204 192

Les principales opérations sur le capital sont détaillées en note 1.3 Évènements marquants.

5 Tableau des flux de trésorerie consolidé

(Montant en milliers d'€)	Notes	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Résultat net total consolidé		(167 944)	(64 575)
Ajustements :			
Amortissements et provisions	6	25 634	20 557
Charges et produits calculés liés aux paiements en actions	4.9	33 944	10 977
Autres prod. et chges sans incidence trésorerie		2 390	1 000
Charge (produit) d'impôt	5.4	93	699
Coût de l'endettement financier net	5.3	2 817	1 758
Impôts payés		(1 104)	(875)
Variation de BFR	6	14 405	3 787
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	4.7	(89 766)	(26 671)
Acquisition de filiales nette de la trésorerie acquise		(26 274)	(47 091)
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		(15 337)	(11 133)
Autres	6	(6 001)	(37)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		(47 612)	(58 261)
Augmentation de capital		162 104	62 283
Acquisition d'actions propres		(356)	0
Émission d'emprunts	4.10	96 347	54
Remboursement d'emprunts	4.10	(47 823)	(10 929)
Intérêts payés		(3 667)	(574)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	4.7	206 606	50 833
Variation de la trésorerie		69 227	(34 099)
Trésorerie d'ouverture		130 105	164 204
Trésorerie de clôture		199 333	130 105

6 Notes aux états financiers consolidés

Table des matières

NOTE 1	PRÉSENTATION DE L'ACTIVITÉ ET DES ÉVÈNEMENTS IMPORTANTS	7
NOTE 2	PRINCIPES GÉNÉRAUX	8
NOTE 3	PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION	11
NOTE 4	DÉTAIL DE L'ÉTAT DE SITUATION FINANCIÈRE	12
NOTE 5	INFORMATIONS SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT	30
NOTE 6	TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE	34
NOTE 7	ENGAGEMENTS HORS BILAN	34
NOTE 8	AUTRES INFORMATIONS	35

NOTE 1 PRÉSENTATION DE L'ACTIVITÉ ET DES ÉVÈNEMENTS IMPORTANTS

1.1 Information relative à la Société et à son activité

La société Doctolib (la « Société » ou « Doctolib »), société de droit français, a été constituée sous la forme d'une société par actions simplifiée en août 2013. Le Groupe consolidé (le « Groupe ») comprend la société mère Doctolib SAS et ses filiales Doctolib GmbH, Doctolib Srl, Appocrate et Vettore. L'exercice a une durée de douze mois couvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre. Doctolib a pour activité le conseil et la conception de solutions informatiques. Le siège social est situé au 54 quai Charles-Pasqua, 92300 Levallois-Perret (France).

Numéro du registre du commerce et des sociétés : 794 598 813 RCS de Nanterre.

Les comptes ont été établis sous la responsabilité du Président du Comité de surveillance et l'Assemblée générale des associés qui approuvera les comptes en avril 2023.

1.2 Contexte de la publication



Les présents comptes consolidés ont été établis conformément au référentiel comptable IFRS (*International Financial Reporting Standard*), tel qu'adopté par l'Union européenne au 31 décembre 2022.

Le référentiel comptable IFRS, disponible sur le site de l'IASB (<https://www.ifrs.org/issued-standards/list-of-standards/>), intègre les normes comptables internationales (IAS et IFRS), les interprétations du Comité permanent d'interprétation (*Standing Interpretations Committee – SIC*) et du Comité d'interprétation des normes d'informations financières internationales (*International Financial Interpretations Committee – IFRIC*).

Les principes généraux, les méthodes comptables et options retenus par le Groupe sont décrits ci-après.

1.3 Évènements marquants

Nouvelle levée de fonds

Afin de financer le développement du Groupe, l'Assemblée générale des associés en date du 14 mars 2022 a procédé à une augmentation de capital d'un montant nominal de 5 857,15 euros, par émission de 585 715 actions de préférence de catégorie G (les « actions G»), au prix de souscription unitaire, prime d'émission incluse de 273,17 euros, représentant un apport en fonds propres d'un montant total de 160 millions d'euros.

Cette même Assemblée générale a décidé d'émettre 512 501 bons de souscription d'actions à un prix d'exercice unitaire fixé à 273,16 euros (soit un apport en fonds propre potentiel de 140 millions d'euros). Un taux d'intérêt annuel de 3 % sera appliqué à ce montant selon la date d'exercice, qui n'est pas intervenu au 31 décembre 2022. Ces BSA pourront être exercés par leurs titulaires jusqu'à leur date d'expiration (prévue initialement le 15 mars 2023) ou bien à la demande du président du Comité de Surveillance. Une prorogation de la date d'expiration jusqu'au 31 décembre 2023 sera soumise à décision d'une AGE en février 2023.

Nouveaux emprunts et remboursement d'emprunts historiques

En complément de la levée de fonds précédemment évoquée, le Groupe a souscrit un emprunt ferme d'un montant de 100 millions d'euros ainsi qu'une facilité d'emprunt d'un montant de 100 millions d'euros. Le Groupe a mis en place un instrument dérivé de taux pour se prémunir de la hausse du taux Euribor conformément à la clause de couverture présente dans le contrat de dette (cf note 8.2 Gestion et évaluation des risques financiers).

Ces fonds ont été partiellement utilisés pour rembourser les emprunts historiques.

Les deux nouveaux instruments financiers ainsi que les remboursements d'emprunts intervenus sont présentés dans la note 4.10 Dettes financières courantes et non courantes.

Acquisition Tanker

Dans une démarche d'intégration verticale, le Groupe a acquis, le 11 janvier 2022, 100 % des titres de la société française Tanker pour un montant de 27,8 millions d'euros (cf. note 3.2 Périmètre de consolidation). Une partie du règlement, à savoir 5,2 millions d'euros, a été réalisée par l'émission de 30 660 actions de Doctolib SAS au prix de souscription unitaire, prime d'émission incluse de 170,90 euros (augmentation de capital par compensation de créances).

Cette société était préalablement fournisseur pour Doctolib de sa technologie d'encryptage de bout en bout. Avec la prise de contrôle de la société par Doctolib, son activité en tant que telle a cessé et la technologie continue d'être exploitée et développée par le Groupe pour seul bénéfice. La contribution de cette entité au résultat net est de (1,9) million d'euros sur la période. Si cette acquisition avait été réalisée au 1^{er} janvier 2022, l'impact sur les comptes consolidés aurait été non significatif.

L'allocation du prix d'acquisition de cette société est précisée dans la note 4.1 Goodwill.

Acquisition Vettore

Pour soutenir son développement en Italie, le Groupe a acquis, le 30 septembre 2022, 100 % des titres de la société italienne Vettore (pour un prix d'acquisition de 5,2 millions d'euros). Une partie du règlement, à savoir 2,2 millions d'euros, a été réalisée par l'émission de 9 927 actions de Doctolib SAS au prix de souscription unitaire, prime d'émission incluse de 218,54 euros (augmentation de capital par compensation de créances).

Vettore contribue pour 475 milliers d'euros dans le chiffre d'affaires du Groupe et pour (35) milliers d'euros dans le résultat net du Groupe. Si cette acquisition avait été réalisée au 1^{er} janvier 2022, l'impact sur les comptes consolidés aurait été non significatif.

L'allocation du prix d'acquisition de cette société est précisée dans la note 4.1 Goodwill.

Prorogation plans BSPCE/SO

Par décision de l'Assemblée générale du 8 juin 2022, la maturité des plans de BSPCE et stock option historiques a été harmonisée à dix ans, ce qui s'est traduit par la prorogation des plans ayant une maturité initiale inférieure. Les impacts de ces prorogations sur la charge IFRS 2 sont présentés dans la note 4.9 Paiement en actions.

Opérations de fusion

Le Groupe a procédé aux opérations de fusions suivantes :

- fusion-absorption de Dottori par Doctolib Srl au 1^{er} janvier 2022 ;
- TUP (transmission universelle de patrimoine) de la société Tanker au profit de Doctolib SAS au 30 novembre 2022.

Contexte sanitaire et géopolitique

En 2021, le Groupe avait connu un surcroît d'activité lié à l'épidémie de Covid-19 (centres de vaccination), à l'origine d'une progression des revenus non récurrents durant l'exercice. La normalisation de la situation sanitaire en 2022 a mis fin à cette activité auprès des centres de vaccination.

Par ailleurs, en 2022, le Groupe estime ne pas être impacté par les conséquences économiques de la guerre en Ukraine. De par la nature même de ses activités dans le secteur de la santé digitale, Doctolib est faiblement exposé aux problématiques de *supply chain* ou à la hausse des prix de l'énergie.

1.4 Evènements postérieurs à la clôture

Le 28 février 2023, Doctolib a procédé à l'acquisition de 100% des titres de la société néerlandaise Siilo Holding B.V pour un montant de 20 millions d'euros (paiement intégral en actions de Doctolib SAS issues d'une augmentation de capital réservée aux actionnaires historiques de Siilo Holding B.V, via un mécanisme de compensation de créances).

Cette acquisition vise à renforcer la plateforme de messagerie Doctolib Team en s'appuyant sur la solide expertise des équipes de Siilo.

NOTE 2 PRINCIPES GÉNÉRAUX

Les états financiers sont présentés en milliers d'euros, sauf indication contraire. Des arrondis sont faits pour le calcul de certaines données financières et autres informations contenues dans ces comptes. En conséquence, les chiffres indiqués sous forme de totaux dans certains tableaux peuvent ne pas être la somme exacte des chiffres qui les précèdent.

2.1 Principe d'établissement des comptes consolidés IFRS du Groupe**Principe de préparation des états financiers**

Les comptes consolidés du Groupe ont été établis selon le principe du coût historique à l'exception de certaines catégories d'actifs et passifs conformément aux dispositions édictées par les normes IFRS : les avantages du personnel évalués selon la méthode des crédits projetés, des emprunts et dettes financières évalués selon la méthode du coût amorti, et des instruments financiers dérivés évalués en juste valeur.

Méthodes comptables

Les comptes consolidés au titre de l'exercice 2022 sont établis en conformité avec les normes comptables internationales IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne et présentés avec, en comparatif, l'exercice 2021 établi selon le même référentiel.

Continuité d'exploitation

Le principe de continuité d'exploitation a été retenu sur la base d'une trésorerie disponible au 31 décembre 2022 de 199 millions d'euros qui permettra de couvrir les besoins de trésorerie prévisionnels du Groupe à minima pour les douze prochains mois.

Normes / Amendements	Thème	Premier exercice d'application UE	Application Doctolib	Impact Doctolib
Nouvelles normes et interprétations applicables depuis le 1^{er} janvier 2022				
Amendements à IFRS 3	Mise à jour des références au Cadre conceptuel	01/01/2022	Applicable	Sans impact
Amendements à IAS 16	Comptabilisation des produits générés avant la mise en service d'une immobilisation	01/01/2022	Non applicable	
Améliorations annuelles Cycle 2018-2020	Modifications de IFRS 1, IFRS 9, IAS 41 et IFRS 16	01/01/2022	Applicable (hors IFRS 1 et IAS 41)	Sans impact
Amendements à IAS 37	Contrats déficitaires – Coûts à prendre en compte pour comptabiliser une provision pour contrat déficitaire	01/01/2022	Non applicable	
Nouvelles normes et interprétations d'application ultérieure approuvées par l'Union européenne				
Amendements à IAS 1 et IFRS Practice Statement 2	Informations à fournir sur les méthodes comptables significatives	01/01/2023	Applicable	Pas d'impact financier attendu. Évaluation en cours de l'impact sur l'information à fournir en annexes
IFRS 17	Contrats d'assurance – incluant les amendements IFRS 17	01/01/2023	Non applicable	
IFRS 17 et IFRS 9	Première application d'IFRS 17 et d'IFRS 9 - Informations comparatives	01/01/2023	Non applicable	
Amendements à IAS 8	Définition des estimations comptables	01/01/2023	Applicable	Pas d'impact financier attendu. Évaluation en cours de l'impact sur l'information fournie en annexes
Amendements à IAS 12	Impôts différés relatifs aux actifs et passifs résultant d'une transaction unique	01/01/2023	Applicable	Évaluation en cours
Principales normes, amendements et interprétations approuvés par l'IASB mais non encore approuvés par l'Union européenne				
Amendements à IAS 1	Classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants (L'IASB a provisoirement décidé de différer d'au moins un an l'application de ces amendements)	01/01/2024*	Applicable	Évaluation en cours
Amendement à IFRS 16	Passif de location dans le cadre d'une cession-bail	01/01/2024*	Applicable	Évaluation en cours

*Sous réserves d'approbations de l'Union européenne.

2.2 Utilisation de jugements et d'estimations



Afin de préparer les états financiers conformément aux IFRS, le management a recours à des estimations et des jugements dans le cadre de l'application des méthodes comptables IFRS. Ces jugements et/ou estimations ont une incidence sur les montants d'actif et de passif, les passifs éventuels à la date d'établissement des états financiers, et les montants présentés au titre des produits et des charges de l'exercice.

Ces estimations sont basées sur l'hypothèse de la continuité d'exploitation et sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement. Elles sont évaluées de façon continue sur la base d'une expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement des appréciations de la valeur comptable des éléments d'actif et de passif. Les estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou par suite de nouvelles informations. Les résultats réels pourraient différer sensiblement de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de conditions différentes. L'impact de ces changements d'estimation est comptabilisé au cours de la période, ou sur les périodes ultérieures affectées.

États financiers consolidés de la société DOCTOLIB SAS

Les jugements, les estimations et les hypothèses, élaborés sur la base des informations disponibles à la date d'arrêté des comptes, portent en particulier sur les points suivants :

- évaluation des actifs incorporels issus des regroupements d'entreprise (notes 4.2 Immobilisations incorporelles et 4.1 Goodwill) ;
- activation des frais de développement (note 4.2 Immobilisations incorporelles) ;
- détermination de la charge IFRS 2 résultant de l'attribution de BSPCE et de stock-options (note 4.9 Paiement en actions) ;

- comptabilisation des contrats de location IFRS 16 (note 8 AUTRES INFORMATIONS) avec la détermination du taux d'actualisation ;

- évaluation des engagements postérieurs à l'emploi IAS 19 (note 4.11 Avantages du personnel).

Les hypothèses qui sous-tendent les principales estimations et les jugements sont décrites dans les notes annexes de ces états financiers.

2.3 Réconciliation résultat opérationnel et EBITDA ajusté



La mesure de la performance du Groupe par le management est fondée sur les données financières complémentaires non IFRS du Groupe. À ce titre, le Groupe présente une réconciliation entre le résultat opérationnel IFRS et l'EBITDA ajusté (non GAAP).

L'EBITDA ajusté est un indicateur alternatif de performance au sens de la position AMF n° 2015-12, il correspond au résultat opérationnel retraité des charges d'amortissement et dépréciations, des charges liées aux rémunérations en actions et des charges et produits non courants. En effet, ces charges ne sont pas liées à la performance opérationnelle du Groupe et sont sans incidence directe sur la trésorerie (hormis pour les charges sociales et patronales associées ou en cas de décision par le Groupe de rachat de ses titres).

Les autres charges et produits non courants concernent principalement :

- les éléments de cession d'actifs ;
- les compléments de prix d'acquisition au sens juridique du terme qui compte tenu de conditions de présence dans l'effectif Doctolib des bénéficiaires ne peuvent en IFRS être inclus dans le prix d'acquisition ;
- les honoraires de conseils (juridiques, financiers, fiscaux...) engagés dans le cadre de projets d'acquisition et d'autres coûts liés à des projets exceptionnels.

(Montant en milliers d'€)	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Résultat opérationnel	(163 293)	(61 936)
Charge IFRS 2 (paiements en actions)	33 944	10 977
Charges d'amortissement et dépréciation	25 762	18 812
Autres charges et produits non courants	6 762	291
Autres divergences	0	(560)
EBITDA ajusté - Non GAAP	(96 825)	(32 416)

En 2022, le poste « autres charges et produits non courants » comprend notamment les éléments liés à l'acquisition de Tanker pour 1,9 million d'euros et les éléments liés à l'acquisition de Vettore pour 1,5 million d'euros.

2.4 Présentation du compte de résultat par destination



Le compte de résultat par destination présente les charges opérationnelles en fonction de leur utilisation dans le cycle d'exploitation :

- coût des ventes : coûts liés au support client, des frais d'hébergement du site, et des frais d'envoi de SMS ;
- frais commerciaux et marketing : coûts liés au développement commercial et marketing tels que le coût des forces de vente ou des campagnes média ;
- frais technologie et produits : coûts de recherche et développement de nouveaux produits et de nouvelles fonctionnalités des produits existants ;
- frais généraux et administratifs : il s'agit principalement du coût des fonctions support (ressources humaines, finance, juridique, stratégie, support informatique interne...).

NOTE 3 PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION



Le Groupe applique la norme IFRS 10, « États financiers consolidés ». Cette norme présente un modèle unique de consolidation qui identifie le contrôle comme étant le critère à remplir pour consolider une entité. Un investisseur exerce le contrôle sur une entité détenue, s'il détient le pouvoir sur cette entité, s'il est exposé aux rendements variables de l'entité, ou s'il a des droits sur ces rendements variables en raison de son implication dans cette entité, et s'il a la capacité d'utiliser son pouvoir sur l'entité pour influencer sur le montant de ces rendements.

Les filiales sont les entités contrôlées par le Groupe. Elles sont consolidées à compter de la date à laquelle le Groupe en obtient le contrôle et sont déconsolidées dès la date à laquelle elles cessent d'être contrôlées par le Groupe. Les soldes et opérations intragroupe sont éliminés.

Doctolib contrôle les sociétés Doctolib GmbH, Doctolib Srl, Appocrate et Vettore. Les variations de périmètre (acquisitions et fusions) sont indiquées dans le chapitre 1.3 Événements marquants.

Au 31 décembre 2022, le périmètre du Groupe est le suivant :

Sociétés	Pays	Contrôle du Groupe	Intérêts (en %)
Doctolib SAS	France	Société mère	
Doctolib GmbH	Allemagne	Société Fille	100 %
Doctolib Srl	Italie	Société Fille	100 %
Vettore	Italie	Société Fille	100 %
Appocrate Srl	Italie	Société Fille	100 %

NOTE 4 DÉTAIL DE L'ÉTAT DE SITUATION FINANCIÈRE

4.1 Goodwill

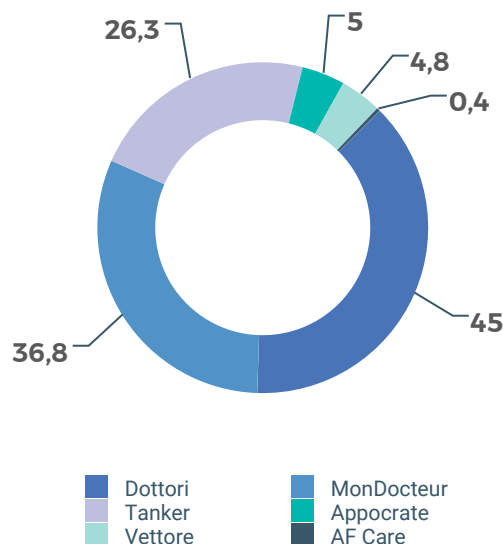
Dans le cadre de son développement, le Groupe a acquis, début 2022, 100 % des titres de la société française Tanker pour un montant de 27,8 millions d'euros. Le Groupe a ensuite fait l'acquisition, en septembre 2022, de 100 % des titres de la société italienne Vettore pour un montant de 5,2 millions d'euros.

Les détails de ces deux opérations sont les suivants :

(Montant en milliers d'€)	Tanker	Vettore
Prix d'acquisition	27 829	5 170
Juste valeur des actifs et passifs acquis	1 515	401
Goodwill	26 314	4 769

Les acquisitions de MonDocteur en juillet 2018, d'AF Care en février 2020, de Dottori et Appocrate en septembre 2021 et de Tanker et Vettore en 2022 se sont traduites par la reconnaissance de *goodwill* représentatifs des avantages économiques futurs attendus des actifs acquis.

Au 31 décembre 2022, le total des *goodwill* reconnus historiquement s'élève à 118,2 millions d'euros :



En millions d'euros

Les *goodwill* dégagés pour les acquisitions de Tanker et Vettore en 2022 sont provisoires au 31 décembre 2022.

Tests de dépréciation



Compte tenu de la nature de ses actifs et de ses activités, la plupart des actifs individuels du Groupe ne génèrent pas d'entrée de trésorerie indépendante de celle des unités génératrices de trésorerie (UGT). La valeur recouvrable est alors généralement déterminée au niveau de l'unité génératrice de trésorerie (UGT) à laquelle ces actifs sont rattachés. Une UGT étant le plus petit groupe identifiable d'actifs qui génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs, le Groupe a identifié une seule UGT au 31 décembre 2022.

Le *goodwill* fait l'objet d'un test de dépréciation dès l'apparition d'indices de perte de valeur et au minimum une fois par an. La nécessité de constater une perte de valeur est appréciée par comparaison entre la valeur comptable des actifs et passifs de l'UGT et sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable d'un actif est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de sortie et sa valeur d'utilité.

Un test de dépréciation a été effectué au 31 décembre 2022 en déterminant la valeur recouvrable sur la base d'un multiple de revenu. Le multiple retenu est celui constaté sur un échantillon de sociétés comparables cotées.

La mise en œuvre de ce test n'a conduit à la comptabilisation d'aucune dépréciation d'actifs.

En outre, aucun changement raisonnablement possible d'une hypothèse clé, sur laquelle la direction a fondé sa détermination de la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie, ne ferait en sorte que la valeur comptable de l'unité excède sa valeur recouvrable.

4.2 Immobilisations incorporelles



Les immobilisations incorporelles comprennent :

- les relations clientèle ;
- les frais de développement ;
- les licences de logiciels.

Les relations clientèle sont évaluées en utilisant la méthode du surprofit et amorties sur une durée de vie représentant l'attrition moyenne constatée sur une base historique.

Conformément à la norme IAS 38, les frais de développement engagés par le Groupe doivent être immobilisés dès lors que les critères suivants sont remplis (comptabilisation en moins des charges de personnel technologie et produits) :

- le Groupe a l'intention et la capacité technique de conduire le projet de développement à son terme ;
- il est probable que les avantages économiques futurs attribuables aux dépenses de développement iront au Groupe ;
- les coûts peuvent être évalués de façon fiable ;
- le Groupe a la capacité d'utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle ;
- le Groupe dispose des ressources nécessaires à l'achèvement du projet.

Les coûts activés correspondent à des salaires et des charges sociales.

Les frais de développement ne répondant pas aux critères ci-dessus et les frais de recherche sont enregistrés au compte de résultat en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Le coût d'acquisition des licences de logiciels est capitalisé sur la base du coût d'acquisition majoré du coût d'installation. Ces coûts sont amortis sur la durée d'utilité estimée des logiciels.

Les immobilisations incorporelles sont amorties selon la méthode linéaire sur leur durée de vie utile estimée et sont présentées ci-après :

- relation clientèle : 7 à 21 ans ;
- marque : 14 ans ;
- frais de développement : 3 à 5 ans (5 ans pour Doctolib Lecteur, 3 ou 4 ans pour tous les autres produits) ;
- licences de logiciels : 1 à 3 ans.

États financiers consolidés de la société DOCTOLIB SAS

Les tableaux ci-après illustrent les mouvements survenus au cours du dernier exercice :

	Marque	Relation clientèle	Frais de développement	Licences de logiciels	Immobilisations en cours	Total
VALEUR BRUTE DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
(Montant en milliers d'€)						
État de la situation financière au 31 décembre 2020	0	9 780	15 752	70	0	25 602
Acquisition		0	6 270	1	257	6 528
Variation de périmètre		1 939	1 351	104		3 393
Cession / Mise au rebut		0	(358)	0		(358)
État de la situation financière au 31 décembre 2021	0	11 719	23 015	174	257	35 165
Acquisition	0	0	9 767	0		9 767
Variation de périmètre	147	488	7 381	27		8 044
Cession / Mise au rebut	0	0	0	0	(114)	(114)
État de la situation financière au 31 décembre 2022	147	12 207	40 164	202	143	52 863
AMORTISSEMENTS						
État de la situation financière au 31 décembre 2020	0	(3 493)	(7 218)	(61)	0	(10 771)
Dotations		(1 446)	(5 573)	(12)		(7 031)
Variation de périmètre			(1 045)	(61)		(1 105)
Cession / Mise au rebut		0	358	0		358
État de la situation financière au 31 décembre 2021	0	(4 939)	(13 477)	(134)	0	(18 549)
Dotations	(3)	(1 599)	(8 220)	(31)		(9 853)
Variation de périmètre	0		(1 866)	(26)		(1 892)
Cession / Mise au rebut	0	0	0	0		0
État de la situation financière au 31 décembre 2022	(3)	(6 538)	(23 563)	(191)	0	(30 295)
VALEURS NETTES COMPTABLES						
Au 31 décembre 2020	0	6 287	8 535	9	0	14 831
Au 31 décembre 2021	0	6 780	9 539	40	257	16 616
Au 31 décembre 2022	145	5 669	16 600	11	143	22 568

Les relations clientèles ont été valorisées dans le cadre de la prise de contrôle de MonDocteur en 2018, Dottori et Appocrate en 2021 ainsi que Vettore en 2022.

Au cours de l'exercice, l'allocation du prix d'acquisition de l'entité Tanker s'est accompagnée d'une réévaluation des frais de développement de la technologie Tanker d'encryptage de bout en bout. Cette évaluation a été menée par la méthode de la redevance et a permis d'estimer cet actif incorporel à 5 483 milliers d'euros.

De même, l'allocation du prix d'acquisition de l'entité Vettore a généré la reconnaissance d'une relation clientèle, d'une marque et de frais de développement pour des montants respectivement de 488 milliers d'euros, 147 milliers d'euros et 32 milliers d'euros.

Le montant total des dépenses de recherche et développement comptabilisées en charges de l'exercice s'élève à 19,0 millions d'euros, dont 9,8 millions d'euros ont été capitalisés au cours de l'exercice. Les projets capitalisés en 2022 portent essentiellement sur les fonctionnalités de Doctolib Médecin et Doctolib Patient.

4.3 Immobilisations corporelles



Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur éventuelles. Les dépenses ultérieures sont incluses dans la valeur comptable de l'actif ou, le cas échéant, comptabilisées comme un actif séparé puisqu'il est probable que les avantages économiques futurs associés à l'actif aillent au Groupe et que le coût de l'actif puisse être mesuré de façon fiable. Tous les frais de réparations et de maintenance sont comptabilisés en charges.

Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire sur les durées d'utilité estimées suivantes :

- installations générales, agencements et aménagements divers : 3 à 10 ans ;
- matériels de bureau et informatique : 1 à 5 ans ;
- mobilier : 3 à 9 ans.

L'amortissement des agencements est cohérent avec la durée des contrats de location correspondants.

Les valeurs résiduelles, la durée d'utilité et les modes d'amortissement des actifs sont revus à chaque clôture annuelle, et modifiés si nécessaire sur une base prospective.

Le tableau ci-après présente les mouvements des immobilisations corporelles au cours du dernier exercice :

	Installation et agencements	Matériel de bureau & informatique	Mobilier	Droit d'utilisation IFRS 16	Divers	Total
VALEUR BRUTES DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
(Montant en milliers d'€)						
État de la situation financière au 31 décembre 2020	9 683	3 822	1 734	57 560	171	72 969
Acquisition	1 028	1 805	498	12 718	1 203	17 252
Cession / Mise au rebut et reclassement		(954)		(75)	(3)	(1 032)
Variation de périmètre	154	150	114	1 539	0	1 957
Modification contractuelle				(222)	0	(222)
État de la situation financière au 31 décembre 2021	10 865	4 823	2 346	71 519	1 371	90 923
Acquisition	2 527	2 484	336	3 970	331	9 648
Cession / Mise au rebut et reclassement	931	(238)	-668	0	(868)	(844)
Variation de périmètre	0	192	-96	89	0	185
Modification contractuelle				(394)	0	(394)
État de la situation financière au 31 décembre 2022	14 322	7 260	1 918	75 183	834	99 518
AMORTISSEMENTS/DÉPRÉCIATIONS						
État de la situation financière au 31 décembre 2020	(1 433)	(1 739)	(415)	(12 728)	(2)	(16 317)
Dotations aux amortissements	(1 021)	(1 244)	(413)	(9 140)	(18)	(11 836)
Dotations aux dépréciations				0		0
Cession / Mise au rebut et reclassement		282	(12)	75		345
Variation de périmètre	(22)	(130)		0		(152)
Modification contractuelle				222		222
État de la situation financière au 31 décembre 2021	(2 475)	(2 831)	(841)	(21 573)	(19)	(27 739)
Dotations aux amortissements	(1 788)	(1 691)	(493)	(11 827)	(39)	(15 838)
Dotations aux dépréciations				0		0
Cession / Mise au rebut et reclassement	104	147	570	0		820
Variation de périmètre		(71)	6	0		(65)
Modification contractuelle				357		357
État de la situation financière au 31 décembre 2022	(4 159)	(4 446)	(757)	(33 043)	(59)	(42 464)
VALEURS NETTES COMPTABLES						
Au 31 décembre 2020	8 250	2 083	1 319	44 832	169	56 653
Au 31 décembre 2021	8 390	1 992	1 505	49 945	1 352	63 184
Au 31 décembre 2022	10 163	2 814	1 161	42 140	775	57 054

Les droits d'utilisation d'actifs correspondent aux contrats de locations d'immeubles de bureau et de véhicules. Ils sont liés à l'application d'IFRS 16 (cf. note 8 AUTRES INFORMATIONS).

4.4 Autres actifs financiers



Les autres actifs financiers du Groupe sont composés de prêts, dépôts, cautionnements, liquidités soumises à restriction et d'un instrument dérivé de couverture de taux.

(Montant en milliers d'€)	AUTRES ACTIFS FINANCIERS
État de la situation financière au 31 décembre 2021	4 707
Augmentation	8 359
Diminution	(809)
État de la situation financière au 31 décembre 2022	12 256

La progression du poste sur l'exercice est liée à la souscription d'un instrument de dérivé de couverture de taux pour 1,5 million d'euros (les informations concernant l'instrument dérivé sont détaillées en note 4.14 Juste valeur des instruments financiers et 8.2 Gestion et évaluation des

risques financiers) ainsi qu'à un dépôt de 6,0 millions d'euros sur un compte séquestre dans le cadre de l'acquisition de Vettore (en garantie des éventuels compléments de prix à payer).

4.5 Créances clients



Les échéances des créances clients varient selon la nature des contrats. Les règlements des praticiens individuels sont réalisés par prélèvement bancaire. Concernant les clients grands comptes (hôpitaux ou centres de soins), les délais de paiement sont compris entre 30 et 90 jours. Les créances clients et comptes rattachés sont initialement comptabilisées à leur prix de transaction au sens d'IFRS 15 lorsque celles-ci ne comportent pas de composante de financement importante.

Le Groupe évalue la dépréciation des créances clients par application de la méthode simplifiée d'IFRS 9 consistant à évaluer les pertes de crédits attendues sur la durée de vie des créances.

Les créances clients se décomposent de la façon suivante :

(Montant en milliers d'€)	31 décembre	
	2022	31 décembre 2021
Clients	4 493	7 764
Clients - facture à établir	229	1 099
Dépréciation des clients	(555)	(82)
Total net des clients	4 167	8 781

En 2021, les créances clients étaient en nette progression du fait d'un surcroît d'activité auprès de clients publics (gestion des prises de rendez-vous de centres de vaccination Covid-19). Suite au règlement de l'essentiel de ces créances et compte tenu d'une moindre activité auprès des centres de vaccination, les créances clients sont en forte baisse.

Les factures à établir (0,2 million d'euros) constituent des droits inconditionnels de l'entité à une contrepartie et ont donc été comptabilisées en créances clients conformément à IFRS 15.

4.6 Autres actifs courants

(Montant en milliers d'€)	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Avances et Acomptes versés	86	86
Créances fiscales	19 867	12 095
Charges constatées d'avance	9 613	6 822
Créances sur cessions d'actifs	44	–
Divers	2 027	1 440
Total Autres actifs courants	31 637	20 443

Le poste divers de 2,0 millions d'euros est constitué de la créance liée à la comptabilisation du produit de subvention en Allemagne pour 0,7 million d'euros et de la créance liée au Ségur du Numérique pour 1,3 million d'euros.

Le poste Créances fiscales comprend pour l'essentiel les éléments suivants :

Créances de TVA

Les créances de TVA s'élèvent à 13,3 millions d'euros, principalement en France et en Allemagne.

Crédit d'impôt recherche (CIR)

Doctolib bénéficie en France des dispositions des articles 244 *quater* B et 49 *septies* F du Code général des impôts relatives au crédit d'impôt recherche (CIR). Ainsi, le poste créances fiscales inclut pour 6,5 millions d'euros de créances de CIR (dont 1 064 milliers d'euros au titre de 2022). Au compte de résultat, le CIR est comptabilisé en diminution des « Frais technologie et produits » au cours de l'année à laquelle se rattachent les dépenses de recherche éligibles.

Sur les procédures de contrôles fiscaux concernant le CIR d'années antérieures déjà perçu et les provisions comptabilisées, se référer à la note 4.13 Provisions et autres passifs.

4.7 Trésorerie et équivalents de trésorerie



Le Groupe classe en trésorerie et équivalents de trésorerie dans l'état de la situation financière et dans le tableau des flux de trésorerie les placements qui satisfont aux conditions d'IAS 7 :

- détention dans le but de faire face aux engagements de trésorerie à court terme ; et
- actifs à court terme à date d'acquisition, très liquides, facilement convertibles en un montant de trésorerie connu et soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

Le Groupe a plusieurs comptes à terme qui satisfont tous aux conditions d'IAS 7 reprises ci-dessus.

La trésorerie positive s'établit comme suit :

(Montant en milliers d'€)	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Comptes bancaires	28 692	44 940
Comptes à terme	170 641	85 166
Total trésorerie et équivalents de trésorerie	199 333	130 105

4.8 Capitaux propres



Instruments de capitaux propres

Le classement d'un instrument financier ou de ses composantes en capitaux propres dépend de l'analyse de ses caractéristiques financières contractuelles. Lorsque l'entité qui a émis l'instrument financier n'a pas l'obligation contractuelle de remettre de la trésorerie ou un autre actif financier au porteur, l'instrument financier est un instrument de capitaux propres.

Frais de transactions sur capitaux propres

Les frais externes directement attribuables aux opérations de capital ou aux instruments de capitaux propres sont comptabilisés, nets d'impôt, en diminution des capitaux propres. Les autres frais sont portés en charges de l'exercice.

4.8.1 Capital social

Au 31 décembre 2022, la Société est constituée sous la forme de société par actions simplifiée.

Le capital social de la Société s'élève au 31 décembre 2022 à 187 669,43 euros divisés en 18 766 943 actions d'une valeur nominale de 0,01 euro chacune, intégralement libérées et réparties en :

- 7 663 568 actions ordinaires ;
- 1 002 500 actions de préférence de catégorie A (« Actions A ») ;
- 2 037 800 actions de préférence de catégorie B (« Actions B ») ;
- 1 309 900 actions de préférence de catégorie B1 (« Actions B1 ») ; 1 249 900 actions de préférence de catégorie C (« Actions C ») ;
- 1 259 960 actions de préférence de catégorie D (« Actions D ») ;
- 1 512 066 actions de préférence de catégorie E (« Actions E ») ;
- 2 072 320 actions de préférence de catégorie F (« Actions F ») ;
- 658 929 actions de préférence de catégorie G (« Actions G »).

Les actions de préférence donnent droit, en plus des droits reconnus aux actions ordinaires à une répartition préférentielle de la contrepartie globale qui résulterait d'une cession, d'une fusion, d'une liquidation ou d'une cession d'actifs; à un droit d'approbation préalable de certaines décisions, à un droit de représentation permanent au Comité de surveillance et à un droit d'information et d'audit. Enfin, les actions de préférence emportent droit à conversion en actions ordinaires. Toutes les modalités et précisions concernant les stipulations communes aux actions de préférence sont mentionnées dans les statuts de la Société, à l'article 11. Sur la base de l'analyse des statuts et du pacte d'actionnaires, les actions de préférence ont été considérées comme des instruments de capitaux propres selon les dispositions d'IAS 32.

Les principaux mouvements sur le capital social et la prime d'émission sont décrits en Note 1.3.

Les actions propres s'élevaient à 144 milliers d'euros au 31 décembre 2021. En 2022, le Groupe a racheté des actions propres pour un montant de 356 milliers d'euros. Les actions propres ont été annulées en 2022 par une réduction de capital de 500 milliers d'euros.

4.8.2 Dividendes versés

La Société n'a versé aucun dividende sur les périodes présentées.

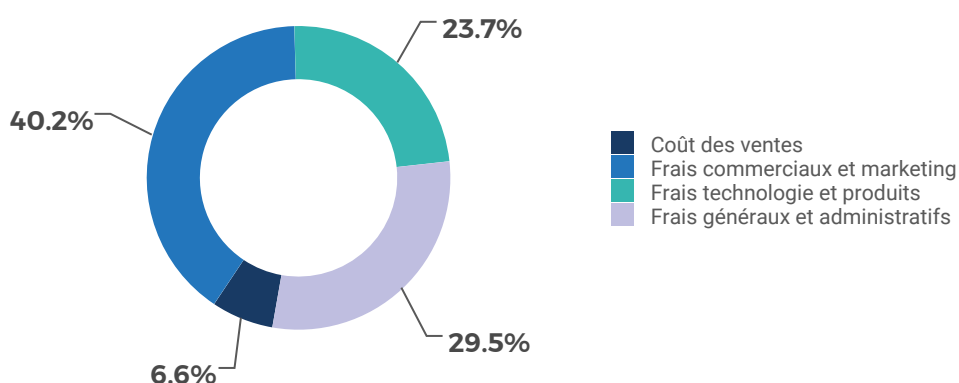
4.9 Paiement en actions



Des BSPCE et des Stock-options de la société Doctolib SAS sont accordés à l'ensemble des salariés du Groupe. L'avantage accordé au titre de ces plans, évalué à la juste valeur au moment de leur attribution, constitue un complément de rémunération. Il est comptabilisé en charges de personnel sur la durée d'acquisition des droits représentatifs de l'avantage consenti en contrepartie des capitaux propres. Le Groupe réexamine à chaque clôture le nombre d'instruments exerçables en prenant en compte les nouvelles attributions et les éventuels départs.

La charge comptabilisée au titre d'IFRS 2 est présentée au compte de résultat consolidé comme suit :

(Montant en milliers d'€)	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Coût des ventes	2 247	118
Frais commerciaux et marketing	13 636	2 316
Frais technologie et produits	8 040	2 464
Frais généraux et administratifs	10 021	6 080
Total charge comptabilisée au titre d'IFRS 2	33 944	10 977



Les plans d'attribution ayant une maturité maximale initiale de moins de 10 ans ont tous été prorogés en date du 8 juin 2022 pour porter leur maturité à 10 ans. Les plans concernés sont les suivants : BSPCE 2015, BSPCE 2015-2, BSPCE 2015-4, BSPCE 2016, SO 2016, SO 2017, SO 2017-2, SO 2017-3, SO 2018-1, SO 2019-1, SO 2020, SO 2020-1 et SO 2020-2. Au 31 décembre 2022, la totalité des plans BSPCE et SO ont une maturité maximale de 10 ans.

La charge de 33,9 millions d'euros comptabilisée au titre d'IFRS 2 inclut notamment l'impact de la prorogation des plans en date du 8 juin 2022 pour un montant de 1,6 million d'euros.

Modalités d'évaluation des BSPCE et des stock-options

La juste valeur des BSPCE et des stock-options a été déterminée à l'aide du modèle de *Black & Scholes*. Les modalités d'évaluation retenues pour estimer leur juste valeur sont précisées ci-après :

- le prix de l'action retenu est déterminé par référence à des valorisations internes ou sur la base de rapports de tiers ;
- le taux sans risque est déterminé à partir de la durée de vie moyenne des instruments ;

- la volatilité a été déterminée sur la base d'un échantillon d'entités comparables à la date de la souscription des instruments et sur une période équivalente à la durée de vie du bon ou de l'option ;
- la maturité a été déterminée par rapport à la durée contractuelle de l'option.

À ce titre, pour 2022, les hypothèses retenues sont les suivantes :

- taux sans risque allant de - 0,20 % à + 2,56 % (en fonction de la maturité). Taux moyen de - 0,40 % en 2021 ;
- volatilité entre 47 % et 55 % sur l'exercice 2022 (30 % en 2021) ;
- maturité allant de 5,5 à 7,0 ans pour les BSPCE et les stock-options. Le Groupe manquant actuellement de recul sur le comportement des bénéficiaires, la maturité a été déterminée en utilisant la méthode de la demi-vie. Cette maturité dite de demi-vie correspond à la période d'acquisition à laquelle s'ajoute la moitié de la période restante avant caducité. Cette méthode permet ainsi de prendre en compte à la fois les personnes privilégiant l'exercice rapide des options et celle préférant attendre la fin de vie de ces dernières.

États financiers consolidés de la société DOCTOLIB SAS

Description des droits à exercice des BSPCE

Date	Type	Nombre de bons émis	Nombre de bons caduques	Nombre de bons exercés	Nombre de bons en circulation	Hypothèses retenues - calcul de la juste valeur selon IFRS 2		Charge 31/12/2022 en €
						Prix de souscription par action en €	Valorisation totale IFRS 2 au 31/12/2022	
11/06/2015	BSPCE 2015-1	180 000	(9 300)	(107 864)	62 836	2,40 €	110 217	0
28/07/2015	BSPCE 2015-2	95 000	(1 200)	(37 044)	56 756	2,40 €	59 285	0
23/03/2016	BSPCE 2015-4	165 900	(31 400)	(89 126)	45 374	6,87 €	279 564	9 167
28/10/2016	BSPCE 2016	20 300	(3 000)	(6 150)	11 150	6,87 €	34 603	1 568
16/06/2017	BSPCE 2016-2	100 100	(6 100)	(23 219)	70 781	9,92 €	287 890	19 052
29/09/2017	BSPCE 2016-2	47 500	(6 000)	(6 299)	35 201	9,92 €	125 271	8 279
13/10/2017	BSPCE 2017	239 500	0	(31 439)	208 061	9,92 €	916 626	4 508
16/10/2017	BSPCE 2017	20 000	0	(10 000)	10 000	9,92 €	76 375	390
14/12/2017	BSPCE 2017-2	36 900	(6 900)	(8 467)	21 533	20,04 €	227 810	2 063
23/07/2018	BSPCE 2017-3	60 650	(7 723)	(16 040)	36 887	28,23 €	578 732	(1 754)
27/09/2018	BSPCE 2018-1	49 200	(7 150)	(7 153)	34 897	28,23 €	452 296	(11 345)
11/02/2019	BSPCE 2018-1	37 600	(3 800)	(1 880)	31 920	28,23 €	364 301	19 263
29/07/2019	BSPCE 2019-1-A	41 700	(8 425)	(3 609)	29 666	59,64 €	670 917	(31 683)
03/10/2019	BSPCE 2019-1-A	1 600	0	0	1 600	59,64 €	33 972	3 775
04/11/2019	BSPCE 2019-1-A	16 200	0	0	16 200	59,64 €	350 046	41 710
24/01/2020	BSPCE 2019-1-A	61 400	(5 761)	(4 735)	50 904	59,64 €	1 198 394	127 125
18/02/2020	BSPCE 2019-1-A	3 500	(2 250)	0	1 250	59,64 €	74 976	11 134
29/07/2019	BSPCE 2019-1-B	4 000	0	0	4 000	59,64 €	85 875	8 120
03/10/2019	BSPCE 2019-1-B	2 500	0	0	2 500	59,64 €	53 082	5 899
23/03/2020	BSPCE 2020	95 824	(95 824)	0	0	94,59 €	0	0
22/07/2020	BSPCE 2020	282 129	(7 700)	(800)	273 629	94,59 €	9 264 395	1 751 531
21/10/2020	BSPCE 2020	111 574	(3 062)	(650)	107 862	94,59 €	3 624 462	821 118
22/01/2021	BSPCE 2020	45 900	(9 874)	(3 239)	32 787	94,59 €	953 751	160 372
04/05/2021	BSPCE 2020-1	27 161	(750)	(250)	26 161	170,91 €	1 284 317	469 607
09/07/2021	BSPCE 2020-2	82 300	(13 600)	(832)	67 868	170,91 €	3 331 337	1 311 417
03/09/2021	BSPCE 2020-2	51 000	0	0	51 000	170,91 €	2 461 785	1 147 186
11/01/2022	BSPCE 2022	299 680	(39 200)	0	260 480	170,91 €	19 479 248	10 273 629
28/04/2022	BSPCE 2022-1	33 226	(2 250)	0	30 976	273,17 €	4 067 390	1 495 560
31/05/2022	BSPCE 2022-1	8 200	0	0	8 200	273,17 €	1 076 724	343 012
13/05/2022	BSPCE 2022-MGT	32 000	0	0	32 000	273,17 €	4 336 733	1 497 339
21/07/2022	BSPCE 2022-2	67 820	(2 980)	0	64 840	218,54 €	7 230 535	1 755 279
18/10/2022	BSPCE 2023	72 690	(600)	0	72 090	218,54 €	8 428 306	928 829
TOTAL		2 393 054	(274 849)	(358 796)	1 759 409	- €	71 519 215	22 172 150

Les droits à exercice sont acquis selon les modalités suivantes pour l'ensemble des plans BSPCE :

- 1/4 des bons attribués au bénéficiaire, à partir d'un an à compter de la date de leur souscription ;
- puis 1/8 des bons attribués au bénéficiaire, tous les six mois, pour atteindre 100 % à partir de quatre ans à compter de la date de leur souscription.

Dans le cas d'une cession ou en cas de cotation de tout ou partie des actions sur un marché boursier réglementé, les bons pourront être exercés de façon anticipée par le bénéficiaire, par le biais d'une notification irrévocable, au plus tard

immédiatement avant la réalisation de la cession ou de la cotation, annoncée par Doctolib au plus tard quinze jours avant ladite réalisation. Les plans BSPCE 2019-1-B, BSPCE 2020, BSPCE 2020-1, BSPCE 2020-2, BSPCE 2022, BSPCE 2022-1, BSPCE 2022-MGT, BSPCE 2022-2 et BSPCE 2023 ne bénéficient pas de cette possibilité.

Les bons devenus exerçables devront être exercés en totalité et en une seule fois, à compter du début de la période d'exercice du plan jusqu'à la date limite fixée par celui-ci. À défaut d'exercice et passé la durée d'attribution, les bons deviennent caducs.

Description des droits à exercice des SO

Date	Type	Nombre de bons émis	Nombre de bons caduques	Nombre de bons exercés	Nombre de bons en circulation	Hypothèses retenues - calcul de la juste valeur selon IFRS 2		Charge 31/12/2022 en €
						Prix de souscription par action en €	Valorisation totale IFRS 2 au 31/12/2022	
29/06/2016	SO 2016	67 500	(25 400)	(42 100)	0	6,87 €	84 733	3 282
16/06/2017	SO 2017	1 500	0	-1 145	355	9,92 €	4 560	270
14/12/2017	SO 2017-2	24 500	(13 900)	(4 115)	6 485	20,04 €	68 147	3 907
14/05/2018	SO 2017-2	11 000	-3 000	-6 173	1 827	20,04 €	50 911	-2 892
23/07/2018	SO 2017-3	3 000	0	0	3 000	28,23 €	26 727	2 752
27/09/2018	SO 2018-1	23 000	(3 538)	(2 028)	17 434	28,23 €	177 138	9 210
12/11/2018	SO 2018-1	8 900	(200)	(600)	8 100	28,23 €	78 470	9 305
11/02/2019	SO 2018-1	21 300	(1 713)	(591)	18 996	28,23 €	176 334	24 729
29/07/2019	SO 2019-1	10 100	(5 125)	(980)	3 995	59,64 €	102 860	(28 823)
03/10/2019	SO 2019-1	14 400	(2 175)	(3 725)	8 500	59,64 €	253 843	84 206
24/01/2020	SO 2019-1	14 000	-800	-50	13 150	59,64 €	280 842	71 699
17/02/2020	SO 2019-1	800	0	0	800	59,64 €	16 996	5 006
23/03/2020	SO 2020	2 000	0	0	2 000	94,59 €	74 495	25 304
22/07/2020	SO 2020	27 000	(3 230)	(1 326)	22 444	94,59 €	871 140	279 781
21/10/2020	SO 2020	3 000	0	0	3 000	94,59 €	109 424	41 773
22/01/2021	SO 2020	20 400	(2 980)	(851)	16 569	94,59 €	565 244	202 277
04/05/2021	SO 2020-1	3 500	0	0	3 500	170,91 €	209 948	95 221
09/07/2021	SO 2020-2	28 800	(3 375)	0	25 425	170,91 €	1 513 438	698 139
09/07/2021	SO 2020-2	1 500	0	0	1 500	170,91 €	89 288	42 754
03/09/2021	SO 2020-2	70 500	0	0	70 500	170,91 €	4 162 525	2 035 625
11/01/2022	SO 2022 (Germany)	57 920	(12 340)	0	45 580	170,91 €	3 408 569	1 797 727
11/01/2022	SO 2022 (Italy)	36 660	(10 040)	0	26 620	170,91 €	1 990 928	1 050 012
28/04/2022	SO 2022-1 (Germany)	28 108	(2 800)	0	25 308	273,17 €	3 323 138	1 221 902
28/04/2022	SO 2022-1 (Italy)	15 292	-240	0	15 052	273,17 €	2 007 959	738 317
21/07/2022	SO 2022-2 (Germany)	32 340	-1 880	0	30 460	218,54 €	3 396 701	824 580
21/07/2022	SO 2022-2 (Italy)	5 880	-480	0	5 400	218,54 €	602 173	146 183
21/07/2022	SO 2022-2-A	60 000	0	0	60 000	170,91 €	7 499 466	1 828 336
18/10/2022	SO 2023 (Italy)	13 600	-300	0	13 300	218,54 €	1 552 368	171 076
18/10/2022	SO 2023 (Germany)	31 020	-720	0	30 300	218,54 €	3 536 597	389 745
TOTAL		637 520	(94 236)	(63 684)	479 600	- €	36 234 962	11 771 403

Chaque option donne droit à la souscription d'une action ordinaire. Les options sont attribuées par décision du Président de Doctolib.

Les droits à exercice de ces options sont acquis selon les modalités suivantes :

- 1/4 des bons attribués au bénéficiaire, à partir d'un an à compter de la date de leur souscription ;
- puis 1/8 des bons attribués au bénéficiaire, tous les six mois, pour atteindre 100 % à partir de quatre ans à compter de la date de leur souscription.

Les options devenues exerçables devront être exercées en totalité et en une seule fois, à compter du début de la période d'exercice du plan jusqu'à la date limite fixée par celui-ci. À défaut d'exercice et passé la durée d'attribution, les bons deviennent caducs.

Informations diverses communes aux BSPCE et SO

Les BSPCE et SO sont soumis à une condition de présence. Ils ne sont pas soumis à des conditions de performance hormis le plan BSPCE 2022 MGT qui est soumis à des conditions de performance en plus des conditions de présence.

Ces plans sont qualifiés d'*equity settled*. Doctolib n'a pas d'engagement de rachat de ces instruments auprès de ses salariés.

Entre 2015 et 2022, une partie des instruments successivement émis (BSPCE et SO) est devenue caduque, pour un total de 369 085 instruments.

États financiers consolidés de la société DOCTOLIB SAS

Le tableau ci-dessous détaille l'évolution des instruments en circulation durant l'exercice :

	31/12/2022	
	Nombre d'instruments	Moyenne pondérée du prix d'exercice (en euros)
En circulation au début d'année	1 664 172	65,7
Attribuées durant l'année	794 436	199,3
Annulées durant l'année	-118 875	156,7
Exercées durant l'année	-100 724	20,8
Expirées durant l'année	0	
En circulation en fin de période	2 239 009	110,3

4.10 Dettes financières courantes et non courantes

Les échéances des dettes financières s'analysent comme suit au cours des exercices présentés :

DETTE FINANCIÈRES COURANTES ET NON COURANTES (Montant en milliers d'€)	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Avances remboursables	3 003	4 417
Emprunts auprès des établissements de crédits	100 435	24 836
Emprunts et dettes financières non courants	103 438	29 253
Dettes de location	41 953	51 662
Dettes financières non courantes	145 391	80 915
Avances remboursables	2 448	2 714
Emprunts auprès des établissements de crédits	1 740	6 456
Emprunts et dettes financières courants	4 188	9 170
Dettes de location	13 198	14 158
Dettes financières courantes	17 386	23 328
Total dettes financières	162 777	104 243

Les échéances en valeur de remboursement (principal et intérêts) se présentent comme suit :

DETTE FINANCIÈRES COURANTES ET NON COURANTES EN VALEUR DE REMBOURSEMENT (Montant en milliers d'€)	31 décembre 2022			
	Total	Part à moins d'un an	De 1 à 5 ans	Supérieur à 5 ans
Avances remboursables	5 713	2 590	3 123	0
Emprunts auprès des établissements de crédits	114 572	4 537	110 035	0
Dettes de location	57 255	13 732	34 013	9 509
Total Dettes Financières	177 540	20 859	147 171	9 509

DETTE FINANCIÈRES COURANTES ET NON COURANTES EN VALEUR DE REMBOURSEMENT (Montant en milliers d'€)	31 décembre 2021			
	Total	Part à moins d'un an	De 1 à 5 ans	Supérieur à 5 ans
Avances remboursables	7 565	2 928	4 637	0
Emprunts auprès des établissements de crédit	32 393	6 802	25 591	0
Dettes de location	68 713	14 845	36 613	17 256
Total Dettes Financières	108 671	24 575	66 841	17 256

Les échéances des intérêts courus non échus se présentent comme suit :

(Montants en milliers d'€)	31 décembre 2022			
	Total	Part à moins d'un an	De 1 à 5 ans	Supérieur à 5 ans
Emprunts auprès des établissements de crédit	814	814	0	0
Dettes de location	132	132	0	0
Avances remboursables	0	0	0	0
Total intérêts courus	946	946	0	0

(Montants en milliers d'€)	31 décembre 2021			
	Total	Part à moins d'un an	De 1 à 5 ans	Supérieur à 5 ans
Emprunts auprès des établissements de crédit	88	88	0	0
Dettes de location	1391	1391	0	0
Avances remboursables	0	0	0	0
Total intérêts courus	1479	1479	0	0

La variation des dettes financières (hors intérêts courus non échus) est présentée comme suit :

(Montant en milliers d'€)	31/12/2021	Variation de périmètre	Trésorerie encaissée	Trésorerie décaissée	Autres	31/12/2022
Emprunts auprès des établissements de crédit	31 205	4 489	96 347	(32 637)	1 958	101 361
Avances remboursables	7 131	0	0	(1 724)	44	5 451
Dettes de locations	64 429	89	0	(13 462)	3 965	55 020
Total	102 764	4 577	96 347	(47 823)	5 967	161 832

(Montant en milliers d'€)	31/12/2020	Trésorerie encaissée	Trésorerie décaissée	Reclassement des sales & leaseback en dettes de location		Autres	31/12/2021
Emprunts auprès des établissements de crédit	34 339	0	(3 711)	(513)	576	31 205	
Avances remboursables	8 263	54	(1 237)	0	51	7 131	
Dettes de locations	56 153	0	(5 982)	513	14 258	64 429	
Total	98 755	54	(10 929)	0	14 885	102 764	

La colonne Autres comprend des impacts non cash (nouveaux contrats et modifications de contrats pour les dettes de location, dette actuarielle liée à l'instrument de couverture de taux, modification des échéanciers contractuels et étalement des frais d'emprunt par application d'IFRS 9).

4.10.1 Dettes auprès d'établissements de crédit

Le Groupe emprunte uniquement en euros et n'est pas soumis à un risque de change sur ces emprunts.

Les principales variations de la période des dettes auprès des établissements de crédit sont constituées des éléments suivants.

Nouveaux emprunts et remboursement d'emprunts historiques

Le Groupe a souscrit un emprunt ferme d'un montant de 100 millions d'euros, sur une durée de cinq ans à remboursement *in fine*. Le taux d'intérêt annuel est variable : EURIBOR + 2 %. Les frais de transaction liés à la mise en place de ce financement s'élèvent à 3,9 millions d'euros et seront comptabilisés en charges financières sur la durée de l'emprunt

conformément à IFRS 9. Le Groupe a mis en place un instrument dérivé de taux pour se prémunir de la hausse du taux Euribor conformément à la clause de couverture présente dans le contrat de dette (cf 8.2 Gestion et évaluation des risques financiers).

Cet emprunt s'accompagne de covenants dont deux peuvent générer un remboursement anticipé obligatoire partiel s'ils ne sont pas respectés :

- ratio « Total dettes financières/Revenu annuel récurrent » inférieur à 1,85x en 2022, 1,33x en 2023 et 1x au-delà. Cette clause s'applique tous les semestres, le 30 juin et le 31 décembre jusqu'au remboursement de l'emprunt. À noter que le « Revenu annuel récurrent » est un indicateur non GAAP suivi par le Groupe ;
- montant de la trésorerie du Groupe supérieur à 100 millions d'euros.

Au 31 décembre 2022, ces covenants sont respectés (Total dettes financières/Revenu annuel récurrent) = 0,70; montant de la trésorerie du Groupe à 199,3 millions d'euros.

États financiers consolidés de la société DOCTOLIB SAS

Cet emprunt a notamment été utilisé pour le remboursement intégral de l'emprunt Société Générale (13 millions d'euros) et le remboursement intégral des PGE (prêts garantis par l'État) pour 13 millions d'euros.

Par ailleurs, le Groupe a également souscrit une facilité d'emprunt d'un montant de 100 millions d'euros en avril 2022, dont les conditions sont similaires à celles de l'emprunt ferme (taux d'intérêt variable EURIBOR + marge annuelle de 2 %). Les frais de non-utilisation s'élèvent à 40 % de la marge annuelle de 2 %. Au 31 décembre 2022, le Groupe n'a tiré aucun montant sur cette facilité d'emprunt.

4.10.2 Avances remboursables et subventions



Conformément à la norme IAS 20, le bénéfice d'un emprunt public à un taux d'intérêt inférieur à celui du marché est traité comme une subvention publique.

Ainsi, les prêts à taux zéro ainsi que les avances conditionnées octroyées à faible taux d'intérêt sont retraités selon les règles suivantes :

- les prêts à taux zéro et avances conditionnées accordées ont été comptabilisés et évalués selon les dispositions d'IFRS 9. En conséquence, le Groupe enregistre la dette correspondant à leur juste valeur, c'est-à-dire avec une décote (correspondant au différentiel de taux, actualisé au taux du marché), de manière à ramener son taux d'intérêt effectif (TIE) à celui d'une dette normale ;
- le bénéfice du taux d'intérêt inférieur à celui du marché (correspondant à la « décote ») a été évalué en tant que différence entre la valeur comptable initiale de l'emprunt déterminée selon IFRS 9 et les produits perçus. Le bénéfice identifié est traité comme une subvention publique. Cette subvention est comptabilisée en résultat au rythme des dépenses engagées par le Groupe et qui sont l'objet de cette subvention.

ÉVOLUTION DES

AVANCES

REMBOURSABLES ET
DES SUBVENTIONS

	PTZI 800K€	PTZI 1M€	CIN BPI avance	Prêt innovation 2016	Prêt innovation 2018 S1	Prêt innovation 2018 S2	Prêt BPI / Coface	Financement des créances CIR / CICE	Cautions	Total
(Montant en milliers d'€)										
Au 31 décembre 2020	565	897	328	375	2 000	2 500	254	1 254	90	8 263
(+) Encaissement	0	0	0	0	0	0	0	0	54	54
(-) Remboursement	(160)	(250)	0	(100)	(400)	(250)	(77)	0	0	(1 237)
Subventions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Charges financières	18	32	1	0	0	0	0	0	0	51
(+/-) Autres mouvements		0	0	0	0	0	0	0	0	0
Au 31 décembre 2021	422	678	330	275	1 600	2 250	177	1 254	144	7 131
(+) Encaissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
(-) Remboursement	(120)	(150)	(17)	(75)	(300)	(375)	0	(598)	(90)	(1 724)
Subventions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Charges financières	12	31	1	0	0	0	0	0	0	44
(+/-) Autres mouvements	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Au 31 décembre 2022	314	560	315	200	1 300	1 875	177	657	54	5 451

4.11 Avantages du personnel



Avantages à court terme et régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à cotisations définies

Le Groupe comptabilise en charges de personnel le montant des avantages à court terme, ainsi que les cotisations à payer au titre des régimes de retraite généraux et obligatoires. N'étant pas engagé au-delà de ces cotisations, le Groupe ne constate aucune provision au titre de ces régimes.

Régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies

Les régimes de retraite, les indemnités assimilées et autres avantages sociaux qui sont analysés comme des régimes à prestations définies (régime dans lequel le Groupe s'engage à garantir un montant ou un niveau de prestation défini) sont comptabilisés au bilan sur la base d'une évaluation actuarielle des engagements à la date de clôture.

Cette évaluation repose sur l'utilisation de la méthode des unités de crédit projetées, prenant en compte la rotation du personnel et des probabilités de mortalité. Les éventuels écarts actuariels sont comptabilisés dans les capitaux propres, en « autres éléments du résultat global ».

Description des engagements

Les engagements envers le personnel sont constitués de la provision pour indemnités de fin de carrière, évaluées sur la base des dispositions prévues par la convention collective applicable, à savoir, pour les salariés de Doctolib SAS, la Convention collective nationale des Bureaux d'études techniques (NAF 6201Z). Après avoir analysé la décision de l'IFRS IC sur l'interprétation d'IAS 19 publiée en mai 2021, le Groupe a conclu que celle-ci était non applicable compte tenu de la convention collective.

Il n'existe pas d'engagement auprès des salariés allemands. En Italie, les impacts de ces engagements sont inclus dans la

détermination des impacts de paie et figurent à ce titre dans les comptes sociaux des sociétés italiennes. Pour les sociétés Appocrate et Vettore, un écart non significatif entre la méthodologie locale et IAS 19 a été estimé et aucun retraitement complémentaire n'a été enregistré. Les avantages du personnel comptabilisés en dette au 31 décembre 2022 auprès des salariés italiens de ces deux entités s'élèvent à 0,1 million d'euros. Les impacts de ces engagements pour la société italienne Doctolib Srl ont été réalisés conformément à IAS 19.

Hypothèses actuarielles

FRANCE

HYPOTHÈSES ACTUARIELLES	31/12/2022	31/12/2021
Âge de départ à la retraite	Départ volontaire à 65 ans	Départ volontaire à 65 ans
Conventions collectives	Bureaux d'études techniques (NAF 6201Z)	Bureaux d'études techniques (NAF 6201Z)
Taux d'actualisation	3,70 %	1,25 %
Table de mortalité	INSEE 2014-2016	INSEE 2014-2016
Taux de revalorisation des salaires	4 ou 7 % selon les populations jusqu'en 2027 3 % pour l'ensemble des salariés à partir de 2028	2,7% (cadres) et 2,2% (non cadres)
Taux de turn-over	20,8 % dégressif	8% dégressif
Taux de charges sociales	45 %	45 %

ITALIE

HYPOTHÈSES ACTUARIELLES	31/12/2022
Âge de départ à la retraite	Départ volontaire à 65 ans
Taux d'actualisation	3,70 %
Table de mortalité	ISTAT 2016
Taux de revalorisation des salaires	4 ou 7% selon les populations jusqu'en 2027 3% pour l'ensemble des salariés à partir de 2028

États financiers consolidés de la société DOCTOLIB SAS

Détail et évolution des engagements

ENGAGEMENTS ENVERS LE PERSONNEL

(Montant en milliers d'€)	Indemnités de départ en retraite
Au 31 décembre 2021	2 914
Reclassement et variation de périmètre	162
Coûts des services passés	1481
Coûts financiers	53
Prestations payées	(180)
Réévaluation du passif au titre des régimes à prestations définie	(1729)
Au 31 décembre 2022	2 701

Une augmentation ou une diminution de 0,25 point du taux d'actualisation entraînerait respectivement une diminution de la provision pour retraite du Groupe de 115 milliers d'euros ou une augmentation de 124 milliers d'euros dont la contrepartie serait comptabilisée en capitaux propres.

4.12 Dettes fournisseurs

(Montant en milliers d'€)	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Dettes fournisseurs	9 152	8 216
Factures non parvenues	10 634	8 969
Total dettes fournisseurs	19 786	17 185

Sur les dettes fournisseurs, aucune actualisation n'a été pratiquée dans la mesure où les montants ne représentaient pas d'échéance supérieure à un an au 31 décembre 2022.

4.13 Provisions et autres passifs



Une provision est comptabilisée lorsque le Groupe a une obligation envers un tiers résultant d'un événement passé, et lorsqu'il est probable qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, et que les sorties futures de liquidités peuvent être estimées de manière fiable.

Le montant comptabilisé en provision est l'estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation, actualisée si nécessaire à la date de clôture. Les provisions pour risques comprennent des provisions relatives à des litiges en cours. Le montant des provisions correspond à l'estimation la plus probable du risque.

Provisions et autres passifs courants

(Montant en milliers d'€)	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Produits constatés d'avance	12 532	6 075
Dettes sociales	23 190	16 053
Dettes fiscales	15 172	9 799
Autres dettes et provisions	842	3 707
Total provisions et autres passifs courants	51 736	35 634

Les produits constatés d'avance comprennent principalement:

- des passifs de contrat au titre des paiements reçus de clients pour des obligations de prestation non remplies à la clôture, à hauteur de 9,4 millions d'euros. Cette forte progression reflète le déploiement et le succès de la facturation annuelle (*annual billing*), qui séduit un nombre grandissant de praticiens ;

- des produits de subvention dont la reconnaissance a été différée en fonction du rythme d'avancement des projets concernés, pour 2,1 millions d'euros au 31 décembre 2022 (1,1 million d'euros en 2021).

Les dettes fiscales sont principalement composées des dettes de TVA qui s'élèvent à 11,8 millions d'euros.

La ligne « Autres dettes et provisions » inclut pour 0,7 million d'euros de provisions courantes (détaillées ci-dessous).

(Montant en milliers d'€)	Solde au 1er janvier 2022	Dotations	Reprises*	Reclassement	Variation de périmètre	Solde au 31 Décembre 2022
Provisions pour litiges et autres	707	180	(423)	198		665
Total provisions courantes	707	180	(423)	198		665

* Les 423 milliers d'euros correspondent à des reprises de provisions utilisées.

Provisions et autres passifs non courants

(Montant en milliers d'€)	Solde au 1er janvier 2022	Dotations	Reprises*	Reclassement	Variation de périmètre	Solde au 31 Décembre 2022
Provisions pour litiges et autres	742	660	—	(198)		1 204
Provisions pour impôts	2 080	40	(485)	—		1 635
Autres passifs non courants	61	—	—	(61)	0	0
Total provisions et autres passifs non courants	2 883	700	(485)	(259)	0	2 839

* Les 485 milliers d'euros correspondent à des reprises de provisions utilisées.

Le Groupe avait provisionné un montant de 950 milliers d'euros au cours de l'exercice 2020 suite à un contrôle fiscal en France sur le CIR 2015-2016 et une procédure contentieuse sur le CIR 2017. Une perte de 485 milliers d'euros a été comptabilisée au premier semestre 2022 suite au contrôle fiscal sur le CIR 2015-2016. La provision résiduelle s'élève à 465 milliers d'euros et ne concerne plus que le CIR 2017.

En 2021, pour les mêmes motifs de rejet par l'administration fiscale des CIR 2015 et 2016, une provision complémentaire de 1 130 milliers d'euros a été comptabilisée au titre des CIR 2018 et 2019.

En 2021 et 2022, le CIR porte principalement sur les développements réalisés sur le produit Doctolib Médecin et n'est donc pas concerné par l'objet des contestations passées.

Ainsi, la provision résiduelle pour CIR s'élève au total à 1,6 million d'euros.

Conformément à IAS 37, la Société a comptabilisé des provisions concernant les coûts de remise en état sur les principaux locaux. Ces provisions s'élèvent à 1,4 million d'euros au 31 décembre 2022 et sont classées en Provisions pour litiges et autres (1,2 million d'euros part non courante et 0,2 million d'euros part courante).

Le reste des provisions courantes (0,5 million d'euros) est constitué de provisions pour litiges (RH, fournisseurs et clients).

4.14 Juste valeur des instruments financiers



Les passifs financiers sont classés en deux catégories et comprennent :

- les emprunts au coût amorti ;
- les passifs financiers comptabilisés à la juste valeur par le compte de résultat.

Passifs financiers comptabilisés au coût amorti

Les emprunts et autres passifs financiers sont comptabilisés au coût amorti, calculé à l'aide du taux d'intérêt effectif. La fraction à moins d'un an des dettes financières est présentée en « dettes financières courantes ».

Instrument dérivé

Le Groupe détient un instrument dérivé optionnel pour couvrir son risque de taux. Le dérivé est enregistré à sa juste valeur au bilan.

L'option n'est pas qualifiée en comptabilité de couverture, les variations de juste valeur du dérivé sont comptabilisées en compte de résultat.

Hiérarchie des justes valeurs

La norme IFRS 13 « Évaluation à la juste valeur » établit une hiérarchie des justes valeurs et distingue trois niveaux :

- niveau 1 : juste valeur fondée sur les cours de marchés actifs pour le même instrument (sans modification ni reconditionnement) ;
- niveau 2 : juste valeur fondée sur les cours de marchés actifs pour des actifs ou passifs semblables et les techniques de valorisation dont toutes les données importantes sont fondées sur des informations de marché observables ;
- niveau 3 : juste valeur fondée sur les techniques de valorisation dont les données importantes ne sont pas toutes fondées sur des informations de marché observables.

La trésorerie et équivalents de trésorerie sont évalués à la juste valeur de niveau 1.

La juste valeur des créances clients et des dettes fournisseurs est assimilée à leur valeur au bilan, compte tenu des échéances très courtes de paiement de ces créances. Il en est de même pour les autres créances et les autres dettes courantes.

Le modèle de valorisation utilisé pour l'option de taux est un modèle de Black 76 standard. La volatilité utilisée, les taux projetés et la courbe d'actualisation en paramètre de ce modèle sont calibrés d'après des instruments cotés sur le marché (hiérarchie de niveau 2).

Les actifs et passifs du Groupe sont évalués de la manière suivante pour chaque année en fonction des catégories d'évaluation définies par IFRS 9 :

(Montant en milliers d'€)	31 décembre 2022		Valeur - état de situation financière selon IFRS 9		
	Valeur État de Situation financière	Juste valeur	Juste valeur par le compte de résultat	Actifs financiers au coût amorti	Dettes au coût amorti
Rubriques au bilan					
Actifs financiers non courants	12 256	12 256	1 462	10 794	0
Clients	4 167	4 167	0	4 167	0
Autres actifs courants	31 637	31 637	0	31 637	0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	199 333	199 333	199 333	0	0
Total des rubriques relevant d'un poste d'actif	247 393	247 393	200 795	46 598	0
Dettes financières non courantes	103 438	103 438	0	0	103 438
Dettes locations long terme non courantes	41 953	41 953	0	0	41 953
Dettes financières courantes	4 188	4 188	0	0	4 188
Dettes fournisseurs	19 786	19 786	0	0	19 786
Dettes locations courantes	13 198	13 198	0	0	13 198
Autres passifs courants	51 736	51 736	0	0	51 736
Total des rubriques relevant d'un poste de passif	234 300	234 300	0	0	234 300

(Montant en milliers d'€)	31 décembre 2021		Valeur - état de situation financière selon IFRS 9		
	Valeur État de Situation financière	Juste valeur	Juste valeur par le compte de résultat	Actifs financiers au coût amorti	Dettes au coût amorti
Rubriques au bilan					
Autres actifs non courants	4 707	4 707	0	4 707	
Clients	8 781	8 781	0	8 781	
Actifs financiers courants	20 443	20 443	0	20 443	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	130 105	130 105	130 105	0	
Total des rubriques relevant d'un poste d'actif	164 035	164 035	130 105	33 930	
Dettes financières non courantes	29 253	29 253	0		29 253
Dettes locations long terme non courantes	51 662	51 662	0		51 662
Dettes financières courantes	9 170	9 170	0		9 170
Dettes fournisseurs	17 185	17 185	0		17 185
Dettes locations courantes	14 158	14 158	0		14 158
Autres passifs courants	35 634	35 634	0		35 634
Total des rubriques relevant d'un poste de passif	157 062	157 062	0		157 062

NOTE 5 INFORMATIONS SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

5.1 Chiffre d'affaires



Les principales solutions proposées par Doctolib aux professionnels de santé sont les suivantes :

- un service SaaS d'optimisation et de gestion des rendez-vous: Doctolib Patient et ses déclinaisons spécialisées (Doctolib Hôpital pour les hôpitaux et les centres de santé, Doctolib Vaccination pour les centres de vaccination). Facturation sur la base d'un abonnement mensuel ou annuel à prix fixe ;
- un service SaaS de téléconsultation: Doctolib Téléconsultation. Facturation sur la base d'un abonnement mensuel à prix fixe à laquelle s'ajoute une commission variable au titre de la gestion des règlements des téléconsultations. Ce service est réservé aux abonnés de Doctolib Patient ;
- un service SaaS de gestion du cabinet médical: Doctolib Médecin. Facturation sur la base d'un abonnement mensuel à prix fixe. Ce service est également réservé aux abonnés de Doctolib Patient ;
- la location de terminaux de carte Vitale mobile : Doctolib Lecteur.

Le Groupe analyse chaque contrat au regard de la norme IFRS 15. Le Groupe identifie les différentes prestations promises et détermine si elles sont distinctes à l'intérieur du contrat. Lorsqu'une ou plusieurs obligations de performance sont identifiées, le Groupe répartit le prix de transaction entre les différentes obligations de performance, en tenant compte des éventuelles contreparties variables.

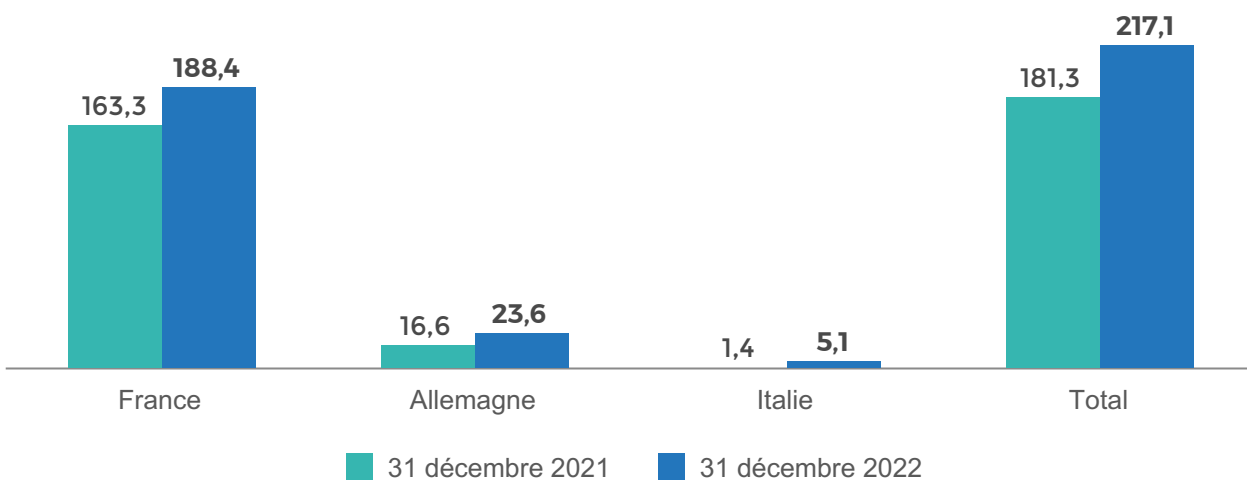
Les revenus des abonnements qui représentent la quasi-totalité du revenu génér, sont comptabilisés au fur et à mesure que les services sont fournis.

Après de certains clients grands comptes (principalement des hôpitaux), Doctolib est amené à encourir des coûts de mise en place de sa solution, correspondant à la configuration approfondie du logiciel Doctolib, canal de la prestation SaaS fournie sur la durée du contrat. Cette prestation de configuration complexe que seul Doctolib peut réaliser n'est pas considérée comme une obligation de performance distincte dans la mesure où les clients ne peuvent pas tirer parti de ce service de façon isolée.

Ces coûts sont facturés aux établissements hospitaliers sur la base d'un prix forfaitaire fixé lors d'appel d'offres. Ce revenu est différé en fonction de la date de mise à disposition du service SaaS et est reconnu de façon linéaire sur la durée du contrat.

Les coûts directement rattachés à la mise en place de la solution sont également reconnus de façon linéaire sur la durée du contrat.

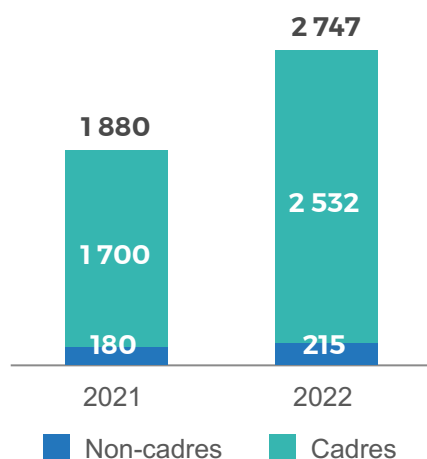
Voici la répartition du chiffre d'affaires par pays :



Montant en millions d'euros

5.2 Effectifs et masse salariale

Les effectifs moyens du Groupe au cours des deux derniers exercices sont les suivants :



(Montant en milliers d'€)	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Rémunérations brutes (1)	192 923	118 816
Charges sociales	54 747	38 971
Autres charges de personnel	4 452	2 055
Production immobilisée	(10 005)	(6 614)
Total charges de personnel	242 116	153 227

(1) Y compris charges au titre des paiements en actions (cf. note 4.9 Paiement en actions) et de la provision pour indemnités de fin de carrière (cf. note 4.11 Avantages du personnel).

La forte progression des charges de personnel découle de la hausse des effectifs par rapport à 2021 ainsi que de l'augmentation des paiements en actions qui passent de 10 977 milliers d'euros en 2021 à 33 944 milliers d'euros en 2022.

5.3 Résultat financier

(Montant en milliers d'€)	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Coût de l'endettement financier brut	(3 567)	(2 156)
Produits d'intérêts	750	398
Coût de l'endettement financier net	(2 817)	(1 758)
Autres charges financières	(1 811)	(192)
Autres produits financiers	70	11
Résultat financier	(4 558)	(1 939)

Pour l'exercice 2022, le coût de l'endettement financier brut se compose d'intérêts sur emprunts pour 2 682 milliers d'euros et d'une charge d'intérêts relative à la dette IFRS 16 pour 884 milliers d'euros (cf. note 8 AUTRES INFORMATIONS).

5.4 Impôts sur les résultats



La charge d'impôt comprend l'impôt exigible de l'exercice des différentes sociétés intégrées globalement et l'impôt différé. L'impôt est comptabilisé en résultat sauf s'il se rattache à des éléments qui sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global ou directement en capitaux propres. Il est alors également comptabilisé dans les autres éléments du résultat global ou en capitaux propres.

Les impôts différés sont évalués selon l'approche bilancielle au montant que l'entité s'attend à payer aux administrations fiscales ou à recouvrer de celles-ci. Les impôts différés ainsi déterminés sont, le cas échéant, impactés par un éventuel changement du taux d'impôt adopté ou quasi adopté à la date de clôture des états financiers.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé si les conditions suivantes sont réunies :

- l'entité dispose de différences temporelles taxables suffisantes auprès de la même autorité fiscale et de la même entité imposable ou du même groupe fiscal, qui engendreront des montants imposables sur lesquels les pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés pourront s'imputer avant qu'ils n'expirent ;
- il est probable que l'entité dégage des bénéfices imposables avant l'expiration des pertes fiscales ou des crédits d'impôt non utilisés ;
- les pertes fiscales non utilisées résultent de causes identifiables qui ne se reproduiront vraisemblablement pas ;
- les opportunités liées à la gestion fiscale de l'entité généreront un bénéfice imposable pendant l'exercice au cours duquel les pertes fiscales ou les crédits d'impôt non utilisés pourront être imputés.

Dès lors qu'il n'est pas probable que l'entité dispose d'un bénéfice imposable futur sur lequel elle pourra imputer les pertes fiscales ou les crédits d'impôt non utilisés, l'actif d'impôt différé n'est pas comptabilisé.

Le taux d'impôt théorique retenu est le taux en vigueur en France, soit 25 % pour l'exercice 2022.

Le tableau ci-dessous présente le détail de l'impôt sur les résultats entre impôts courants et impôts différés :

(Montant en milliers d'€)	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Impôts courants	(932)	(1 031)
Impôts différés	839	332
Total impôts sur les résultats	(92)	(699)

Rapprochement entre impôt théorique et impôt effectif

Preuve d'impôt

(Montant en milliers d'€)	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Résultat net	(167 944)	(64 575)
Impôt consolidé	(92)	(699)
Résultat avant impôt	(167 851)	(63 876)
Taux théorique d'imposition du Groupe	25 %	26,5 %
Produit / (Charge) théorique d'impôt	41 963	16 927
Incidences sur l'impôt théorique :		
Crédit d'impôt recherche	308	742
Impact des paiements en actions	(9 036)	(2 965)
Earn-out	(374)	0
Autres différences permanentes	(434)	(516)
Total différences permanentes	(9 535)	(2 738)
CVAE	(247)	(560)
Crédit d'impôt	613	
Non reconnaissance des impôts différés actifs résultant des déficits reportables et de différences temporaires	(33 445)	(14 197)
Différentiel de taux sur différences temporaires liées aux filiales étrangères	546	(37)
Effet des variations de taux d'impôt	0	(95)
Ajustement d'impôts courants sur exercices antérieurs	12	0
Produit / (Charge) d'impôt sur les résultats	(92)	(699)

Nature des impôts différés

(Montant en milliers d'€)	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Produits des activités ordinaires	261	144
Avantages du personnel	361	614
Contrats de location	823	937
Autres	755	401
Déficits reportables	0	153
Total des éléments ayant une nature d'impôts différés actifs	2 200	2 249
Limitation des impôts différés actifs	0	(366)
Actifs incorporels	(2 404)	(1 811)
Emprunt	(777)	0
Subventions	(228)	(476)
Autres décalages temporaires	0	(42)
Total des éléments ayant une nature d'impôts différés passifs	(3 409)	(2 329)
Total des éléments ayant une nature d'impôts différés, actifs ou passifs net	(1 208)	(446)
Total des éléments ayant une nature d'impôts différés actifs après compensation	37	250
Total des éléments ayant une nature d'impôts différés passifs après compensation	(1 245)	(696)

Le montant des déficits fiscaux indéfiniment reportables non activés dont dispose le Groupe au 31 décembre 2022 s'élève 361,9 millions d'euros (dont 349,8 millions d'euros en France et 12,1 millions d'euros en Italie), contre 218,3 millions d'euros au 31 décembre 2021. Par prudence, les impôts différés actifs rattachés à ces déficits ne sont pas reconnus au 31 décembre 2022.

Le Groupe n'a aucune incertitude fiscale significative dans le champ d'application d'IFRIC 23.

NOTE 6 TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

L'élimination des amortissements et des provisions du tableau des flux de trésorerie comprend les éléments suivants :

(en milliers d'euros)	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Elim. des amortissements sur immobilisations incorporelles	9 853	7 031
Elim. des amortissements sur immobilisations corporelles	15 838	11 836
Elim. des dotations et reprises aux provisions pour risques et charges	(57)	1 690
Total élimination des amortissements et provisions	25 634	20 557

La variation de BFR du tableau des flux de trésorerie comprend les éléments suivants :

(en milliers d'euros)	31 décembre 2022	31 décembre 2021
(Augmentation) diminution des comptes clients et comptes rattachés	5 800	(6 283)
(Augmentation) diminution des dettes fournisseurs	1 576	9 105
Augmentation (diminution) des dettes liées au personnel et comptes rattachés	6 743	2 965
Augmentation (diminution) des dettes fiscales	(3 595)	(1 721)
Variation des autres actifs et passifs	3 880	(279)
Variation de BFR	14 405	3 787

Le montant de la ligne « Acquisition de filiales nette de la trésorerie acquise » du tableau des flux de trésorerie consolidés inclut les acquisitions de Tanker et Vettore (cf 1.3 Événements marquants) et le règlement de l'*earn-out* lié à l'acquisition de Dottori.

Le montant de la ligne « Autres » des flux de trésorerie liés aux activités d'investissement inclut pour 6,0 millions d'euros de dépôt sur un compte séquestre dans le cadre de l'acquisition de Vettore (en garantie des éventuels compléments de prix à payer).

NOTE 7 ENGAGEMENTS HORS BILAN

À chaque clôture annuelle, la Direction estime, au mieux de sa connaissance, qu'il n'existe pas d'engagements susceptibles d'avoir un effet significatif sur la situation financière actuelle ou future du Groupe, autres que ceux mentionnés dans cette note.

Engagements donnés

(Montant en milliers d'€)	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Garanties données pour location immobilière	2 211	1 900
Autres engagements donnés	10 210	0

La ligne « Autres engagements donnés » est uniquement composée de compléments de prix relatif à l'acquisition de Vettore pour un montant maximal de 10,2 millions d'euros.

Engagements reçus

(Montant en milliers d'€)	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Engagements reçus pour location immobilière	6 869	5 624
Lignes de crédit confirmées non utilisées	100 000	—
Bons de souscriptions non exercés*	140 000	0

* Il sera appliqué à cette base de 140 millions d'euros une majoration de 3 % par an calculée prorata temporis entre le 14 mars 2022 et la date d'exercice (cf 1.3 Événements marquants).

NOTE 8 AUTRES INFORMATIONS

8.1 Contrats de location en tant que preneur



Le Groupe comptabilise un actif « droit d'utilisation » et une dette de loyers à la date d'entrée en vigueur du contrat de location. L'actif « droit d'utilisation » est initialement évalué au coût, c'est-à-dire au montant initial de la dette de loyers retraitée de tout paiement de loyers déjà effectué à la date de début du contrat, augmenté des charges initiales directes éventuellement supportées et d'une estimation des coûts de démantèlement et d'enlèvement de l'actif sous-jacent ou de remise en état de ce dernier ou du site où il se trouve, moins tout avantage incitatif à la location éventuellement perçu.

Estimations du management

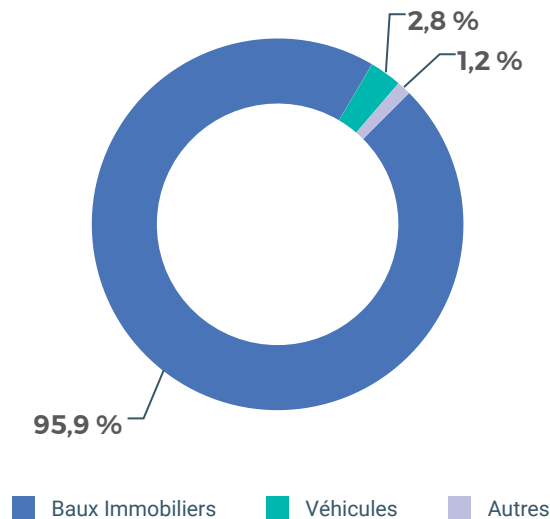
Comme le permet IFRS 16, le Groupe a choisi d'appliquer les exemptions de la norme à ses contrats de location à court terme (durées inférieures à douze mois) et à ses contrats dont les biens sous-jacents sont de faible valeur.

Les durées de location retenues par le Groupe reflètent les durées non résiliables de chaque contrat, auxquelles ont été ajoutées toute option de prolongation ou toute option de résiliation des contrats que le Groupe a la certitude raisonnable d'exercer ou de ne pas exercer pour toutes les périodes couvertes par les options de prolongation.

Enfin, le taux d'actualisation retenu pour l'évaluation de l'obligation locative est le taux d'emprunt que la Société preneuse aurait obtenu si elle avait eu recours à sa banque pour financer l'acquisition du bien loué, ce qui implique des taux différents par pays et selon la durée du contrat.

Ce taux reflète l'offre de financement par crédit bancaire auquel la Société pourrait avoir accès pour des durées et montants similaires.

Droits d'utilisation par catégorie au 31/12/2022



En %

États financiers consolidés de la société DOCTOLIB SAS

Variation des droits d'utilisation par catégorie

(Montant en milliers d'€)	Baux Immobiliers	Véhicules	Autres	Total
Valeur brute	54 611	2 288	661	57 560
Cumul des amortissements	(11 683)	(1 022)	(23)	(12 728)
Valeur nette au 1er janvier 2021	42 927	1 267	638	44 832
Nouveaux contrats de location et modifications contractuelles	12 951	221	862	14 034
Autres mouvements	0	0	0	0
Amortissements	(7 882)	(567)	(471)	(8 921)
Dépréciation	0	0	0	0
Valeur nette au 31 décembre 2021	47 996	921	1 029	49 945
Valeur brute	67 486	2 510	1 523	71 519
Cumul des amortissements	(19 490)	(1 589)	(494)	(21 573)
Valeur nette au 1er janvier 2022	47 996	921	1 029	49 945
Nouveaux contrats de location et modifications contractuelles	2 915	1 143	0	4 058
Autres mouvements	0	(37)	0	(37)
Amortissements	(10 490)	(830)	(508)	(11 827)
Dépréciation	0	0	0	0
Valeur nette au 31 Décembre 2022	40 421	1 197	521	42 140
Valeur brute	70 401	3 258	1 523	75 183
Cumul des amortissements	(29 980)	(2 061)	(1 002)	(33 043)

Échéancier des obligations locatives par catégorie

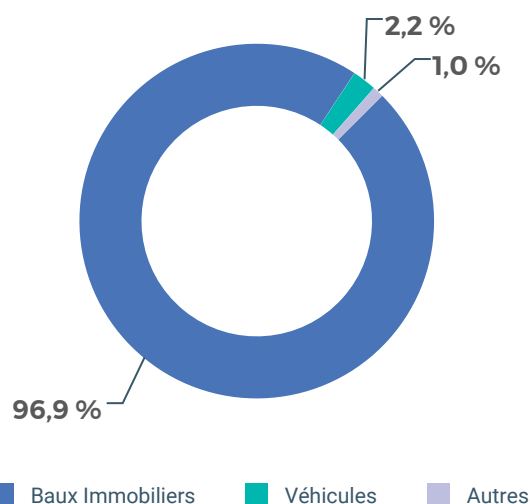
(Montant en milliers d'€)	Moins d'un 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Au 31 Décembre 2021	14 158	34 690	16 972	65 820
Baux Immobiliers	12 121	31 861	9 434	53 416
Véhicules	587	621	0	1 208
Autres	490	37	0	527
Au 31 Décembre 2022	13 198	32 519	9 434	55 151

Plusieurs nouveaux baux immobiliers traités en IFRS 16 ont démarré en 2022 : notamment des nouveaux bureaux à Hambourg ou Munich. Des avenants ont par ailleurs été signés sur des contrats existants : Milan ou Nantes.

Autres informations

Le Groupe a reçu des loyers de 827 milliers d'euros au titre de la sous-location du 32 rue Monceau.

Obligations locatives par catégorie au 31/12/2022



En %

Le montant de la charge d'intérêts sur les obligations locatives, présenté dans le coût de l'endettement brut au compte de résultat, s'élève à :

(Montant en milliers d'€)	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Charge d'intérêts relative aux obligations locatives	884	945

Le montant des charges de location non retraitées au titre d'IFRS 16 se détaille comme suit :

(Montant en milliers d'€)	TOTAL	Location court terme	Valeur à neuf < 5000€
Au 31 décembre 2021	1 936	1 627	311
Au 31 décembre 2022	2 512	1 795	717

Le flux total de sortie de trésorerie afférent aux contrats de location s'élève à 14,3 millions d'euros sur l'exercice 2022.

8.2 Gestion et évaluation des risques financiers

Doctolib peut se trouver exposé à différentes natures de risques financiers : risque de marché, risque de crédit et risque de liquidité. Le cas échéant, Doctolib met en œuvre des moyens simples et proportionnés à sa taille pour minimiser les effets potentiellement défavorables de ces risques sur la performance financière. La politique de Doctolib est de ne pas souscrire d'instruments financiers à des fins de spéculation.

Risque de crédit et de contrepartie

Le risque de crédit représente le risque de perte financière pour le Groupe dans le cas où un client ou une contrepartie à un instrument financier viendrait à manquer à ses obligations contractuelles.

Doctolib est exposé à des risques de crédit en cas de défaillance de ses clients, ainsi qu'au risque de contrepartie dans le cadre du placement de ses disponibilités (soldes créditeurs de banque et dépôts à terme essentiellement), de la souscription de produits dérivés et de garanties financières données. Le Groupe a mis en place des procédures pour encadrer et limiter le risque de crédit et le risque de contrepartie.

Créance clients

Doctolib considère que la concentration du risque de contrepartie lié aux comptes clients est limitée du fait du grand nombre de clients, de leur diversité (professionnels de santé, établissements de santé publics et privés) et de leur dispersion géographique en France. Aucun client ne représente plus de 10 % du chiffre d'affaires de Doctolib au 31 décembre 2022.

Risque de taux

Gestion du risque de taux d'intérêt

Le groupe est exposé au risque de taux d'intérêt sur une partie de sa dette financière souscrite à taux variable.

Dans le cadre de la contractualisation du Term Loan B de nominal 100 M€ à taux variable (Euribor), échéance 2027, le Groupe a mis en place un instrument dérivé de taux pour se prémunir de la hausse du taux Euribor conformément à la clause de couverture présente dans le contrat de dette. L'instrument dérivé est une option de nominal 65 millions d'euros permettant de garantir un taux plafond à 0 %, sous réserve que le taux Euribor soit inférieur à 3 %, pour une durée de trois ans.

Le tableau ci-après présente le notionnel et la juste valeur de l'instrument dérivé lié au risque de taux à la clôture :

(en milliers d'euros)	Notionnels		Justes valeurs		Impact en compte de résultat
	31-déc-2022	31-déc-2021	31-déc-2022	31-déc-2021	
CAP / Actif	65 000	0	1 462	0	863
Total instruments financiers dérivés	65 000	0	1 462	0	863

Analyse de sensibilité

Sur la base de la structure de la dette au 31 décembre 2022 et de la couverture de taux mise en place, une variation de la courbe de taux d'intérêt de +/- 50 points impacterait le résultat de la manière suivante :

(en milliers d'euros)	Résultat
Augmentation de + 50 points de base	-860
Diminution de - 50 points de base	1 070

Risque de liquidité

La trésorerie nette au 31 décembre 2022 s'élève à 199 333 milliers d'euros (cf. note 4.7 Trésorerie et équivalents de trésorerie). La continuité d'exploitation a été analysée (cf. note 2.1 Principe d'établissement des comptes consolidés IFRS du Groupe). Le Groupe a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et considère, au 31 décembre 2022, être en mesure de faire face à ses échéances à venir sur les douze prochains mois.

Risque de change

Le Groupe est exposé au risque de change en raison de l'ouverture d'un compte bancaire en USD. Le Groupe n'a pas mis en place de politique de couverture du risque de change à l'aide d'instrument de couverture.

Analyse de sensibilité de l'exposition nette au risque de change

Le montant de la trésorerie détenue en USD s'élève à 7,1 millions d'euros au 31 décembre 2022. Une variation à la hausse de 5 % de l'USD vis-à-vis de l'EUR entraînerait une augmentation de la trésorerie de 0,4 million d'euros. Une variation à la baisse de 5 % de l'USD vis-à-vis de l'EUR entraînerait une diminution de la trésorerie de 0,3 million d'euros.

8.3 Passifs éventuels



Les passifs éventuels sont définis par la norme IAS 37 comme étant :

- soit des obligations potentielles résultant d'évènements passés et dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance (ou non) d'un ou plusieurs évènements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle de l'entreprise ;
- soit des obligations actuelles résultant d'évènements passés mais qui ne sont pas comptabilisées parce que : (i) il n'est pas probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques soit nécessaire pour éteindre les obligations, ou (ii) le montant des obligations ne peut être évalué avec une fiabilité suffisante.

Aucun passif éventuel au 31 décembre 2022 et au 31 décembre 2021 n'est constaté par le Groupe.

8.4 Parties liées

Au titre de l'application de la norme IAS 24 « Information relative aux parties liées », le Groupe a analysé les transactions et soldes existant entre les entités du Groupe (cf. partie 3.2 Périmètre de consolidation) et les parties qui lui sont liées.

Cette analyse a permis d'identifier un contrat de sous-location entré en effet en juin 2021 entre Doctolib SAS et Eurazeo portant sur le bail commercial du 32 rue de Monceau à Paris 8^e. Ce contrat a pris fin en novembre 2022. Ces transactions ont été réalisées à des conditions normales de marché.

Au titre de ce contrat, un loyer de 294 milliers d'euros a été perçu en 2022.

8.5 Rémunération des dirigeants

Au regard d'IAS 24, le Groupe considère que le Président est l'unique dirigeant principal. Ainsi, la rémunération des organes de direction n'est pas communiquée car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

8.6 Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des Commissaires aux comptes comptabilisé au compte de résultat au titre des exercices 2022 et 2021 se détaille de la façon suivante :

(Montant en milliers d'€)	KPMG		LNA	
	2022	2021	2022	2021
Honoraires des commissaires aux comptes afférents à la certification des comptes	259	150	180	150
Honoraires des commissaires aux comptes afférents aux autres services	87	246	41	27
Total	346	396	221	177

Les honoraires afférents aux autres services sont principalement relatifs à des services autres que la certification des comptes.



KPMG Audit
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France



Laurent Nadjar & Associés
8 place du Général Catroux
75017 Paris
France

DOCTOLIB S.A.S.

***Rapport des commissaires aux comptes sur les
comptes consolidés***

Exercice clos le 31 décembre 2022
DOCTOLIB S.A.S.
54, Quai Charles Pasqua - 93200 Levallois-Perret



KPMG Audit
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France



Laurent Nadjar & Associés
8 place du Général Catroux
75017 Paris
France

DOCTOLIB S.A.S.

Siège social : 54, Quai Charles Pasqua - 93200 Levallois-Perret

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2022

Aux Associés de la société Doctolib S.A.S.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision collective des associés, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société Doctolib S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

- Les notes « 1.3 Evènements marquants », « 4.1 Goodwill » et « 4.2 Immobilisations incorporelles » de l'annexe exposent les incidences des acquisitions Tanker et Vettore sur les comptes consolidés. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, les regroupements d'entreprises se sont traduits par la comptabilisation à l'actif du bilan consolidé de goodwill pour un montant total de 31,1 millions d'euros et de relations clientèle pour 0,5 millions d'euros. Nos travaux ont notamment consisté à examiner les modalités contractuelles de ces acquisitions et à vérifier si leur traitement comptable est conforme aux normes comptables. Nous avons également vérifié que les notes 1.3, 4.1 et 4.2 de l'annexe des comptes consolidés donnent une information appropriée.
- Le goodwill, dont le montant figurant au bilan au 31 décembre 2022 s'établit à 118,2 millions d'euros, a fait l'objet d'un test de dépréciation selon les modalités décrites dans la note 4.1 de l'annexe. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ce test et les hypothèses utilisées, et nous avons vérifié que la note 4.1 de l'annexe des comptes consolidés donne une information appropriée.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du Président.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative,

DOCTOLIB S.A.S.
Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

- il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
 - concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Les commissaires aux comptes

Paris La Défense, 4 avril 2023

KPMG Audit



Jean-Pierre Valensi
Associé

Paris, le 4 avril 2023

Laurent Nadjar & Associés



Laurent Nadjar
Associé

États financiers consolidés de la société DOCTOLIB SAS

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022

1 État de situation financière consolidé	2	4 État de la variation des capitaux propres consolidé	4
2 Compte de résultat consolidé	3	5 Tableau des flux de trésorerie consolidé	5
3 État du résultat global consolidé	3	6 Notes aux états financiers consolidés	6

1 État de situation financière consolidé

(Montant en milliers d'€)	Notes	31 décembre 2022	31 décembre 2021
ACTIFS			
Goodwill	4.1	118 225	87 126
Immobilisations incorporelles	4.2	22 568	16 616
Immobilisations corporelles	4.3	57 054	63 184
Autres actifs financiers	4.4	12 256	4 707
Impôts différés actif	5.4	37	250
Total actifs non courants		210 140	171 883
Clients	4.5	4 167	8 781
Autres actifs courants	4.6	31 637	20 443
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4.7	199 333	130 105
Total actifs courants		235 137	159 329
Total Actif		445 277	331 212

(Montant en milliers d'€)	Notes	31 décembre 2022	31 décembre 2021
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS			
Capital		188	180
Primes d'émission		538 848	369 341
Réserves		(166 899)	(137 290)
Résultat net		(167 944)	(64 575)
Capitaux propres part du Groupe		204 192	167 657
Total des capitaux propres	4.8	204 192	167 657
Avantages du personnel	4.11	2 701	2 914
Impôts différés passif	5.4	1 245	696
Emprunts et dettes financières non courants	4.10	103 438	29 253
Dettes locations non courantes	4.10 / 8.1	41 953	51 662
Provisions et autres passifs non courants	4.13	2 839	2 883
Passifs non courants		152 176	87 408
Dettes fournisseurs	4.12	19 786	17 185
Provisions et autres passifs courants	4.13	51 736	35 634
Dettes financières courantes	4.10	4 188	9 170
Dettes locations courantes	4.10 / 8.1	13 198	14 158
Passifs courants		88 909	76 147
Total capitaux propres et passifs		445 277	331 212

2 Compte de résultat consolidé

(Montant en milliers d'€)	Notes	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Chiffre d'affaires			
Souscription et support	5.1	217 058	181 255
Total chiffre d'affaires		217 058	181 255
Coût des ventes			
Souscription et support		(54 431)	(43 953)
Total coût des ventes		(54 431)	(43 953)
Marge brute		162 627	137 302
Charges d'exploitation			
Frais commerciaux et marketing		(157 941)	(93 589)
Frais technologie et produits		(82 172)	(48 124)
Frais généraux et administratifs		(85 807)	(57 526)
Total charges d'exploitation		(325 920)	(199 239)
Résultat opérationnel		(163 293)	(61 936)
Charges financières	5.3	(5 378)	(2 348)
Produits financiers	5.3	820	409
Résultat financier	5.3	(4 558)	(1 939)
Charge d'impôt sur le résultat	5.4	(92)	(699)
Résultat net		(167 944)	(64 575)

3 État du résultat global consolidé

(Montant en milliers d'€)		31 décembre 2022	31 décembre 2021
Résultat net		(167 944)	(64 575)
Écarts de conversion		0	0
Variation de juste valeur des couvertures de flux de trésorerie		0	0
Éléments recyclables en résultat		0	0
Réévaluation du passif au titre des régimes à prestations définies	4.11	1 381	305
Éléments non recyclables en résultat		1 381	305
Résultat global pour la période		(166 562)	(64 270)

Les éléments du résultat global sont indiqués net d'impôts.

4 État de la variation des capitaux propres consolidé

(Montants en milliers d'€, à l'exception du nombre d'actions)	Capital		Primes d'émission	Autres éléments du résultat global	Réserves	Capitaux propres
	En actions	En K€				
Au 1 janvier 2021	17 342 110	173	307 065	(490)	(148 082)	158 667
Résultat net 2021		0	0	0	(64 575)	(64 575)
Autres éléments du résultat global 2021		0	0	305	0	305
Résultat global de la période		0	0	305	(64 575)	(64 270)
Opérations sur capital	701 416	7	62 276	0	0	62 283
Paiements en actions		0	0	0	10 977	10 977
Au 31 décembre 2021	18 043 526	180	369 341	(186)	(201 679)	167 657
Au 1 janvier 2022	18 043 526	180	369 341	(186)	(201 679)	167 657
Résultat net 2022		0	0	0	(167 944)	(167 944)
Autres éléments du résultat global 2022		0	0	1 381	0	1 381
Résultat global de la période		0	0	1 381	(167 944)	(166 562)
Opérations sur capital	723 417	7	169 507	0	0	169 514
Paiements en actions		0	0	0	33 944	33 944
Impact actions propres					(360)	(360)
Au 31 décembre 2022	18 766 943	188	538 848	1 196	(336 038)	204 192

Les principales opérations sur le capital sont détaillées en note 1.3 Évènements marquants.

5 Tableau des flux de trésorerie consolidé

(Montant en milliers d'€)	Notes	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Résultat net total consolidé		(167 944)	(64 575)
Ajustements :			
Amortissements et provisions	6	25 634	20 557
Charges et produits calculés liés aux paiements en actions	4.9	33 944	10 977
Autres prod. et chges sans incidence trésorerie		2 390	1 000
Charge (produit) d'impôt	5.4	93	699
Coût de l'endettement financier net	5.3	2 817	1 758
Impôts payés		(1 104)	(875)
Variation de BFR	6	14 405	3 787
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	4.7	(89 766)	(26 671)
Acquisition de filiales nette de la trésorerie acquise		(26 274)	(47 091)
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		(15 337)	(11 133)
Autres	6	(6 001)	(37)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		(47 612)	(58 261)
Augmentation de capital		162 104	62 283
Acquisition d'actions propres		(356)	0
Émission d'emprunts	4.10	96 347	54
Remboursement d'emprunts	4.10	(47 823)	(10 929)
Intérêts payés		(3 667)	(574)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	4.7	206 606	50 833
Variation de la trésorerie		69 227	(34 099)
Trésorerie d'ouverture		130 105	164 204
Trésorerie de clôture		199 333	130 105

6 Notes aux états financiers consolidés

Table des matières

NOTE 1	PRÉSENTATION DE L'ACTIVITÉ ET DES ÉVÈNEMENTS IMPORTANTS	7
NOTE 2	PRINCIPES GÉNÉRAUX	8
NOTE 3	PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION	11
NOTE 4	DÉTAIL DE L'ÉTAT DE SITUATION FINANCIÈRE	12
NOTE 5	INFORMATIONS SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT	30
NOTE 6	TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE	34
NOTE 7	ENGAGEMENTS HORS BILAN	34
NOTE 8	AUTRES INFORMATIONS	35

NOTE 1 PRÉSENTATION DE L'ACTIVITÉ ET DES ÉVÈNEMENTS IMPORTANTS

1.1 Information relative à la Société et à son activité

La société Doctolib (la « Société » ou « Doctolib »), société de droit français, a été constituée sous la forme d'une société par actions simplifiée en août 2013. Le Groupe consolidé (le « Groupe ») comprend la société mère Doctolib SAS et ses filiales Doctolib GmbH, Doctolib Srl, Appocrate et Vettore. L'exercice a une durée de douze mois couvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre. Doctolib a pour activité le conseil et la conception de solutions informatiques. Le siège social est situé au 54 quai Charles-Pasqua, 92300 Levallois-Perret (France).

Numéro du registre du commerce et des sociétés : 794 598 813 RCS de Nanterre.

Les comptes ont été établis sous la responsabilité du Président du Comité de surveillance et l'Assemblée générale des associés qui approuvera les comptes en avril 2023.

1.2 Contexte de la publication



Les présents comptes consolidés ont été établis conformément au référentiel comptable IFRS (*International Financial Reporting Standard*), tel qu'adopté par l'Union européenne au 31 décembre 2022.

Le référentiel comptable IFRS, disponible sur le site de l'IASB (<https://www.ifrs.org/issued-standards/list-of-standards/>), intègre les normes comptables internationales (IAS et IFRS), les interprétations du Comité permanent d'interprétation (*Standing Interpretations Committee – SIC*) et du Comité d'interprétation des normes d'informations financières internationales (*International Financial Interpretations Committee – IFRIC*).

Les principes généraux, les méthodes comptables et options retenus par le Groupe sont décrits ci-après.

1.3 Évènements marquants

Nouvelle levée de fonds

Afin de financer le développement du Groupe, l'Assemblée générale des associés en date du 14 mars 2022 a procédé à une augmentation de capital d'un montant nominal de 5 857,15 euros, par émission de 585 715 actions de préférence de catégorie G (les « actions G»), au prix de souscription unitaire, prime d'émission incluse de 273,17 euros, représentant un apport en fonds propres d'un montant total de 160 millions d'euros.

Cette même Assemblée générale a décidé d'émettre 512 501 bons de souscription d'actions à un prix d'exercice unitaire fixé à 273,16 euros (soit un apport en fonds propre potentiel de 140 millions d'euros). Un taux d'intérêt annuel de 3 % sera appliqué à ce montant selon la date d'exercice, qui n'est pas intervenu au 31 décembre 2022. Ces BSA pourront être exercés par leurs titulaires jusqu'à leur date d'expiration (prévue initialement le 15 mars 2023) ou bien à la demande du président du Comité de Surveillance. Une prorogation de la date d'expiration jusqu'au 31 décembre 2023 sera soumise à décision d'une AGE en février 2023.

Nouveaux emprunts et remboursement d'emprunts historiques

En complément de la levée de fonds précédemment évoquée, le Groupe a souscrit un emprunt ferme d'un montant de 100 millions d'euros ainsi qu'une facilité d'emprunt d'un montant de 100 millions d'euros. Le Groupe a mis en place un instrument dérivé de taux pour se prémunir de la hausse du taux Euribor conformément à la clause de couverture présente dans le contrat de dette (cf note 8.2 Gestion et évaluation des risques financiers).

Ces fonds ont été partiellement utilisés pour rembourser les emprunts historiques.

Les deux nouveaux instruments financiers ainsi que les remboursements d'emprunts intervenus sont présentés dans la note 4.10 Dettes financières courantes et non courantes.

Acquisition Tanker

Dans une démarche d'intégration verticale, le Groupe a acquis, le 11 janvier 2022, 100 % des titres de la société française Tanker pour un montant de 27,8 millions d'euros (cf. note 3.2 Périmètre de consolidation). Une partie du règlement, à savoir 5,2 millions d'euros, a été réalisée par l'émission de 30 660 actions de Doctolib SAS au prix de souscription unitaire, prime d'émission incluse de 170,90 euros (augmentation de capital par compensation de créances).

Cette société était préalablement fournisseur pour Doctolib de sa technologie d'encryptage de bout en bout. Avec la prise de contrôle de la société par Doctolib, son activité en tant que telle a cessé et la technologie continue d'être exploitée et développée par le Groupe pour seul bénéfice. La contribution de cette entité au résultat net est de (1,9) million d'euros sur la période. Si cette acquisition avait été réalisée au 1^{er} janvier 2022, l'impact sur les comptes consolidés aurait été non significatif.

L'allocation du prix d'acquisition de cette société est précisée dans la note 4.1 Goodwill.

Acquisition Vettore

Pour soutenir son développement en Italie, le Groupe a acquis, le 30 septembre 2022, 100 % des titres de la société italienne Vettore (pour un prix d'acquisition de 5,2 millions d'euros). Une partie du règlement, à savoir 2,2 millions d'euros, a été réalisée par l'émission de 9 927 actions de Doctolib SAS au prix de souscription unitaire, prime d'émission incluse de 218,54 euros (augmentation de capital par compensation de créances).

Vettore contribue pour 475 milliers d'euros dans le chiffre d'affaires du Groupe et pour (35) milliers d'euros dans le résultat net du Groupe. Si cette acquisition avait été réalisée au 1^{er} janvier 2022, l'impact sur les comptes consolidés aurait été non significatif.

L'allocation du prix d'acquisition de cette société est précisée dans la note 4.1 Goodwill.

Prorogation plans BSPCE/SO

Par décision de l'Assemblée générale du 8 juin 2022, la maturité des plans de BSPCE et stock option historiques a été harmonisée à dix ans, ce qui s'est traduit par la prorogation des plans ayant une maturité initiale inférieure. Les impacts de ces prorogations sur la charge IFRS 2 sont présentés dans la note 4.9 Paiement en actions.

Opérations de fusion

Le Groupe a procédé aux opérations de fusions suivantes :

- fusion-absorption de Dottori par Doctolib Srl au 1^{er} janvier 2022 ;
- TUP (transmission universelle de patrimoine) de la société Tanker au profit de Doctolib SAS au 30 novembre 2022.

Contexte sanitaire et géopolitique

En 2021, le Groupe avait connu un surcroît d'activité lié à l'épidémie de Covid-19 (centres de vaccination), à l'origine d'une progression des revenus non récurrents durant l'exercice. La normalisation de la situation sanitaire en 2022 a mis fin à cette activité auprès des centres de vaccination.

Par ailleurs, en 2022, le Groupe estime ne pas être impacté par les conséquences économiques de la guerre en Ukraine. De par la nature même de ses activités dans le secteur de la santé digitale, Doctolib est faiblement exposé aux problématiques de *supply chain* ou à la hausse des prix de l'énergie.

1.4 Evènements postérieurs à la clôture

Le 28 février 2023, Doctolib a procédé à l'acquisition de 100% des titres de la société néerlandaise Siilo Holding B.V pour un montant de 20 millions d'euros (paiement intégral en actions de Doctolib SAS issues d'une augmentation de capital réservée aux actionnaires historiques de Siilo Holding B.V, via un mécanisme de compensation de créances).

Cette acquisition vise à renforcer la plateforme de messagerie Doctolib Team en s'appuyant sur la solide expertise des équipes de Siilo.

NOTE 2 PRINCIPES GÉNÉRAUX

Les états financiers sont présentés en milliers d'euros, sauf indication contraire. Des arrondis sont faits pour le calcul de certaines données financières et autres informations contenues dans ces comptes. En conséquence, les chiffres indiqués sous forme de totaux dans certains tableaux peuvent ne pas être la somme exacte des chiffres qui les précèdent.

2.1 Principe d'établissement des comptes consolidés IFRS du Groupe



Principe de préparation des états financiers

Les comptes consolidés du Groupe ont été établis selon le principe du coût historique à l'exception de certaines catégories d'actifs et passifs conformément aux dispositions édictées par les normes IFRS : les avantages du personnel évalués selon la méthode des crédits projetés, des emprunts et dettes financières évalués selon la méthode du coût amorti, et des instruments financiers dérivés évalués en juste valeur.

Méthodes comptables

Les comptes consolidés au titre de l'exercice 2022 sont établis en conformité avec les normes comptables internationales IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne et présentés avec, en comparatif, l'exercice 2021 établi selon le même référentiel.

Continuité d'exploitation

Le principe de continuité d'exploitation a été retenu sur la base d'une trésorerie disponible au 31 décembre 2022 de 199 millions d'euros qui permettra de couvrir les besoins de trésorerie prévisionnels du Groupe à minima pour les douze prochains mois.

Normes / Amendements	Thème	Premier exercice d'application UE	Application Doctolib	Impact Doctolib
Nouvelles normes et interprétations applicables depuis le 1^{er} janvier 2022				
Amendements à IFRS 3	Mise à jour des références au Cadre conceptuel	01/01/2022	Applicable	Sans impact
Amendements à IAS 16	Comptabilisation des produits générés avant la mise en service d'une immobilisation	01/01/2022	Non applicable	
Améliorations annuelles Cycle 2018-2020	Modifications de IFRS 1, IFRS 9, IAS 41 et IFRS 16	01/01/2022	Applicable (hors IFRS 1 et IAS 41)	Sans impact
Amendements à IAS 37	Contrats déficitaires – Coûts à prendre en compte pour comptabiliser une provision pour contrat déficitaire	01/01/2022	Non applicable	
Nouvelles normes et interprétations d'application ultérieure approuvées par l'Union européenne				
Amendements à IAS 1 et IFRS Practice Statement 2	Informations à fournir sur les méthodes comptables significatives	01/01/2023	Applicable	Pas d'impact financier attendu. Évaluation en cours de l'impact sur l'information à fournir en annexes
IFRS 17	Contrats d'assurance – incluant les amendements IFRS 17	01/01/2023	Non applicable	
IFRS 17 et IFRS 9	Première application d'IFRS 17 et d'IFRS 9 - Informations comparatives	01/01/2023	Non applicable	
Amendements à IAS 8	Définition des estimations comptables	01/01/2023	Applicable	Pas d'impact financier attendu. Évaluation en cours de l'impact sur l'information fournie en annexes
Amendements à IAS 12	Impôts différés relatifs aux actifs et passifs résultant d'une transaction unique	01/01/2023	Applicable	Évaluation en cours
Principales normes, amendements et interprétations approuvés par l'IASB mais non encore approuvés par l'Union européenne				
Amendements à IAS 1	Classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants (L'IASB a provisoirement décidé de différer d'au moins un an l'application de ces amendements)	01/01/2024*	Applicable	Évaluation en cours
Amendement à IFRS 16	Passif de location dans le cadre d'une cession-bail	01/01/2024*	Applicable	Évaluation en cours

*Sous réserves d'approbations de l'Union européenne.

2.2 Utilisation de jugements et d'estimations



Afin de préparer les états financiers conformément aux IFRS, le management a recours à des estimations et des jugements dans le cadre de l'application des méthodes comptables IFRS. Ces jugements et/ou estimations ont une incidence sur les montants d'actif et de passif, les passifs éventuels à la date d'établissement des états financiers, et les montants présentés au titre des produits et des charges de l'exercice.

Ces estimations sont basées sur l'hypothèse de la continuité d'exploitation et sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement. Elles sont évaluées de façon continue sur la base d'une expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement des appréciations de la valeur comptable des éléments d'actif et de passif. Les estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou par suite de nouvelles informations. Les résultats réels pourraient différer sensiblement de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de conditions différentes. L'impact de ces changements d'estimation est comptabilisé au cours de la période, ou sur les périodes ultérieures affectées.

Les jugements, les estimations et les hypothèses, élaborés sur la base des informations disponibles à la date d'arrêté des comptes, portent en particulier sur les points suivants :

- évaluation des actifs incorporels issus des regroupements d'entreprise (notes 4.2 Immobilisations incorporelles et 4.1 Goodwill) ;
- activation des frais de développement (note 4.2 Immobilisations incorporelles) ;
- détermination de la charge IFRS 2 résultant de l'attribution de BSPCE et de stock-options (note 4.9 Paiement en actions) ;

- comptabilisation des contrats de location IFRS 16 (note 8 AUTRES INFORMATIONS) avec la détermination du taux d'actualisation ;

- évaluation des engagements postérieurs à l'emploi IAS 19 (note 4.11 Avantages du personnel).

Les hypothèses qui sous-tendent les principales estimations et les jugements sont décrites dans les notes annexes de ces états financiers.

2.3 Réconciliation résultat opérationnel et EBITDA ajusté



La mesure de la performance du Groupe par le management est fondée sur les données financières complémentaires non IFRS du Groupe. À ce titre, le Groupe présente une réconciliation entre le résultat opérationnel IFRS et l'EBITDA ajusté (non GAAP).

L'EBITDA ajusté est un indicateur alternatif de performance au sens de la position AMF n° 2015-12, il correspond au résultat opérationnel retraité des charges d'amortissement et dépréciations, des charges liées aux rémunérations en actions et des charges et produits non courants. En effet, ces charges ne sont pas liées à la performance opérationnelle du Groupe et sont sans incidence directe sur la trésorerie (hormis pour les charges sociales et patronales associées ou en cas de décision par le Groupe de rachat de ses titres).

Les autres charges et produits non courants concernent principalement :

- les éléments de cession d'actifs ;
- les compléments de prix d'acquisition au sens juridique du terme qui compte tenu de conditions de présence dans l'effectif Doctolib des bénéficiaires ne peuvent en IFRS être inclus dans le prix d'acquisition ;
- les honoraires de conseils (juridiques, financiers, fiscaux...) engagés dans le cadre de projets d'acquisition et d'autres coûts liés à des projets exceptionnels.

(Montant en milliers d'€)	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Résultat opérationnel	(163 293)	(61 936)
Charge IFRS 2 (paiements en actions)	33 944	10 977
Charges d'amortissement et dépréciation	25 762	18 812
Autres charges et produits non courants	6 762	291
Autres divergences	0	(560)
EBITDA ajusté - Non GAAP	(96 825)	(32 416)

En 2022, le poste « autres charges et produits non courants » comprend notamment les éléments liés à l'acquisition de Tanker pour 1,9 million d'euros et les éléments liés à l'acquisition de Vettore pour 1,5 million d'euros.

2.4 Présentation du compte de résultat par destination



Le compte de résultat par destination présente les charges opérationnelles en fonction de leur utilisation dans le cycle d'exploitation :

- coût des ventes : coûts liés au support client, des frais d'hébergement du site, et des frais d'envoi de SMS ;
- frais commerciaux et marketing : coûts liés au développement commercial et marketing tels que le coût des forces de vente ou des campagnes média ;
- frais technologie et produits : coûts de recherche et développement de nouveaux produits et de nouvelles fonctionnalités des produits existants ;
- frais généraux et administratifs : il s'agit principalement du coût des fonctions support (ressources humaines, finance, juridique, stratégie, support informatique interne...).

NOTE 3 PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION



Le Groupe applique la norme IFRS 10, « États financiers consolidés ». Cette norme présente un modèle unique de consolidation qui identifie le contrôle comme étant le critère à remplir pour consolider une entité. Un investisseur exerce le contrôle sur une entité détenue, s'il détient le pouvoir sur cette entité, s'il est exposé aux rendements variables de l'entité, ou s'il a des droits sur ces rendements variables en raison de son implication dans cette entité, et s'il a la capacité d'utiliser son pouvoir sur l'entité pour influencer sur le montant de ces rendements.

Les filiales sont les entités contrôlées par le Groupe. Elles sont consolidées à compter de la date à laquelle le Groupe en obtient le contrôle et sont déconsolidées dès la date à laquelle elles cessent d'être contrôlées par le Groupe. Les soldes et opérations intragroupe sont éliminés.

Doctolib contrôle les sociétés Doctolib GmbH, Doctolib Srl, Appocrate et Vettore. Les variations de périmètre (acquisitions et fusions) sont indiquées dans le chapitre 1.3 Événements marquants.

Au 31 décembre 2022, le périmètre du Groupe est le suivant :

Sociétés	Pays	Contrôle du Groupe	Intérêts (en %)
Doctolib SAS	France	Société mère	
Doctolib GmbH	Allemagne	Société Fille	100 %
Doctolib Srl	Italie	Société Fille	100 %
Vettore	Italie	Société Fille	100 %
Appocrate Srl	Italie	Société Fille	100 %

NOTE 4 DÉTAIL DE L'ÉTAT DE SITUATION FINANCIÈRE

4.1 Goodwill

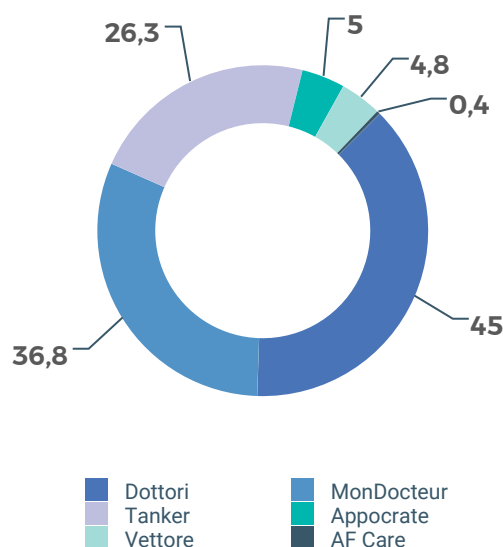
Dans le cadre de son développement, le Groupe a acquis, début 2022, 100 % des titres de la société française Tanker pour un montant de 27,8 millions d'euros. Le Groupe a ensuite fait l'acquisition, en septembre 2022, de 100 % des titres de la société italienne Vettore pour un montant de 5,2 millions d'euros.

Les détails de ces deux opérations sont les suivants :

(Montant en milliers d'€)	Tanker	Vettore
Prix d'acquisition	27 829	5 170
Juste valeur des actifs et passifs acquis	1 515	401
Goodwill	26 314	4 769

Les acquisitions de MonDocteur en juillet 2018, d'AF Care en février 2020, de Dottori et Appocrate en septembre 2021 et de Tanker et Vettore en 2022 se sont traduites par la reconnaissance de *goodwill* représentatifs des avantages économiques futurs attendus des actifs acquis.

Au 31 décembre 2022, le total des *goodwill* reconnus historiquement s'élève à 118,2 millions d'euros :



En millions d'euros

Les *goodwill* dégagés pour les acquisitions de Tanker et Vettore en 2022 sont provisoires au 31 décembre 2022.

Tests de dépréciation



Compte tenu de la nature de ses actifs et de ses activités, la plupart des actifs individuels du Groupe ne génèrent pas d'entrée de trésorerie indépendante de celle des unités génératrices de trésorerie (UGT). La valeur recouvrable est alors généralement déterminée au niveau de l'unité génératrice de trésorerie (UGT) à laquelle ces actifs sont rattachés. Une UGT étant le plus petit groupe identifiable d'actifs qui génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs, le Groupe a identifié une seule UGT au 31 décembre 2022.

Le *goodwill* fait l'objet d'un test de dépréciation dès l'apparition d'indices de perte de valeur et au minimum une fois par an. La nécessité de constater une perte de valeur est appréciée par comparaison entre la valeur comptable des actifs et passifs de l'UGT et sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable d'un actif est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de sortie et sa valeur d'utilité.

Un test de dépréciation a été effectué au 31 décembre 2022 en déterminant la valeur recouvrable sur la base d'un multiple de revenu. Le multiple retenu est celui constaté sur un échantillon de sociétés comparables cotées.

La mise en œuvre de ce test n'a conduit à la comptabilisation d'aucune dépréciation d'actifs.

En outre, aucun changement raisonnablement possible d'une hypothèse clé, sur laquelle la direction a fondé sa détermination de la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie, ne ferait en sorte que la valeur comptable de l'unité excède sa valeur recouvrable.

4.2 Immobilisations incorporelles



Les immobilisations incorporelles comprennent :

- les relations clientèle ;
- les frais de développement ;
- les licences de logiciels.

Les relations clientèle sont évaluées en utilisant la méthode du surprofit et amorties sur une durée de vie représentant l'attrition moyenne constatée sur une base historique.

Conformément à la norme IAS 38, les frais de développement engagés par le Groupe doivent être immobilisés dès lors que les critères suivants sont remplis (comptabilisation en moins des charges de personnel technologie et produits) :

- le Groupe a l'intention et la capacité technique de conduire le projet de développement à son terme ;
- il est probable que les avantages économiques futurs attribuables aux dépenses de développement iront au Groupe ;
- les coûts peuvent être évalués de façon fiable ;
- le Groupe a la capacité d'utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle ;
- le Groupe dispose des ressources nécessaires à l'achèvement du projet.

Les coûts activés correspondent à des salaires et des charges sociales.

Les frais de développement ne répondant pas aux critères ci-dessus et les frais de recherche sont enregistrés au compte de résultat en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Le coût d'acquisition des licences de logiciels est capitalisé sur la base du coût d'acquisition majoré du coût d'installation. Ces coûts sont amortis sur la durée d'utilité estimée des logiciels.

Les immobilisations incorporelles sont amorties selon la méthode linéaire sur leur durée de vie utile estimée et sont présentées ci-après :

- relation clientèle : 7 à 21 ans ;
- marque : 14 ans ;
- frais de développement : 3 à 5 ans (5 ans pour Doctolib Lecteur, 3 ou 4 ans pour tous les autres produits) ;
- licences de logiciels : 1 à 3 ans.

Les tableaux ci-après illustrent les mouvements survenus au cours du dernier exercice :

	Marque	Relation clientèle	Frais de développement	Licences de logiciels	Immobilisations en cours	Total
VALEUR BRUTE DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
(Montant en milliers d'€)						
État de la situation financière au 31 décembre 2020	0	9 780	15 752	70	0	25 602
Acquisition		0	6 270	1	257	6 528
Variation de périmètre		1 939	1 351	104		3 393
Cession / Mise au rebut		0	(358)	0		(358)
État de la situation financière au 31 décembre 2021	0	11 719	23 015	174	257	35 165
Acquisition	0	0	9 767	0		9 767
Variation de périmètre	147	488	7 381	27		8 044
Cession / Mise au rebut	0	0	0	0	(114)	(114)
État de la situation financière au 31 décembre 2022	147	12 207	40 164	202	143	52 863
AMORTISSEMENTS						
État de la situation financière au 31 décembre 2020	0	(3 493)	(7 218)	(61)	0	(10 771)
Dotations		(1 446)	(5 573)	(12)		(7 031)
Variation de périmètre			(1 045)	(61)		(1 105)
Cession / Mise au rebut		0	358	0		358
État de la situation financière au 31 décembre 2021	0	(4 939)	(13 477)	(134)	0	(18 549)
Dotations	(3)	(1 599)	(8 220)	(31)		(9 853)
Variation de périmètre	0		(1 866)	(26)		(1 892)
Cession / Mise au rebut	0	0	0	0		0
État de la situation financière au 31 décembre 2022	(3)	(6 538)	(23 563)	(191)	0	(30 295)
VALEURS NETTES COMPTABLES						
Au 31 décembre 2020	0	6 287	8 535	9	0	14 831
Au 31 décembre 2021	0	6 780	9 539	40	257	16 616
Au 31 décembre 2022	145	5 669	16 600	11	143	22 568

Les relations clientèles ont été valorisées dans le cadre de la prise de contrôle de MonDocteur en 2018, Dottori et Appocrate en 2021 ainsi que Vettore en 2022.

Au cours de l'exercice, l'allocation du prix d'acquisition de l'entité Tanker s'est accompagnée d'une réévaluation des frais de développement de la technologie Tanker d'encryptage de bout en bout. Cette évaluation a été menée par la méthode de la redevance et a permis d'estimer cet actif incorporel à 5 483 milliers d'euros.

De même, l'allocation du prix d'acquisition de l'entité Vettore a généré la reconnaissance d'une relation clientèle, d'une marque et de frais de développement pour des montants respectivement de 488 milliers d'euros, 147 milliers d'euros et 32 milliers d'euros.

Le montant total des dépenses de recherche et développement comptabilisées en charges de l'exercice s'élève à 19,0 millions d'euros, dont 9,8 millions d'euros ont été capitalisés au cours de l'exercice. Les projets capitalisés en 2022 portent essentiellement sur les fonctionnalités de Doctolib Médecin et Doctolib Patient.

4.3 Immobilisations corporelles



Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur éventuelles. Les dépenses ultérieures sont incluses dans la valeur comptable de l'actif ou, le cas échéant, comptabilisées comme un actif séparé puisqu'il est probable que les avantages économiques futurs associés à l'actif aillent au Groupe et que le coût de l'actif puisse être mesuré de façon fiable. Tous les frais de réparations et de maintenance sont comptabilisés en charges.

Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire sur les durées d'utilité estimées suivantes :

- installations générales, agencements et aménagements divers : 3 à 10 ans ;
- matériels de bureau et informatique : 1 à 5 ans ;
- mobilier : 3 à 9 ans.

L'amortissement des agencements est cohérent avec la durée des contrats de location correspondants.

Les valeurs résiduelles, la durée d'utilité et les modes d'amortissement des actifs sont revus à chaque clôture annuelle, et modifiés si nécessaire sur une base prospective.

Le tableau ci-après présente les mouvements des immobilisations corporelles au cours du dernier exercice :

	Installation et agencements	Matériel de bureau & informatique	Mobilier	Droit d'utilisation IFRS 16	Divers	Total
VALEUR BRUTES DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
(Montant en milliers d'€)						
État de la situation financière au 31 décembre 2020	9 683	3 822	1 734	57 560	171	72 969
Acquisition	1 028	1 805	498	12 718	1 203	17 252
Cession / Mise au rebut et reclassement		(954)		(75)	(3)	(1 032)
Variation de périmètre	154	150	114	1 539	0	1 957
Modification contractuelle				(222)	0	(222)
État de la situation financière au 31 décembre 2021	10 865	4 823	2 346	71 519	1 371	90 923
Acquisition	2 527	2 484	336	3 970	331	9 648
Cession / Mise au rebut et reclassement	931	(238)	-668	0	(868)	(844)
Variation de périmètre	0	192	-96	89	0	185
Modification contractuelle				(394)	0	(394)
État de la situation financière au 31 décembre 2022	14 322	7 260	1 918	75 183	834	99 518
AMORTISSEMENTS/DÉPRÉCIATIONS						
État de la situation financière au 31 décembre 2020	(1 433)	(1 739)	(415)	(12 728)	(2)	(16 317)
Dotations aux amortissements	(1 021)	(1 244)	(413)	(9 140)	(18)	(11 836)
Dotations aux dépréciations				0		0
Cession / Mise au rebut et reclassement		282	(12)	75		345
Variation de périmètre	(22)	(130)		0		(152)
Modification contractuelle				222		222
État de la situation financière au 31 décembre 2021	(2 475)	(2 831)	(841)	(21 573)	(19)	(27 739)
Dotations aux amortissements	(1 788)	(1 691)	(493)	(11 827)	(39)	(15 838)
Dotations aux dépréciations				0		0
Cession / Mise au rebut et reclassement	104	147	570	0		820
Variation de périmètre		(71)	6	0		(65)
Modification contractuelle				357		357
État de la situation financière au 31 décembre 2022	(4 159)	(4 446)	(757)	(33 043)	(59)	(42 464)
VALEURS NETTES COMPTABLES						
Au 31 décembre 2020	8 250	2 083	1 319	44 832	169	56 653
Au 31 décembre 2021	8 390	1 992	1 505	49 945	1 352	63 184
Au 31 décembre 2022	10 163	2 814	1 161	42 140	775	57 054

Les droits d'utilisation d'actifs correspondent aux contrats de locations d'immeubles de bureau et de véhicules. Ils sont liés à l'application d'IFRS 16 (cf. note 8 AUTRES INFORMATIONS).

4.4 Autres actifs financiers



Les autres actifs financiers du Groupe sont composés de prêts, dépôts, cautionnements, liquidités soumises à restriction et d'un instrument dérivé de couverture de taux.

(Montant en milliers d'€)	AUTRES ACTIFS FINANCIERS
État de la situation financière au 31 décembre 2021	4 707
Augmentation	8 359
Diminution	(809)
État de la situation financière au 31 décembre 2022	12 256

La progression du poste sur l'exercice est liée à la souscription d'un instrument de dérivé de couverture de taux pour 1,5 million d'euros (les informations concernant l'instrument dérivé sont détaillées en note 4.14 Juste valeur des instruments financiers et 8.2 Gestion et évaluation des

risques financiers) ainsi qu'à un dépôt de 6,0 millions d'euros sur un compte séquestre dans le cadre de l'acquisition de Vettore (en garantie des éventuels compléments de prix à payer).

4.5 Créances clients



Les échéances des créances clients varient selon la nature des contrats. Les règlements des praticiens individuels sont réalisés par prélèvement bancaire. Concernant les clients grands comptes (hôpitaux ou centres de soins), les délais de paiement sont compris entre 30 et 90 jours. Les créances clients et comptes rattachés sont initialement comptabilisées à leur prix de transaction au sens d'IFRS 15 lorsque celles-ci ne comportent pas de composante de financement importante.

Le Groupe évalue la dépréciation des créances clients par application de la méthode simplifiée d'IFRS 9 consistant à évaluer les pertes de crédits attendues sur la durée de vie des créances.

Les créances clients se décomposent de la façon suivante :

(Montant en milliers d'€)	31 décembre	
	2022	31 décembre 2021
Clients	4 493	7 764
Clients - facture à établir	229	1 099
Dépréciation des clients	(555)	(82)
Total net des clients	4 167	8 781

En 2021, les créances clients étaient en nette progression du fait d'un surcroît d'activité auprès de clients publics (gestion des prises de rendez-vous de centres de vaccination Covid-19). Suite au règlement de l'essentiel de ces créances et compte tenu d'une moindre activité auprès des centres de vaccination, les créances clients sont en forte baisse.

Les factures à établir (0,2 million d'euros) constituent des droits inconditionnels de l'entité à une contrepartie et ont donc été comptabilisées en créances clients conformément à IFRS 15.

4.6 Autres actifs courants

(Montant en milliers d'€)	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Avances et Acomptes versés	86	86
Créances fiscales	19 867	12 095
Charges constatées d'avance	9 613	6 822
Créances sur cessions d'actifs	44	–
Divers	2 027	1 440
Total Autres actifs courants	31 637	20 443

Le poste divers de 2,0 millions d'euros est constitué de la créance liée à la comptabilisation du produit de subvention en Allemagne pour 0,7 million d'euros et de la créance liée au Ségur du Numérique pour 1,3 million d'euros.

Le poste Créances fiscales comprend pour l'essentiel les éléments suivants :

Créances de TVA

Les créances de TVA s'élèvent à 13,3 millions d'euros, principalement en France et en Allemagne.

Crédit d'impôt recherche (CIR)

Doctolib bénéficie en France des dispositions des articles 244 *quater* B et 49 *septies* F du Code général des impôts relatives au crédit d'impôt recherche (CIR). Ainsi, le poste créances fiscales inclut pour 6,5 millions d'euros de créances de CIR (dont 1 064 milliers d'euros au titre de 2022). Au compte de résultat, le CIR est comptabilisé en diminution des « Frais technologie et produits » au cours de l'année à laquelle se rattachent les dépenses de recherche éligibles.

Sur les procédures de contrôles fiscaux concernant le CIR d'années antérieures déjà perçu et les provisions comptabilisées, se référer à la note 4.13 Provisions et autres passifs.

4.7 Trésorerie et équivalents de trésorerie



Le Groupe classe en trésorerie et équivalents de trésorerie dans l'état de la situation financière et dans le tableau des flux de trésorerie les placements qui satisfont aux conditions d'IAS 7 :

- détention dans le but de faire face aux engagements de trésorerie à court terme ; et
- actifs à court terme à date d'acquisition, très liquides, facilement convertibles en un montant de trésorerie connu et soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

Le Groupe a plusieurs comptes à terme qui satisfont tous aux conditions d'IAS 7 reprises ci-dessus.

La trésorerie positive s'établit comme suit :

(Montant en milliers d'€)	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Comptes bancaires	28 692	44 940
Comptes à terme	170 641	85 166
Total trésorerie et équivalents de trésorerie	199 333	130 105

4.8 Capitaux propres



Instruments de capitaux propres

Le classement d'un instrument financier ou de ses composantes en capitaux propres dépend de l'analyse de ses caractéristiques financières contractuelles. Lorsque l'entité qui a émis l'instrument financier n'a pas l'obligation contractuelle de remettre de la trésorerie ou un autre actif financier au porteur, l'instrument financier est un instrument de capitaux propres.

Frais de transactions sur capitaux propres

Les frais externes directement attribuables aux opérations de capital ou aux instruments de capitaux propres sont comptabilisés, nets d'impôt, en diminution des capitaux propres. Les autres frais sont portés en charges de l'exercice.

4.8.1 Capital social

Au 31 décembre 2022, la Société est constituée sous la forme de société par actions simplifiée.

Le capital social de la Société s'élève au 31 décembre 2022 à 187 669,43 euros divisés en 18 766 943 actions d'une valeur nominale de 0,01 euro chacune, intégralement libérées et réparties en :

- 7 663 568 actions ordinaires ;
- 1 002 500 actions de préférence de catégorie A (« Actions A ») ;
- 2 037 800 actions de préférence de catégorie B (« Actions B ») ;
- 1 309 900 actions de préférence de catégorie B1 (« Actions B1 ») ; 1 249 900 actions de préférence de catégorie C (« Actions C ») ;
- 1 259 960 actions de préférence de catégorie D (« Actions D ») ;
- 1 512 066 actions de préférence de catégorie E (« Actions E ») ;
- 2 072 320 actions de préférence de catégorie F (« Actions F ») ;
- 658 929 actions de préférence de catégorie G (« Actions G »).

Les actions de préférence donnent droit, en plus des droits reconnus aux actions ordinaires à une répartition préférentielle de la contrepartie globale qui résulterait d'une cession, d'une fusion, d'une liquidation ou d'une cession d'actifs; à un droit d'approbation préalable de certaines décisions, à un droit de représentation permanent au Comité de surveillance et à un droit d'information et d'audit. Enfin, les actions de préférence emportent droit à conversion en actions ordinaires. Toutes les modalités et précisions concernant les stipulations communes aux actions de préférence sont mentionnées dans les statuts de la Société, à l'article 11. Sur la base de l'analyse des statuts et du pacte d'actionnaires, les actions de préférence ont été considérées comme des instruments de capitaux propres selon les dispositions d'IAS 32.

Les principaux mouvements sur le capital social et la prime d'émission sont décrits en Note 1.3.

Les actions propres s'élevaient à 144 milliers d'euros au 31 décembre 2021. En 2022, le Groupe a racheté des actions propres pour un montant de 356 milliers d'euros. Les actions propres ont été annulées en 2022 par une réduction de capital de 500 milliers d'euros.

4.8.2 Dividendes versés

La Société n'a versé aucun dividende sur les périodes présentées.

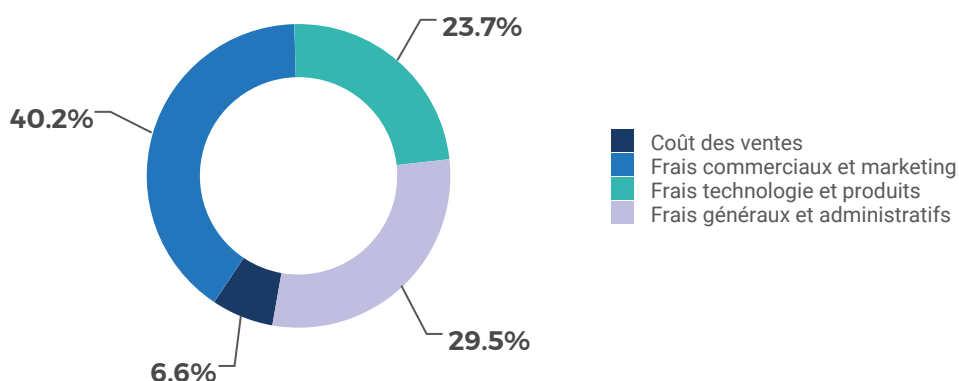
4.9 Paiement en actions



Des BSPCE et des Stock-options de la société Doctolib SAS sont accordés à l'ensemble des salariés du Groupe. L'avantage accordé au titre de ces plans, évalué à la juste valeur au moment de leur attribution, constitue un complément de rémunération. Il est comptabilisé en charges de personnel sur la durée d'acquisition des droits représentatifs de l'avantage consenti en contrepartie des capitaux propres. Le Groupe réexamine à chaque clôture le nombre d'instruments exerçables en prenant en compte les nouvelles attributions et les éventuels départs.

La charge comptabilisée au titre d'IFRS 2 est présentée au compte de résultat consolidé comme suit :

(Montant en milliers d'€)	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Coût des ventes	2 247	118
Frais commerciaux et marketing	13 636	2 316
Frais technologie et produits	8 040	2 464
Frais généraux et administratifs	10 021	6 080
Total charge comptabilisée au titre d'IFRS 2	33 944	10 977



Les plans d'attribution ayant une maturité maximale initiale de moins de 10 ans ont tous été prorogés en date du 8 juin 2022 pour porter leur maturité à 10 ans. Les plans concernés sont les suivants : BSPCE 2015, BSPCE 2015-2, BSPCE 2015-4, BSPCE 2016, SO 2016, SO 2017, SO 2017-2, SO 2017-3, SO 2018-1, SO 2019-1, SO 2020, SO 2020-1 et SO 2020-2. Au 31 décembre 2022, la totalité des plans BSPCE et SO ont une maturité maximale de 10 ans.

La charge de 33,9 millions d'euros comptabilisée au titre d'IFRS 2 inclut notamment l'impact de la prorogation des plans en date du 8 juin 2022 pour un montant de 1,6 million d'euros.

Modalités d'évaluation des BSPCE et des stock-options

La juste valeur des BSPCE et des stock-options a été déterminée à l'aide du modèle de *Black & Scholes*. Les modalités d'évaluation retenues pour estimer leur juste valeur sont précisées ci-après :

- le prix de l'action retenu est déterminé par référence à des valorisations internes ou sur la base de rapports de tiers ;
- le taux sans risque est déterminé à partir de la durée de vie moyenne des instruments ;

- la volatilité a été déterminée sur la base d'un échantillon d'entités comparables à la date de la souscription des instruments et sur une période équivalente à la durée de vie du bon ou de l'option ;
- la maturité a été déterminée par rapport à la durée contractuelle de l'option.

À ce titre, pour 2022, les hypothèses retenues sont les suivantes :

- taux sans risque allant de - 0,20 % à + 2,56 % (en fonction de la maturité). Taux moyen de - 0,40 % en 2021 ;
- volatilité entre 47 % et 55 % sur l'exercice 2022 (30 % en 2021) ;
- maturité allant de 5,5 à 7,0 ans pour les BSPCE et les stock-options. Le Groupe manquant actuellement de recul sur le comportement des bénéficiaires, la maturité a été déterminée en utilisant la méthode de la demi-vie. Cette maturité dite de demi-vie correspond à la période d'acquisition à laquelle s'ajoute la moitié de la période restante avant caducité. Cette méthode permet ainsi de prendre en compte à la fois les personnes privilégiant l'exercice rapide des options et celle préférant attendre la fin de vie de ces dernières.

Description des droits à exercice des BSPCE

Date	Type	Nombre de bons émis	Nombre de bons caduques	Nombre de bons exercés	Nombre de bons en circulation	Hypothèses retenues - calcul de la juste valeur selon IFRS 2		Charge 31/12/2022 en €
						Prix de souscription par action en €	Valorisation totale IFRS 2 au 31/12/2022	
11/06/2015	BSPCE 2015-1	180 000	(9 300)	(107 864)	62 836	2,40 €	110 217	0
28/07/2015	BSPCE 2015-2	95 000	(1 200)	(37 044)	56 756	2,40 €	59 285	0
23/03/2016	BSPCE 2015-4	165 900	(31 400)	(89 126)	45 374	6,87 €	279 564	9 167
28/10/2016	BSPCE 2016	20 300	(3 000)	(6 150)	11 150	6,87 €	34 603	1 568
16/06/2017	BSPCE 2016-2	100 100	(6 100)	(23 219)	70 781	9,92 €	287 890	19 052
29/09/2017	BSPCE 2016-2	47 500	(6 000)	(6 299)	35 201	9,92 €	125 271	8 279
13/10/2017	BSPCE 2017	239 500	0	(31 439)	208 061	9,92 €	916 626	4 508
16/10/2017	BSPCE 2017	20 000	0	(10 000)	10 000	9,92 €	76 375	390
14/12/2017	BSPCE 2017-2	36 900	(6 900)	(8 467)	21 533	20,04 €	227 810	2 063
23/07/2018	BSPCE 2017-3	60 650	(7 723)	(16 040)	36 887	28,23 €	578 732	(1 754)
27/09/2018	BSPCE 2018-1	49 200	(7 150)	(7 153)	34 897	28,23 €	452 296	(11 345)
11/02/2019	BSPCE 2018-1	37 600	(3 800)	(1 880)	31 920	28,23 €	364 301	19 263
29/07/2019	BSPCE 2019-1-A	41 700	(8 425)	(3 609)	29 666	59,64 €	670 917	(31 683)
03/10/2019	BSPCE 2019-1-A	1 600	0	0	1 600	59,64 €	33 972	3 775
04/11/2019	BSPCE 2019-1-A	16 200	0	0	16 200	59,64 €	350 046	41 710
24/01/2020	BSPCE 2019-1-A	61 400	(5 761)	(4 735)	50 904	59,64 €	1 198 394	127 125
18/02/2020	BSPCE 2019-1-A	3 500	(2 250)	0	1 250	59,64 €	74 976	11 134
29/07/2019	BSPCE 2019-1-B	4 000	0	0	4 000	59,64 €	85 875	8 120
03/10/2019	BSPCE 2019-1-B	2 500	0	0	2 500	59,64 €	53 082	5 899
23/03/2020	BSPCE 2020	95 824	(95 824)	0	0	94,59 €	0	0
22/07/2020	BSPCE 2020	282 129	(7 700)	(800)	273 629	94,59 €	9 264 395	1 751 531
21/10/2020	BSPCE 2020	111 574	(3 062)	(650)	107 862	94,59 €	3 624 462	821 118
22/01/2021	BSPCE 2020	45 900	(9 874)	(3 239)	32 787	94,59 €	953 751	160 372
04/05/2021	BSPCE 2020-1	27 161	(750)	(250)	26 161	170,91 €	1 284 317	469 607
09/07/2021	BSPCE 2020-2	82 300	(13 600)	(832)	67 868	170,91 €	3 331 337	1 311 417
03/09/2021	BSPCE 2020-2	51 000	0	0	51 000	170,91 €	2 461 785	1 147 186
11/01/2022	BSPCE 2022	299 680	(39 200)	0	260 480	170,91 €	19 479 248	10 273 629
28/04/2022	BSPCE 2022-1	33 226	(2 250)	0	30 976	273,17 €	4 067 390	1 495 560
31/05/2022	BSPCE 2022-1	8 200	0	0	8 200	273,17 €	1 076 724	343 012
13/05/2022	BSPCE 2022-MGT	32 000	0	0	32 000	273,17 €	4 336 733	1 497 339
21/07/2022	BSPCE 2022-2	67 820	(2 980)	0	64 840	218,54 €	7 230 535	1 755 279
18/10/2022	BSPCE 2023	72 690	(600)	0	72 090	218,54 €	8 428 306	928 829
TOTAL		2 393 054	(274 849)	(358 796)	1 759 409	- €	71 519 215	22 172 150

Les droits à exercice sont acquis selon les modalités suivantes pour l'ensemble des plans BSPCE :

- 1/4 des bons attribués au bénéficiaire, à partir d'un an à compter de la date de leur souscription ;
- puis 1/8 des bons attribués au bénéficiaire, tous les six mois, pour atteindre 100 % à partir de quatre ans à compter de la date de leur souscription.

Dans le cas d'une cession ou en cas de cotation de tout ou partie des actions sur un marché boursier réglementé, les bons pourront être exercés de façon anticipée par le bénéficiaire, par le biais d'une notification irrévocable, au plus tard

immédiatement avant la réalisation de la cession ou de la cotation, annoncée par Doctolib au plus tard quinze jours avant ladite réalisation. Les plans BSPCE 2019-1-B, BSPCE 2020, BSPCE 2020-1, BSPCE 2020-2, BSPCE 2022, BSPCE 2022-1, BSPCE 2022-MGT, BSPCE 2022-2 et BSPCE 2023 ne bénéficient pas de cette possibilité.

Les bons devenus exerçables devront être exercés en totalité et en une seule fois, à compter du début de la période d'exercice du plan jusqu'à la date limite fixée par celui-ci. À défaut d'exercice et passé la durée d'attribution, les bons deviennent caducs.

Description des droits à exercice des SO

Stock options		Hypothèses retenues - calcul de la juste valeur selon IFRS 2						
		Nombre de bons émis	Nombre de bons caduques	Nombre de bons exercés	Nombre de bons en circulation	Prix de souscription par action en €	Valorisation totale IFRS 2 au 31/12/2022	Charge 31/12/2022 en €
Date	Type							
29/06/2016	SO 2016	67 500	(25 400)	(42 100)	0	6,87 €	84 733	3 282
16/06/2017	SO 2017	1 500	0	-1 145	355	9,92 €	4 560	270
14/12/2017	SO 2017-2	24 500	(13 900)	(4 115)	6 485	20,04 €	68 147	3 907
14/05/2018	SO 2017-2	11 000	-3 000	-6 173	1 827	20,04 €	50 911	-2 892
23/07/2018	SO 2017-3	3 000	0	0	3 000	28,23 €	26 727	2 752
27/09/2018	SO 2018-1	23 000	(3 538)	(2 028)	17 434	28,23 €	177 138	9 210
12/11/2018	SO 2018-1	8 900	(200)	(600)	8 100	28,23 €	78 470	9 305
11/02/2019	SO 2018-1	21 300	(1 713)	(591)	18 996	28,23 €	176 334	24 729
29/07/2019	SO 2019-1	10 100	(5 125)	(980)	3 995	59,64 €	102 860	(28 823)
03/10/2019	SO 2019-1	14 400	(2 175)	(3 725)	8 500	59,64 €	253 843	84 206
24/01/2020	SO 2019-1	14 000	-800	-50	13 150	59,64 €	280 842	71 699
17/02/2020	SO 2019-1	800	0	0	800	59,64 €	16 996	5 006
23/03/2020	SO 2020	2 000	0	0	2 000	94,59 €	74 495	25 304
22/07/2020	SO 2020	27 000	(3 230)	(1 326)	22 444	94,59 €	871 140	279 781
21/10/2020	SO 2020	3 000	0	0	3 000	94,59 €	109 424	41 773
22/01/2021	SO 2020	20 400	(2 980)	(851)	16 569	94,59 €	565 244	202 277
04/05/2021	SO 2020-1	3 500	0	0	3 500	170,91 €	209 948	95 221
09/07/2021	SO 2020-2	28 800	(3 375)	0	25 425	170,91 €	1 513 438	698 139
09/07/2021	SO 2020-2	1 500	0	0	1 500	170,91 €	89 288	42 754
03/09/2021	SO 2020-2	70 500	0	0	70 500	170,91 €	4 162 525	2 035 625
11/01/2022	SO 2022 (Germany)	57 920	(12 340)	0	45 580	170,91 €	3 408 569	1 797 727
11/01/2022	SO 2022 (Italy)	36 660	(10 040)	0	26 620	170,91 €	1 990 928	1 050 012
28/04/2022	SO 2022-1 (Germany)	28 108	(2 800)	0	25 308	273,17 €	3 323 138	1 221 902
28/04/2022	SO 2022-1 (Italy)	15 292	-240	0	15 052	273,17 €	2 007 959	738 317
21/07/2022	SO 2022-2 (Germany)	32 340	-1 880	0	30 460	218,54 €	3 396 701	824 580
21/07/2022	SO 2022-2 (Italy)	5 880	-480	0	5 400	218,54 €	602 173	146 183
21/07/2022	SO 2022-2-A	60 000	0	0	60 000	170,91 €	7 499 466	1 828 336
18/10/2022	SO 2023 (Italy)	13 600	-300	0	13 300	218,54 €	1 552 368	171 076
18/10/2022	SO 2023 (Germany)	31 020	-720	0	30 300	218,54 €	3 536 597	389 745
TOTAL		637 520	(94 236)	(63 684)	479 600	- €	36 234 962	11 771 403

Chaque option donne droit à la souscription d'une action ordinaire. Les options sont attribuées par décision du Président de Doctolib.

Les droits à exercice de ces options sont acquis selon les modalités suivantes :

- 1/4 des bons attribués au bénéficiaire, à partir d'un an à compter de la date de leur souscription ;
- puis 1/8 des bons attribués au bénéficiaire, tous les six mois, pour atteindre 100 % à partir de quatre ans à compter de la date de leur souscription.

Les options devenues exerçables devront être exercées en totalité et en une seule fois, à compter du début de la période d'exercice du plan jusqu'à la date limite fixée par celui-ci. À défaut d'exercice et passé la durée d'attribution, les bons deviennent caducs.

Informations diverses communes aux BSPCE et SO

Les BSPCE et SO sont soumis à une condition de présence. Ils ne sont pas soumis à des conditions de performance hormis le plan BSPCE 2022 MGT qui est soumis à des conditions de performance en plus des conditions de présence.

Ces plans sont qualifiés d'*equity settled*. Doctolib n'a pas d'engagement de rachat de ces instruments auprès de ses salariés.

Entre 2015 et 2022, une partie des instruments successivement émis (BSPCE et SO) est devenue caduque, pour un total de 369 085 instruments.

Le tableau ci-dessous détaille l'évolution des instruments en circulation durant l'exercice :

	31/12/2022	
	Nombre d'instruments	Moyenne pondérée du prix d'exercice (en euros)
En circulation au début d'année	1 664 172	65,7
Attribuées durant l'année	794 436	199,3
Annulées durant l'année	-118 875	156,7
Exercées durant l'année	-100 724	20,8
Expirées durant l'année	0	
En circulation en fin de période	2 239 009	110,3

4.10 Dettes financières courantes et non courantes

Les échéances des dettes financières s'analysent comme suit au cours des exercices présentés :

DETTES FINANCIÈRES COURANTES ET NON COURANTES (Montant en milliers d'€)	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Avances remboursables	3 003	4 417
Emprunts auprès des établissements de crédits	100 435	24 836
Emprunts et dettes financières non courants	103 438	29 253
Dettes de location	41 953	51 662
Dettes financières non courantes	145 391	80 915
Avances remboursables	2 448	2 714
Emprunts auprès des établissements de crédits	1 740	6 456
Emprunts et dettes financières courants	4 188	9 170
Dettes de location	13 198	14 158
Dettes financières courantes	17 386	23 328
Total dettes financières	162 777	104 243

Les échéances en valeur de remboursement (principal et intérêts) se présentent comme suit :

DETTES FINANCIÈRES COURANTES ET NON COURANTES EN VALEUR DE REMBOURSEMENT (Montant en milliers d'€)	31 décembre 2022			
	Total	Part à moins d'un an	De 1 à 5 ans	Supérieur à 5 ans
Avances remboursables	5 713	2 590	3 123	0
Emprunts auprès des établissements de crédits	114 572	4 537	110 035	0
Dettes de location	57 255	13 732	34 013	9 509
Total Dettes Financières	177 540	20 859	147 171	9 509

DETTES FINANCIÈRES COURANTES ET NON COURANTES EN VALEUR DE REMBOURSEMENT (Montant en milliers d'€)	31 décembre 2021			
	Total	Part à moins d'un an	De 1 à 5 ans	Supérieur à 5 ans
Avances remboursables	7 565	2 928	4 637	0
Emprunts auprès des établissements de crédit	32 393	6 802	25 591	0
Dettes de location	68 713	14 845	36 613	17 256
Total Dettes Financières	108 671	24 575	66 841	17 256

Les échéances des intérêts courus non échus se présentent comme suit :

(Montants en milliers d'€)	31 décembre 2022			
	Total	Part à moins d'un an	De 1 à 5 ans	Supérieur à 5 ans
Emprunts auprès des établissements de crédit	814	814	0	0
Dettes de location	132	132	0	0
Avances remboursables	0	0	0	0
Total intérêts courus	946	946	0	0

(Montants en milliers d'€)	31 décembre 2021			
	Total	Part à moins d'un an	De 1 à 5 ans	Supérieur à 5 ans
Emprunts auprès des établissements de crédit	88	88	0	0
Dettes de location	1391	1391	0	0
Avances remboursables	0	0	0	0
Total intérêts courus	1479	1479	0	0

La variation des dettes financières (hors intérêts courus non échus) est présentée comme suit :

(Montant en milliers d'€)	31/12/2021	Variation de périmètre	Trésorerie encaissée	Trésorerie décaissée	Autres	31/12/2022
Emprunts auprès des établissements de crédit	31 205	4 489	96 347	(32 637)	1 958	101 361
Avances remboursables	7 131	0	0	(1 724)	44	5 451
Dettes de locations	64 429	89	0	(13 462)	3 965	55 020
Total	102 764	4 577	96 347	(47 823)	5 967	161 832

(Montant en milliers d'€)	31/12/2020	Trésorerie encaissée	Trésorerie décaissée	Reclassement des sales & leaseback en dettes de location		Autres	31/12/2021
Emprunts auprès des établissements de crédit	34 339	0	(3 711)	(513)	576	31 205	
Avances remboursables	8 263	54	(1 237)	0	51	7 131	
Dettes de locations	56 153	0	(5 982)	513	14 258	64 429	
Total	98 755	54	(10 929)	0	14 885	102 764	

La colonne Autres comprend des impacts non cash (nouveaux contrats et modifications de contrats pour les dettes de location, dette actuarielle liée à l'instrument de couverture de taux, modification des échéanciers contractuels et étalement des frais d'emprunt par application d'IFRS 9).

4.10.1 Dettes auprès d'établissements de crédit

Le Groupe emprunte uniquement en euros et n'est pas soumis à un risque de change sur ces emprunts.

Les principales variations de la période des dettes auprès des établissements de crédit sont constituées des éléments suivants.

Nouveaux emprunts et remboursement d'emprunts historiques

Le Groupe a souscrit un emprunt ferme d'un montant de 100 millions d'euros, sur une durée de cinq ans à remboursement *in fine*. Le taux d'intérêt annuel est variable : EURIBOR + 2 %. Les frais de transaction liés à la mise en place de ce financement s'élèvent à 3,9 millions d'euros et seront comptabilisés en charges financières sur la durée de l'emprunt

conformément à IFRS 9. Le Groupe a mis en place un instrument dérivé de taux pour se prémunir de la hausse du taux Euribor conformément à la clause de couverture présente dans le contrat de dette (cf 8.2 Gestion et évaluation des risques financiers).

Cet emprunt s'accompagne de covenants dont deux peuvent générer un remboursement anticipé obligatoire partiel s'ils ne sont pas respectés :

- ratio « Total dettes financières/Revenu annuel récurrent » inférieur à 1,85x en 2022, 1,33x en 2023 et 1x au-delà. Cette clause s'applique tous les semestres, le 30 juin et le 31 décembre jusqu'au remboursement de l'emprunt. À noter que le « Revenu annuel récurrent » est un indicateur non GAAP suivi par le Groupe ;
- montant de la trésorerie du Groupe supérieur à 100 millions d'euros.

Au 31 décembre 2022, ces covenants sont respectés (Total dettes financières/Revenu annuel récurrent) = 0,70; montant de la trésorerie du Groupe à 199,3 millions d'euros.

Cet emprunt a notamment été utilisé pour le remboursement intégral de l'emprunt Société Générale (13 millions d'euros) et le remboursement intégral des PGE (prêts garantis par l'État) pour 13 millions d'euros.

Par ailleurs, le Groupe a également souscrit une facilité d'emprunt d'un montant de 100 millions d'euros en avril 2022, dont les conditions sont similaires à celles de l'emprunt ferme (taux d'intérêt variable EURIBOR + marge annuelle de 2 %). Les frais de non-utilisation s'élèvent à 40 % de la marge annuelle de 2 %. Au 31 décembre 2022, le Groupe n'a tiré aucun montant sur cette facilité d'emprunt.

4.10.2 Avances remboursables et subventions



Conformément à la norme IAS 20, le bénéfice d'un emprunt public à un taux d'intérêt inférieur à celui du marché est traité comme une subvention publique.

Ainsi, les prêts à taux zéro ainsi que les avances conditionnées octroyées à faible taux d'intérêt sont retraités selon les règles suivantes :

- les prêts à taux zéro et avances conditionnées accordées ont été comptabilisés et évalués selon les dispositions d'IFRS 9. En conséquence, le Groupe enregistre la dette correspondant à leur juste valeur, c'est-à-dire avec une décote (correspondant au différentiel de taux, actualisé au taux du marché), de manière à ramener son taux d'intérêt effectif (TIE) à celui d'une dette normale ;
- le bénéfice du taux d'intérêt inférieur à celui du marché (correspondant à la « décote ») a été évalué en tant que différence entre la valeur comptable initiale de l'emprunt déterminée selon IFRS 9 et les produits perçus. Le bénéfice identifié est traité comme une subvention publique. Cette subvention est comptabilisée en résultat au rythme des dépenses engagées par le Groupe et qui sont l'objet de cette subvention.

ÉVOLUTION DES

AVANCES

REMBOURSABLES ET DES SUBVENTIONS

	PTZI 800K€	PTZI 1M€	CIN BPI avance	Prêt innovation 2016	Prêt innovation 2018 S1	Prêt innovation 2018 S2	Prêt BPI / Coface	Financement des créances CIR / CICE	Cautions	Total
(Montant en milliers d'€)										
Au 31 décembre 2020	565	897	328	375	2 000	2 500	254	1 254	90	8 263
(+) Encaissement	0	0	0	0	0	0	0	0	54	54
(-) Remboursement	(160)	(250)	0	(100)	(400)	(250)	(77)	0	0	(1 237)
Subventions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Charges financières	18	32	1	0	0	0	0	0	0	51
(+/-) Autres mouvements		0	0	0	0	0	0	0	0	0
Au 31 décembre 2021	422	678	330	275	1 600	2 250	177	1 254	144	7 131
(+) Encaissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
(-) Remboursement	(120)	(150)	(17)	(75)	(300)	(375)	0	(598)	(90)	(1 724)
Subventions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Charges financières	12	31	1	0	0	0	0	0	0	44
(+/-) Autres mouvements	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Au 31 décembre 2022	314	560	315	200	1 300	1 875	177	657	54	5 451

4.11 Avantages du personnel



Avantages à court terme et régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à cotisations définies

Le Groupe comptabilise en charges de personnel le montant des avantages à court terme, ainsi que les cotisations à payer au titre des régimes de retraite généraux et obligatoires. N'étant pas engagé au-delà de ces cotisations, le Groupe ne constate aucune provision au titre de ces régimes.

Régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies

Les régimes de retraite, les indemnités assimilées et autres avantages sociaux qui sont analysés comme des régimes à prestations définies (régime dans lequel le Groupe s'engage à garantir un montant ou un niveau de prestation défini) sont comptabilisés au bilan sur la base d'une évaluation actuarielle des engagements à la date de clôture.

Cette évaluation repose sur l'utilisation de la méthode des unités de crédit projetées, prenant en compte la rotation du personnel et des probabilités de mortalité. Les éventuels écarts actuariels sont comptabilisés dans les capitaux propres, en « autres éléments du résultat global ».

Description des engagements

Les engagements envers le personnel sont constitués de la provision pour indemnités de fin de carrière, évaluées sur la base des dispositions prévues par la convention collective applicable, à savoir, pour les salariés de Doctolib SAS, la Convention collective nationale des Bureaux d'études techniques (NAF 6201Z). Après avoir analysé la décision de l'IFRS IC sur l'interprétation d'IAS 19 publiée en mai 2021, le Groupe a conclu que celle-ci était non applicable compte tenu de la convention collective.

Il n'existe pas d'engagement auprès des salariés allemands. En Italie, les impacts de ces engagements sont inclus dans la

détermination des impacts de paie et figurent à ce titre dans les comptes sociaux des sociétés italiennes. Pour les sociétés Appocrate et Vettore, un écart non significatif entre la méthodologie locale et IAS 19 a été estimé et aucun retraitement complémentaire n'a été enregistré. Les avantages du personnel comptabilisés en dette au 31 décembre 2022 auprès des salariés italiens de ces deux entités s'élèvent à 0,1 million d'euros. Les impacts de ces engagements pour la société italienne Doctolib Srl ont été réalisés conformément à IAS 19.

Hypothèses actuarielles

FRANCE

HYPOTHÈSES ACTUARIELLES	31/12/2022	31/12/2021
Âge de départ à la retraite	Départ volontaire à 65 ans	Départ volontaire à 65 ans
Conventions collectives	Bureaux d'études techniques (NAF 6201Z)	Bureaux d'études techniques (NAF 6201Z)
Taux d'actualisation	3,70 %	1,25 %
Table de mortalité	INSEE 2014-2016	INSEE 2014-2016
Taux de revalorisation des salaires	4 ou 7 % selon les populations jusqu'en 2027 3 % pour l'ensemble des salariés à partir de 2028	2,7% (cadres) et 2,2% (non cadres)
Taux de turn-over	20,8 % dégressif	8% dégressif
Taux de charges sociales	45 %	45 %

ITALIE

HYPOTHÈSES ACTUARIELLES	31/12/2022
Âge de départ à la retraite	Départ volontaire à 65 ans
Taux d'actualisation	3,70 %
Table de mortalité	ISTAT 2016
Taux de revalorisation des salaires	4 ou 7% selon les populations jusqu'en 2027 3% pour l'ensemble des salariés à partir de 2028

Détail et évolution des engagements

ENGAGEMENTS ENVERS LE PERSONNEL

(Montant en milliers d'€)	Indemnités de départ en retraite
Au 31 décembre 2021	2 914
Reclassement et variation de périmètre	162
Coûts des services passés	1481
Coûts financiers	53
Prestations payées	(180)
Réévaluation du passif au titre des régimes à prestations définie	(1729)
Au 31 décembre 2022	2 701

Une augmentation ou une diminution de 0,25 point du taux d'actualisation entraînerait respectivement une diminution de la provision pour retraite du Groupe de 115 milliers d'euros ou une augmentation de 124 milliers d'euros dont la contrepartie serait comptabilisée en capitaux propres.

4.12 Dettes fournisseurs

(Montant en milliers d'€)	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Dettes fournisseurs	9 152	8 216
Factures non parvenues	10 634	8 969
Total dettes fournisseurs	19 786	17 185

Sur les dettes fournisseurs, aucune actualisation n'a été pratiquée dans la mesure où les montants ne représentaient pas d'échéance supérieure à un an au 31 décembre 2022.

4.13 Provisions et autres passifs



Une provision est comptabilisée lorsque le Groupe a une obligation envers un tiers résultant d'un événement passé, et lorsqu'il est probable qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, et que les sorties futures de liquidités peuvent être estimées de manière fiable.

Le montant comptabilisé en provision est l'estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation, actualisée si nécessaire à la date de clôture. Les provisions pour risques comprennent des provisions relatives à des litiges en cours. Le montant des provisions correspond à l'estimation la plus probable du risque.

Provisions et autres passifs courants

(Montant en milliers d'€)	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Produits constatés d'avance	12 532	6 075
Dettes sociales	23 190	16 053
Dettes fiscales	15 172	9 799
Autres dettes et provisions	842	3 707
Total provisions et autres passifs courants	51 736	35 634

Les produits constatés d'avance comprennent principalement:

- des passifs de contrat au titre des paiements reçus de clients pour des obligations de prestation non remplies à la clôture, à hauteur de 9,4 millions d'euros. Cette forte progression reflète le déploiement et le succès de la facturation annuelle (*annual billing*), qui séduit un nombre grandissant de praticiens ;

- des produits de subvention dont la reconnaissance a été différée en fonction du rythme d'avancement des projets concernés, pour 2,1 millions d'euros au 31 décembre 2022 (1,1 million d'euros en 2021).

Les dettes fiscales sont principalement composées des dettes de TVA qui s'élèvent à 11,8 millions d'euros.

La ligne « Autres dettes et provisions » inclut pour 0,7 million d'euros de provisions courantes (détaillées ci-dessous).

(Montant en milliers d'€)	Solde au 1er janvier 2022	Dotations	Reprises*	Reclassement	Variation de périmètre	Solde au 31 Décembre 2022
Provisions pour litiges et autres	707	180	(423)	198		665
Total provisions courantes	707	180	(423)	198		665

• Les 423 milliers d'euros correspondent à des reprises de provisions utilisées.

Provisions et autres passifs non courants

(Montant en milliers d'€)	Solde au 1er janvier 2022	Dotations	Reprises*	Reclassement	Variation de périmètre	Solde au 31 Décembre 2022
Provisions pour litiges et autres	742	660	–	(198)		1 204
Provisions pour impôts	2 080	40	(485)	–		1 635
Autres passifs non courants	61	–	–	(61)	0	0
Total provisions et autres passifs non courants	2 883	700	(485)	(259)	0	2 839

• Les 485 milliers d'euros correspondent à des reprises de provisions utilisées.

Le Groupe avait provisionné un montant de 950 milliers d'euros au cours de l'exercice 2020 suite à un contrôle fiscal en France sur le CIR 2015-2016 et une procédure contentieuse sur le CIR 2017. Une perte de 485 milliers d'euros a été comptabilisée au premier semestre 2022 suite au contrôle fiscal sur le CIR 2015-2016. La provision résiduelle s'élève à 465 milliers d'euros et ne concerne plus que le CIR 2017.

En 2021, pour les mêmes motifs de rejet par l'administration fiscale des CIR 2015 et 2016, une provision complémentaire de 1 130 milliers d'euros a été comptabilisée au titre des CIR 2018 et 2019.

En 2021 et 2022, le CIR porte principalement sur les développements réalisés sur le produit Doctolib Médecin et n'est donc pas concerné par l'objet des contestations passées.

Ainsi, la provision résiduelle pour CIR s'élève au total à 1,6 million d'euros.

Conformément à IAS 37, la Société a comptabilisé des provisions concernant les coûts de remise en état sur les principaux locaux. Ces provisions s'élèvent à 1,4 million d'euros au 31 décembre 2022 et sont classées en Provisions pour litiges et autres (1,2 million d'euros part non courante et 0,2 million d'euros part courante).

Le reste des provisions courantes (0,5 million d'euros) est constitué de provisions pour litiges (RH, fournisseurs et clients).

4.14 Juste valeur des instruments financiers



Les passifs financiers sont classés en deux catégories et comprennent :

- les emprunts au coût amorti ;
- les passifs financiers comptabilisés à la juste valeur par le compte de résultat.

Passifs financiers comptabilisés au coût amorti

Les emprunts et autres passifs financiers sont comptabilisés au coût amorti, calculé à l'aide du taux d'intérêt effectif. La fraction à moins d'un an des dettes financières est présentée en « dettes financières courantes ».

Instrument dérivé

Le Groupe détient un instrument dérivé optionnel pour couvrir son risque de taux. Le dérivé est enregistré à sa juste valeur au bilan.

L'option n'est pas qualifiée en comptabilité de couverture, les variations de juste valeur du dérivé sont comptabilisées en compte de résultat.

Hiérarchie des justes valeurs

La norme IFRS 13 « Évaluation à la juste valeur » établit une hiérarchie des justes valeurs et distingue trois niveaux :

- niveau 1 : juste valeur fondée sur les cours de marchés actifs pour le même instrument (sans modification ni reconditionnement) ;
- niveau 2 : juste valeur fondée sur les cours de marchés actifs pour des actifs ou passifs semblables et les techniques de valorisation dont toutes les données importantes sont fondées sur des informations de marché observables ;
- niveau 3 : juste valeur fondée sur les techniques de valorisation dont les données importantes ne sont pas toutes fondées sur des informations de marché observables.

La trésorerie et équivalents de trésorerie sont évalués à la juste valeur de niveau 1.

La juste valeur des créances clients et des dettes fournisseurs est assimilée à leur valeur au bilan, compte tenu des échéances très courtes de paiement de ces créances. Il en est de même pour les autres créances et les autres dettes courantes.

Le modèle de valorisation utilisé pour l'option de taux est un modèle de Black 76 standard. La volatilité utilisée, les taux projetés et la courbe d'actualisation en paramètre de ce modèle sont calibrés d'après des instruments cotés sur le marché (hiérarchie de niveau 2).

Les actifs et passifs du Groupe sont évalués de la manière suivante pour chaque année en fonction des catégories d'évaluation définies par IFRS 9 :

(Montant en milliers d'€)	31 décembre 2022		Valeur - état de situation financière selon IFRS 9		
	Valeur État de Situation financière	Juste valeur	Juste valeur par le compte de résultat	Actifs financiers au coût amorti	Dettes au coût amorti
Rubriques au bilan					
Actifs financiers non courants	12 256	12 256	1 462	10 794	0
Clients	4 167	4 167	0	4 167	0
Autres actifs courants	31 637	31 637	0	31 637	0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	199 333	199 333	199 333	0	0
Total des rubriques relevant d'un poste d'actif	247 393	247 393	200 795	46 598	0
Dettes financières non courantes	103 438	103 438	0	0	103 438
Dettes locations long terme non courantes	41 953	41 953	0	0	41 953
Dettes financières courantes	4 188	4 188	0	0	4 188
Dettes fournisseurs	19 786	19 786	0	0	19 786
Dettes locations courantes	13 198	13 198	0	0	13 198
Autres passifs courants	51 736	51 736	0	0	51 736
Total des rubriques relevant d'un poste de passif	234 300	234 300	0	0	234 300

(Montant en milliers d'€)	31 décembre 2021		Valeur - état de situation financière selon IFRS 9		
	Valeur État de Situation financière	Juste valeur	Juste valeur par le compte de résultat	Actifs financiers au coût amorti	Dettes au coût amorti
Rubriques au bilan					
Autres actifs non courants	4 707	4 707	0	4 707	
Clients	8 781	8 781	0	8 781	
Actifs financiers courants	20 443	20 443	0	20 443	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	130 105	130 105	130 105	0	
Total des rubriques relevant d'un poste d'actif	164 035	164 035	130 105	33 930	
Dettes financières non courantes	29 253	29 253	0		29 253
Dettes locations long terme non courantes	51 662	51 662	0		51 662
Dettes financières courantes	9 170	9 170	0		9 170
Dettes fournisseurs	17 185	17 185	0		17 185
Dettes locations courantes	14 158	14 158	0		14 158
Autres passifs courants	35 634	35 634	0		35 634
Total des rubriques relevant d'un poste de passif	157 062	157 062	0		157 062

NOTE 5 INFORMATIONS SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

5.1 Chiffre d'affaires



Les principales solutions proposées par Doctolib aux professionnels de santé sont les suivantes :

- un service SaaS d'optimisation et de gestion des rendez-vous: Doctolib Patient et ses déclinaisons spécialisées (Doctolib Hôpital pour les hôpitaux et les centres de santé, Doctolib Vaccination pour les centres de vaccination). Facturation sur la base d'un abonnement mensuel ou annuel à prix fixe ;
- un service SaaS de téléconsultation: Doctolib Téléconsultation. Facturation sur la base d'un abonnement mensuel à prix fixe à laquelle s'ajoute une commission variable au titre de la gestion des règlements des téléconsultations. Ce service est réservé aux abonnés de Doctolib Patient ;
- un service SaaS de gestion du cabinet médical: Doctolib Médecin. Facturation sur la base d'un abonnement mensuel à prix fixe. Ce service est également réservé aux abonnés de Doctolib Patient ;
- la location de terminaux de carte Vitale mobile : Doctolib Lecteur.

Le Groupe analyse chaque contrat au regard de la norme IFRS 15. Le Groupe identifie les différentes prestations promises et détermine si elles sont distinctes à l'intérieur du contrat. Lorsqu'une ou plusieurs obligations de performance sont identifiées, le Groupe répartit le prix de transaction entre les différentes obligations de performance, en tenant compte des éventuelles contreparties variables.

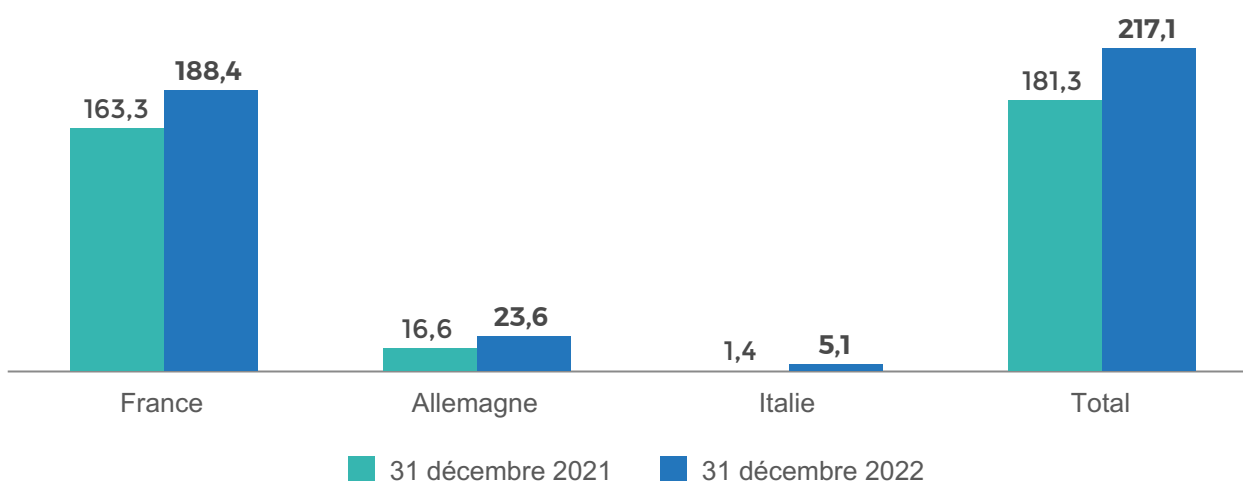
Les revenus des abonnements qui représentent la quasi-totalité du revenu génér, sont comptabilisés au fur et à mesure que les services sont fournis.

Après de certains clients grands comptes (principalement des hôpitaux), Doctolib est amené à encourir des coûts de mise en place de sa solution, correspondant à la configuration approfondie du logiciel Doctolib, canal de la prestation SaaS fournie sur la durée du contrat. Cette prestation de configuration complexe que seul Doctolib peut réaliser n'est pas considérée comme une obligation de performance distincte dans la mesure où les clients ne peuvent pas tirer parti de ce service de façon isolée.

Ces coûts sont facturés aux établissements hospitaliers sur la base d'un prix forfaitaire fixé lors d'appel d'offres. Ce revenu est différé en fonction de la date de mise à disposition du service SaaS et est reconnu de façon linéaire sur la durée du contrat.

Les coûts directement rattachés à la mise en place de la solution sont également reconnus de façon linéaire sur la durée du contrat.

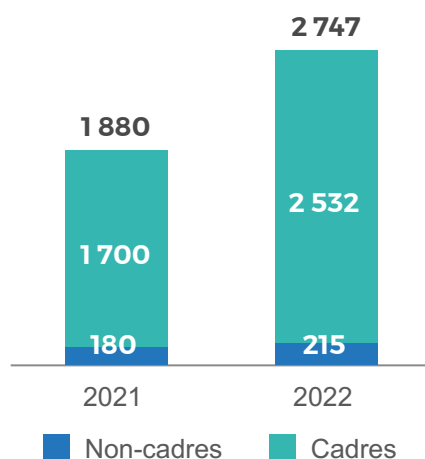
Voici la répartition du chiffre d'affaires par pays :



Montant en millions d'euros

5.2 Effectifs et masse salariale

Les effectifs moyens du Groupe au cours des deux derniers exercices sont les suivants :



(Montant en milliers d'€)	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Rémunérations brutes (1)	192 923	118 816
Charges sociales	54 747	38 971
Autres charges de personnel	4 452	2 055
Production immobilisée	(10 005)	(6 614)
Total charges de personnel	242 116	153 227

(1) Y compris charges au titre des paiements en actions (cf. note 4.9 Paiement en actions) et de la provision pour indemnités de fin de carrière (cf. note 4.11 Avantages du personnel).

La forte progression des charges de personnel découle de la hausse des effectifs par rapport à 2021 ainsi que de l'augmentation des paiements en actions qui passent de 10 977 milliers d'euros en 2021 à 33 944 milliers d'euros en 2022.

5.3 Résultat financier

(Montant en milliers d'€)	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Coût de l'endettement financier brut	(3 567)	(2 156)
Produits d'intérêts	750	398
Coût de l'endettement financier net	(2 817)	(1 758)
Autres charges financières	(1 811)	(192)
Autres produits financiers	70	11
Résultat financier	(4 558)	(1 939)

Pour l'exercice 2022, le coût de l'endettement financier brut se compose d'intérêts sur emprunts pour 2 682 milliers d'euros et d'une charge d'intérêts relative à la dette IFRS 16 pour 884 milliers d'euros (cf. note 8 AUTRES INFORMATIONS).

5.4 Impôts sur les résultats



La charge d'impôt comprend l'impôt exigible de l'exercice des différentes sociétés intégrées globalement et l'impôt différé. L'impôt est comptabilisé en résultat sauf s'il se rattache à des éléments qui sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global ou directement en capitaux propres. Il est alors également comptabilisé dans les autres éléments du résultat global ou en capitaux propres.

Les impôts différés sont évalués selon l'approche bilancielle au montant que l'entité s'attend à payer aux administrations fiscales ou à recouvrer de celles-ci. Les impôts différés ainsi déterminés sont, le cas échéant, impactés par un éventuel changement du taux d'impôt adopté ou quasi adopté à la date de clôture des états financiers.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé si les conditions suivantes sont réunies :

- l'entité dispose de différences temporelles taxables suffisantes auprès de la même autorité fiscale et de la même entité imposable ou du même groupe fiscal, qui engendreront des montants imposables sur lesquels les pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés pourront s'imputer avant qu'ils n'expirent ;
- il est probable que l'entité dégage des bénéfices imposables avant l'expiration des pertes fiscales ou des crédits d'impôt non utilisés ;
- les pertes fiscales non utilisées résultent de causes identifiables qui ne se reproduiront vraisemblablement pas ;
- les opportunités liées à la gestion fiscale de l'entité généreront un bénéfice imposable pendant l'exercice au cours duquel les pertes fiscales ou les crédits d'impôt non utilisés pourront être imputés.

Dès lors qu'il n'est pas probable que l'entité dispose d'un bénéfice imposable futur sur lequel elle pourra imputer les pertes fiscales ou les crédits d'impôt non utilisés, l'actif d'impôt différé n'est pas comptabilisé.

Le taux d'impôt théorique retenu est le taux en vigueur en France, soit 25 % pour l'exercice 2022.

Le tableau ci-dessous présente le détail de l'impôt sur les résultats entre impôts courants et impôts différés :

(Montant en milliers d'€)	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Impôts courants	(932)	(1 031)
Impôts différés	839	332
Total impôts sur les résultats	(92)	(699)

Rapprochement entre impôt théorique et impôt effectif

Preuve d'impôt

(Montant en milliers d'€)	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Résultat net	(167 944)	(64 575)
Impôt consolidé	(92)	(699)
Résultat avant impôt	(167 851)	(63 876)
Taux théorique d'imposition du Groupe	25 %	26,5 %
Produit / (Charge) théorique d'impôt	41 963	16 927
Incidences sur l'impôt théorique :		
Crédit d'impôt recherche	308	742
Impact des paiements en actions	(9 036)	(2 965)
Earn-out	(374)	0
Autres différences permanentes	(434)	(516)
Total différences permanentes	(9 535)	(2 738)
CVAE	(247)	(560)
Crédit d'impôt	613	
Non reconnaissance des impôts différés actifs résultant des déficits reportables et de différences temporaires	(33 445)	(14 197)
Différentiel de taux sur différences temporaires liées aux filiales étrangères	546	(37)
Effet des variations de taux d'impôt	0	(95)
Ajustement d'impôts courants sur exercices antérieurs	12	0
Produit / (Charge) d'impôt sur les résultats	(92)	(699)

Nature des impôts différés

(Montant en milliers d'€)	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Produits des activités ordinaires	261	144
Avantages du personnel	361	614
Contrats de location	823	937
Autres	755	401
Déficits reportables	0	153
Total des éléments ayant une nature d'impôts différés actifs	2 200	2 249
Limitation des impôts différés actifs	0	(366)
Actifs incorporels	(2 404)	(1 811)
Emprunt	(777)	0
Subventions	(228)	(476)
Autres décalages temporaires	0	(42)
Total des éléments ayant une nature d'impôts différés passifs	(3 409)	(2 329)
Total des éléments ayant une nature d'impôts différés, actifs ou passifs net	(1 208)	(446)
Total des éléments ayant une nature d'impôts différés actifs après compensation	37	250
Total des éléments ayant une nature d'impôts différés passifs après compensation	(1 245)	(696)

Le montant des déficits fiscaux indéfiniment reportables non activés dont dispose le Groupe au 31 décembre 2022 s'élève 361,9 millions d'euros (dont 349,8 millions d'euros en France et 12,1 millions d'euros en Italie), contre 218,3 millions d'euros au 31 décembre 2021. Par prudence, les impôts différés actifs rattachés à ces déficits ne sont pas reconnus au 31 décembre 2022.

Le Groupe n'a aucune incertitude fiscale significative dans le champ d'application d'IFRIC 23.

NOTE 6 TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

L'élimination des amortissements et des provisions du tableau des flux de trésorerie comprend les éléments suivants :

(en milliers d'euros)	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Elim. des amortissements sur immobilisations incorporelles	9 853	7 031
Elim. des amortissements sur immobilisations corporelles	15 838	11 836
Elim. des dotations et reprises aux provisions pour risques et charges	(57)	1 690
Total élimination des amortissements et provisions	25 634	20 557

La variation de BFR du tableau des flux de trésorerie comprend les éléments suivants :

(en milliers d'euros)	31 décembre 2022	31 décembre 2021
(Augmentation) diminution des comptes clients et comptes rattachés	5 800	(6 283)
(Augmentation) diminution des dettes fournisseurs	1 576	9 105
Augmentation (diminution) des dettes liées au personnel et comptes rattachés	6 743	2 965
Augmentation (diminution) des dettes fiscales	(3 595)	(1 721)
Variation des autres actifs et passifs	3 880	(279)
Variation de BFR	14 405	3 787

Le montant de la ligne « Acquisition de filiales nette de la trésorerie acquise » du tableau des flux de trésorerie consolidés inclut les acquisitions de Tanker et Vettore (cf 1.3 Événements marquants) et le règlement de l'*earn-out* lié à l'acquisition de Dottori.

Le montant de la ligne « Autres » des flux de trésorerie liés aux activités d'investissement inclut pour 6,0 millions d'euros de dépôt sur un compte séquestre dans le cadre de l'acquisition de Vettore (en garantie des éventuels compléments de prix à payer).

NOTE 7 ENGAGEMENTS HORS BILAN

À chaque clôture annuelle, la Direction estime, au mieux de sa connaissance, qu'il n'existe pas d'engagements susceptibles d'avoir un effet significatif sur la situation financière actuelle ou future du Groupe, autres que ceux mentionnés dans cette note.

Engagements donnés

(Montant en milliers d'€)	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Garanties données pour location immobilière	2 211	1 900
Autres engagements donnés	10 210	0

La ligne « Autres engagements donnés » est uniquement composée de compléments de prix relatif à l'acquisition de Vettore pour un montant maximal de 10,2 millions d'euros.

Engagements reçus

(Montant en milliers d'€)	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Engagements reçus pour location immobilière	6 869	5 624
Lignes de crédit confirmées non utilisées	100 000	—
Bons de souscriptions non exercés*	140 000	0

* Il sera appliqué à cette base de 140 millions d'euros une majoration de 3 % par an calculée prorata temporis entre le 14 mars 2022 et la date d'exercice (cf 1.3 Événements marquants).

NOTE 8 AUTRES INFORMATIONS

8.1 Contrats de location en tant que preneur



Le Groupe comptabilise un actif « droit d'utilisation » et une dette de loyers à la date d'entrée en vigueur du contrat de location. L'actif « droit d'utilisation » est initialement évalué au coût, c'est-à-dire au montant initial de la dette de loyers retraitée de tout paiement de loyers déjà effectué à la date de début du contrat, augmenté des charges initiales directes éventuellement supportées et d'une estimation des coûts de démantèlement et d'enlèvement de l'actif sous-jacent ou de remise en état de ce dernier ou du site où il se trouve, moins tout avantage incitatif à la location éventuellement perçu.

Estimations du management

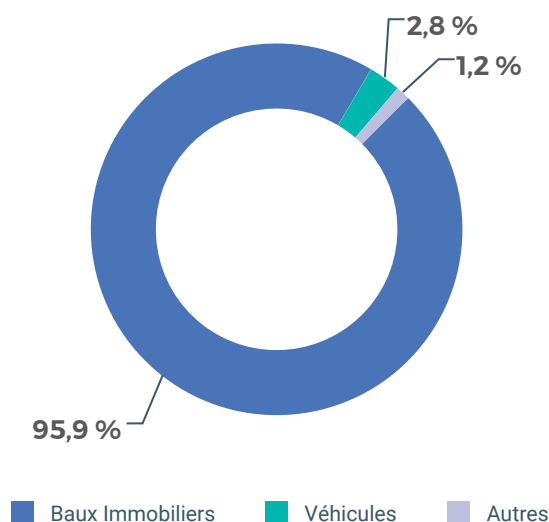
Comme le permet IFRS 16, le Groupe a choisi d'appliquer les exemptions de la norme à ses contrats de location à court terme (durées inférieures à douze mois) et à ses contrats dont les biens sous-jacents sont de faible valeur.

Les durées de location retenues par le Groupe reflètent les durées non résiliables de chaque contrat, auxquelles ont été ajoutées toute option de prolongation ou toute option de résiliation des contrats que le Groupe a la certitude raisonnable d'exercer ou de ne pas exercer pour toutes les périodes couvertes par les options de prolongation.

Enfin, le taux d'actualisation retenu pour l'évaluation de l'obligation locative est le taux d'emprunt que la Société preneuse aurait obtenu si elle avait eu recours à sa banque pour financer l'acquisition du bien loué, ce qui implique des taux différents par pays et selon la durée du contrat.

Ce taux reflète l'offre de financement par crédit bancaire auquel la Société pourrait avoir accès pour des durées et montants similaires.

Droits d'utilisation par catégorie au 31/12/2022



En %

Variation des droits d'utilisation par catégorie

(Montant en milliers d'€)	Baux Immobiliers	Véhicules	Autres	Total
Valeur brute	54 611	2 288	661	57 560
Cumul des amortissements	(11 683)	(1 022)	(23)	(12 728)
Valeur nette au 1er janvier 2021	42 927	1 267	638	44 832
Nouveaux contrats de location et modifications contractuelles	12 951	221	862	14 034
Autres mouvements	0	0	0	0
Amortissements	(7 882)	(567)	(471)	(8 921)
Dépréciation	0	0	0	0
Valeur nette au 31 décembre 2021	47 996	921	1 029	49 945
Valeur brute	67 486	2 510	1 523	71 519
Cumul des amortissements	(19 490)	(1 589)	(494)	(21 573)
Valeur nette au 1er janvier 2022	47 996	921	1 029	49 945
Nouveaux contrats de location et modifications contractuelles	2 915	1 143	0	4 058
Autres mouvements	0	(37)	0	(37)
Amortissements	(10 490)	(830)	(508)	(11 827)
Dépréciation	0	0	0	0
Valeur nette au 31 Décembre 2022	40 421	1 197	521	42 140
Valeur brute	70 401	3 258	1 523	75 183
Cumul des amortissements	(29 980)	(2 061)	(1 002)	(33 043)

Échéancier des obligations locatives par catégorie

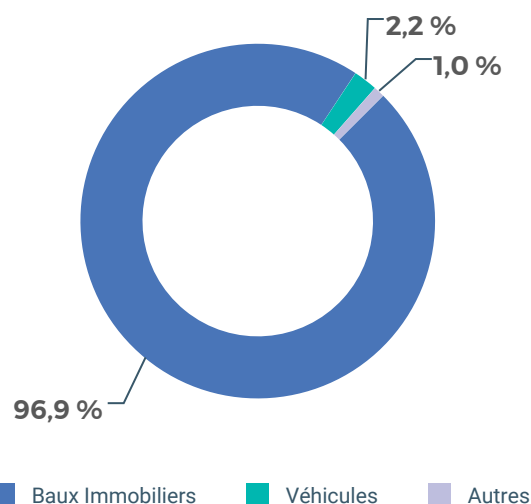
(Montant en milliers d'€)	Moins d'un 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Au 31 Décembre 2021	14 158	34 690	16 972	65 820
Baux Immobiliers	12 121	31 861	9 434	53 416
Véhicules	587	621	0	1 208
Autres	490	37	0	527
Au 31 Décembre 2022	13 198	32 519	9 434	55 151

Plusieurs nouveaux baux immobiliers traités en IFRS 16 ont démarré en 2022 : notamment des nouveaux bureaux à Hambourg ou Munich. Des avenants ont par ailleurs été signés sur des contrats existants : Milan ou Nantes.

Autres informations

Le Groupe a reçu des loyers de 827 milliers d'euros au titre de la sous-location du 32 rue Monceau.

Obligations locatives par catégorie au 31/12/2022



En %

Le montant de la charge d'intérêts sur les obligations locatives, présenté dans le coût de l'endettement brut au compte de résultat, s'élève à :

(Montant en milliers d'€)	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Charge d'intérêts relative aux obligations locatives	884	945

Le montant des charges de location non retraitées au titre d'IFRS 16 se détaille comme suit :

(Montant en milliers d'€)	TOTAL	Location court terme	Valeur à neuf < 5000€
Au 31 décembre 2021	1 936	1 627	311
Au 31 décembre 2022	2 512	1 795	717

Le flux total de sortie de trésorerie afférent aux contrats de location s'élève à 14,3 millions d'euros sur l'exercice 2022.

8.2 Gestion et évaluation des risques financiers

Doctolib peut se trouver exposé à différentes natures de risques financiers : risque de marché, risque de crédit et risque de liquidité. Le cas échéant, Doctolib met en œuvre des moyens simples et proportionnés à sa taille pour minimiser les effets potentiellement défavorables de ces risques sur la performance financière. La politique de Doctolib est de ne pas souscrire d'instruments financiers à des fins de spéculation.

Risque de crédit et de contrepartie

Le risque de crédit représente le risque de perte financière pour le Groupe dans le cas où un client ou une contrepartie à un instrument financier viendrait à manquer à ses obligations contractuelles.

Doctolib est exposé à des risques de crédit en cas de défaillance de ses clients, ainsi qu'au risque de contrepartie dans le cadre du placement de ses disponibilités (soldes créditeurs de banque et dépôts à terme essentiellement), de la souscription de produits dérivés et de garanties financières données. Le Groupe a mis en place des procédures pour encadrer et limiter le risque de crédit et le risque de contrepartie.

Créance clients

Doctolib considère que la concentration du risque de contrepartie lié aux comptes clients est limitée du fait du grand nombre de clients, de leur diversité (professionnels de santé, établissements de santé publics et privés) et de leur dispersion géographique en France. Aucun client ne représente plus de 10 % du chiffre d'affaires de Doctolib au 31 décembre 2022.

Risque de taux

Gestion du risque de taux d'intérêt

Le groupe est exposé au risque de taux d'intérêt sur une partie de sa dette financière souscrite à taux variable.

Dans le cadre de la contractualisation du Term Loan B de nominal 100 M€ à taux variable (Euribor), échéance 2027, le Groupe a mis en place un instrument dérivé de taux pour se prémunir de la hausse du taux Euribor conformément à la clause de couverture présente dans le contrat de dette. L'instrument dérivé est une option de nominal 65 millions d'euros permettant de garantir un taux plafond à 0 %, sous réserve que le taux Euribor soit inférieur à 3 %, pour une durée de trois ans.

Le tableau ci-après présente le notionnel et la juste valeur de l'instrument dérivé lié au risque de taux à la clôture :

(en milliers d'euros)	Notionnels		Justes valeurs		Impact en compte de résultat
	31-déc-2022	31-déc-2021	31-déc-2022	31-déc-2021	
CAP / Actif	65 000	0	1 462	0	863
Total instruments financiers dérivés	65 000	0	1 462	0	863

Analyse de sensibilité

Sur la base de la structure de la dette au 31 décembre 2022 et de la couverture de taux mise en place, une variation de la courbe de taux d'intérêt de +/- 50 points impacterait le résultat de la manière suivante :

(en milliers d'euros)	Résultat
Augmentation de + 50 points de base	-860
Diminution de - 50 points de base	1 070

Risque de liquidité

La trésorerie nette au 31 décembre 2022 s'élève à 199 333 milliers d'euros (cf. note 4.7 Trésorerie et équivalents de trésorerie). La continuité d'exploitation a été analysée (cf. note 2.1 Principe d'établissement des comptes consolidés IFRS du Groupe). Le Groupe a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et considère, au 31 décembre 2022, être en mesure de faire face à ses échéances à venir sur les douze prochains mois.

Risque de change

Le Groupe est exposé au risque de change en raison de l'ouverture d'un compte bancaire en USD. Le Groupe n'a pas mis en place de politique de couverture du risque de change à l'aide d'instrument de couverture.

Analyse de sensibilité de l'exposition nette au risque de change

Le montant de la trésorerie détenue en USD s'élève à 7,1 millions d'euros au 31 décembre 2022. Une variation à la hausse de 5 % de l'USD vis-à-vis de l'EUR entraînerait une augmentation de la trésorerie de 0,4 million d'euros. Une variation à la baisse de 5 % de l'USD vis-à-vis de l'EUR entraînerait une diminution de la trésorerie de 0,3 million d'euros.

8.3 Passifs éventuels



Les passifs éventuels sont définis par la norme IAS 37 comme étant :

- soit des obligations potentielles résultant d'évènements passés et dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance (ou non) d'un ou plusieurs évènements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle de l'entreprise ;
- soit des obligations actuelles résultant d'évènements passés mais qui ne sont pas comptabilisées parce que : (i) il n'est pas probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques soit nécessaire pour éteindre les obligations, ou (ii) le montant des obligations ne peut être évalué avec une fiabilité suffisante.

Aucun passif éventuel au 31 décembre 2022 et au 31 décembre 2021 n'est constaté par le Groupe.

8.4 Parties liées

Au titre de l'application de la norme IAS 24 « Information relative aux parties liées », le Groupe a analysé les transactions et soldes existant entre les entités du Groupe (cf. partie 3.2 Périmètre de consolidation) et les parties qui lui sont liées.

Cette analyse a permis d'identifier un contrat de sous-location entré en effet en juin 2021 entre Doctolib SAS et Eurazeo portant sur le bail commercial du 32 rue de Monceau à Paris 8^e. Ce contrat a pris fin en novembre 2022. Ces transactions ont été réalisées à des conditions normales de marché.

Au titre de ce contrat, un loyer de 294 milliers d'euros a été perçu en 2022.

8.5 Rémunération des dirigeants

Au regard d'IAS 24, le Groupe considère que le Président est l'unique dirigeant principal. Ainsi, la rémunération des organes de direction n'est pas communiquée car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

8.6 Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des Commissaires aux comptes comptabilisé au compte de résultat au titre des exercices 2022 et 2021 se détaille de la façon suivante :

(Montant en milliers d'€)	KPMG		LNA	
	2022	2021	2022	2021
Honoraires des commissaires aux comptes afférents à la certification des comptes	259	150	180	150
Honoraires des commissaires aux comptes afférents aux autres services	87	246	41	27
Total	346	396	221	177

Les honoraires afférents aux autres services sont principalement relatifs à des services autres que la certification des comptes.